

Université

de Strasbourg

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE

Guide pédagogique
2017-2018

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG – Faculté de Philosophie
7 rue de l'Université – 67000 STRASBOURG
Tél. 03 68 85 64 60 <http://philo.unistra.fr>

Imprimerie intégrée de l'Université de Strasbourg
Conception du livret : Élisabeth Sanchez

SOMMAIRE

Calendrier universitaire 2017-2018	4
Liste des responsabilités	6
Département de Philosophie	7
LICENCE	
Présentation de la licence	8
Programme des cours	15
MASTERS	
Présentation des Masters et concours	66
Présentation du Master Recherche	68
Programme des cours	73
Master MEEF	97
Architecture du Master MEEF	100
PREPARATION AUX CONCOURS	102
ETUDES A L'ETRANGER	116
EQUIPE DE RECHERCHE. CREΦAC	118
AMICALE DES ETUDIANTS DE PHILOSOPHIE	121
EVALUATION ET CONTROLE DES CONNAISSANCES	122
REGLEMENT GENERAL DES EXAMENS	131

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2017-2018

Date	Sem.	Calendrier de l'évaluation continue intégrale
04/09/2017	36	Accueil – rentrée de L1
11/09/2017	37	Semaine 1 - début des cours du premier semestre
18/09/2017	38	Semaine 2
25/09/2017	39	Semaine 3
02/10/2017	40	Semaine 4
09/10/2017	41	Semaine 5
16/10/2017	42	Semaine 6
23/10/2017	43	Semaine 7
30/10/2017	44	Vacances Toussaint
06/11/2017	45	Semaine 8
13/11/2017	46	Semaine 9
20/11/2017	47	Semaine 10
27/11/2017	48	Semaine 11
04/12/2017	49	Semaine 12
11/12/2017	50	Semaine 13
18/12/2017	51	Semaine 14
25/12/2017	52	Vacances Noël
01/01/2018	1	Vacances Noël
08/01/2018	2	Semaine 15
15/01/2018	3	Semaine 1 du second semestre
22/01/2018	4	Semaine 2
29/01/2018	5	Semaine 3
05/02/2018	6	Semaine 4
12/02/2018	7	Semaine 5
19/02/2018	8	Semaine 6
26/02/2018	9	Vacances Hiver
05/03/2018	10	Semaine 7
12/03/2018	11	Semaine 8
19/03/2018	12	Semaine 9
26/03/2018	13	Semaine 10
02/04/2018	14	Semaine 11
09/04/2018	15	Semaine 12
16/04/2018	16	Semaine 13
23/04/2018	17	Vacances Pâques
30/04/2018	18	Semaine 14
07/05/2018	19	Semaine 15
14/05/2018	20	(Semaine 16 si souhaitée)

21/05/2018	21	
28/05/2018	22	JURYS
04/06/2018	23	RATTRAPAGE S1
11/06/2018	24	RATTRAPAGE S1 S2
18/06/2018	25	RATTRAPAGE S2
25/06/2018	26	Corrections
02/07/2017	27	JURYS
10/07/2017		

Calendrier scolaire zone b

Vacances de la Toussaint : samedi 21 octobre au lundi 6 novembre 2017

Vacances de Noël : samedi 23 décembre 2017 au lundi 8 janvier 2018

Vacances d'Hiver : samedi 24 février au lundi 12 mars 2018

Vacances de Printemps : samedi 21 avril au lundi 7 mai 2018

Fin de l'année universitaire : 31 août 2018

LISTE DES RESPONSABILITÉS

ADMINISTRATION DE LA FACULTÉ 1 ^{er} étage	Bureau	Téléphone	e-mail
Directeur : Franck Fischbach	118	03 68 85 64 69	f.fischbach@unistra.fr
Administration et finances Élisabeth SANCHEZ	117	03 68 85 64 61	e.sanchez@unistra.fr
Scolarité : Matthieu LUZURIER Laurence WENDLING	114b 114a	03 68 85 64 62 03 68 85 64 60	luzurier@unistra.fr laurence.wendling@unistra.fr

Directeur du département de Philosophie	nommé à la rentrée
Responsable des concours (Philosophie)	Yves-Jean Harder
Responsable de la licence de Philosophie	Laurent Fedi
Responsable du master Recherche de Philosophie	Gianluca Briguglia
Responsables du master MEEF	François Makowski
Directeur de l'Equipe d'Accueil de philosophie	Jacob Rogozinski
Directrice de l'Equipe d'Accueil de philosophie à compter du 1 ^{er} janvier 2018	Anne Merker
Responsable des relations internationales	Gianluca Briguglia

DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

			bureau
Gianluca Briguglia	MC HDR	gianluca.briguglia@unistra.fr	011
Frédéric de Buzon	PR	fdebuzon@unistra.fr	011
Stéphanie Dupouy	MC	sdupouy@unistra.fr	220
Laurent Fedi	MC	laurent.fedi@unistra.fr	220
Franck Fischbach	PR	f.fischbach@unistra.fr	118
Yves-Jean Harder	MC	harder@unistra.fr	113a
Mickaël Labbé	MC	m.labbe@unistra.fr	113b
Françoise Longy	MC	longy@unistra.fr	113a
Anne Merker	PR	amerker@unistra.fr	011a
Jil Muller	ATER	jilmuller@unistra.fr	011
Nicolas Quérini	ATER	nicolas.querini@unistra.fr	011
Jacob Rogozinski	PR	jacob.rogozinski@unistra.fr	113b
Natalie Roulon	PRAG	roulon@unistra.fr	011a
Marilène Sutter	VAC	marilene.sutter@unistra.fr	220

Enseignant en philosophie (ESPE) et responsable du MEEF

François Makowski PRAG makowski@unistra.fr

Enseignants-chercheurs émérites

Gérard Bensussan
Jean-Claude Chirollet
Jean-Luc Petit
Maurice Sachot

Doctorants sous contrat, chargés de missions d'enseignement

Alix Bouffard
Camilla Brenni
Timothée Haug
Jean Quétier
Sihem Riad

Enseignants en philosophie, vacataires

Philippe Choulet
Christian Ferrié

LICENCE de PHILOSOPHIE

Responsable : Laurent Fedi

Présentation générale de la licence

Dans un cursus universitaire, la licence est le moment qui permet à un étudiant de découvrir une discipline et d'assimiler ses bases. Cet objectif, dans le cas de la philosophie, se décline en trois approches :

- Découverte des grands auteurs et d'œuvres classiques du « répertoire » philosophique, en français et en langues étrangères. L'accent est mis sur l'histoire de la philosophie : Antiquité, Moyen-âge (S1 & S4), Renaissance, période moderne (S2 & S5), et la période contemporaine (S3 & S6). Dans la tradition strasbourgeoise, une spécificité de notre licence consiste dans la place particulière qui est faite à l'histoire de la philosophie allemande (un enseignement de philosophie allemande est proposé tous les semestres du S2 au S6).

- Découverte des grands problèmes qui structurent le champ philosophique. Des enseignements thématiques sont consacrés à l'analyse de notions fondamentales (Philosophie générale en S1, S3 & S5) ou à l'étude des grands domaines de la réflexion philosophique : Métaphysique, Philosophie morale et politique, Philosophie de la connaissance et des sciences (et Logique), Philosophie de l'art, Philosophie des sciences humaines et sociales.

- Apprentissage du raisonnement philosophique. La réflexion philosophique suppose la distinction et la précision conceptuelle, la formulation des problèmes généraux et leur articulation à des questions ou à des exemples particuliers, la capacité à défendre une thèse de façon argumentée et à confronter des positions antagonistes. Elle s'exerce notamment à travers les deux exercices qui caractérisent l'enseignement philosophique en France: la dissertation et le commentaire de texte. Les enseignements semestriels de méthodologie philosophique (du S1 au S6) permettent tout particulièrement à l'étudiant d'assimiler ces méthodes et de les mettre en pratique.

L'étudiant peut se constituer un domaine d'excellence en choisissant d'orienter son parcours de formation vers la philosophie allemande, la philosophie antique et médiévale, ou la philosophie de l'art (voir *infra* : DOMINANTES). Le choix reste libre chaque semestre. Certaines dominantes peuvent exiger une formation complémentaire (par exemple une

formation en grec ancien pour l'étudiant ayant choisi la dominante « Philosophie antique et médiévale »).

Aux enseignements disciplinaires de philosophie s'ajoutent les UE libres (UE de « découverte » ou de « préprofessionnalisation »...). L'étudiant choisit ces UE dans une autre composante de l'Université ; (à l'exception de l'UE « Graines de philo ») il s'assure qu'elles sont ouvertes aux « non spécialistes » et que leurs horaires sont compatibles avec son emploi du temps. Le code de ces UE devra figurer sur la fiche pédagogique. Leur validation est absolument obligatoire.

ARCHITECTURE DE LA LICENCE DE PHILOSOPHIE

S	UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	CODES
S E M E S T R E 1	1	3	1	LVE 1 Allemand Anglais	PL10AM30 PL10AM31
	2	6	2	Outils et méthodes : Méthodologie disciplinaire	PL10AM91
	3	6	3	Philosophie générale	PL10AM10
	4	6	3	Histoire de la philosophie : Antiquité, Moyen-âge	PL10AM12
	5	6	2	Découverte UE inter disciplinaire (choix)	Code autre UFR
	6	3	1	Projet professionnel/réorientation module interdisciplinaire complémentaire	Code autre UFR
S E M E S T R E 2	1	3	1	LVE 1 Allemand Anglais	PL10BM30 PL10BM31
	2	6	2	Outils et méthodes Méthodologie philosophique	PL10BM91
	3	6	3	Philosophie des sciences et logique	PL10BM16
	4	6	3	Histoire de la philosophie : Renaissance, période moderne	PL10BM12
	5	6	3	Au choix : - histoire de la philosophie allemande (+ textes allemands) - Philosophie et théorie de l'art	PL10BM20 PL10BM29 PL10BM24 PL10BM84
	6	3	1	Projet professionnel/réorientation Module préprofessionnalisation à l'enseignement du primaire ou Module interdisciplinaire complémentaire	Code autre UFR

S	UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	CODES
S E M E S T R E 3	1	3	1	LVE 1 Allemand Anglais	PL10CM30 PL10CM31
	2	3	2	outils et méthodes méthodologie disciplinaire	PL10CM91
	3	6	3	Philosophie générale	PL10CM10
	4	6	3	Histoire de la philosophie : période contemporaine	PL10CM12
	5	3	2	Philosophie des Sciences et logique	PL10CM13
	6	6	3	Au choix : - histoire de la philosophie allemande (+ textes allemands) - Philosophie et théorie de l'art	PL10CM20 PL10CM29 PL10CM24
	7	3	1	Projet professionnel/réorientation 1 module au choix : Module « préprofessionnalisation à l'enseignement de la philosophie Ou Module interdisciplinaire complémentaire	Code autre UFR

S E M E S T R E 4	1	3	1	LVE 1 Allemand Anglais	PL10DM30 PL10DM31
	2	3	2	outils et méthodes - méthodologie disciplinaire	PL10DM91
	3	6	3	Philosophie morale et politique	PL10DM16
	4	6	3	Histoire de la philosophie : Antiquité, Moyen-âge	PL10DM12
	5	3	2	Philosophie des sciences et logique	PL10DM13
	6	6	3	Au choix : - Philosophie des sciences humaines + cours en sociologie ou psychologie ou histoire - Histoire de la philosophie allemande (philosophie + textes allemands)	PL10DM17 +code autre UFR PL10DM20 PL10DM29
	7	3	1	Projet professionnel/réorientation 1 module au choix : Module « préprofessionnalisation à l'enseignement de la philosophie ou Module interdisciplinaire complémentaire	PL10XM01 ou Code autre UFR

S E M E S T R E 5	1	3	1	LVE 1 Allemand Anglais	PL10EM30 PL10EM31
	2	3	2	Outils et méthodes Méthodologie disciplinaire	PL10EM91
	3	6	3	Philosophie générale	PL10EM10
	4	6	3	Histoire de la philosophie : Renaissance, période moderne	PL10EM12
	5	3	2	Philosophie des sciences et logique	PL10EM13
	6	6	3	Au choix : - histoire de la philosophie : Antiquité, Moyen-âge (philosophie + grec) - histoire de la philosophie allemande (philosophie + textes allemands)	PL10EM22 +Code grec PL10EM20 PL10EM29
	7	3	1	Projet professionnel/réorientation 1 module au choix : Module « préprofessionnalisation à l'enseignement de la philosophie Ou Module interdisciplinaire complémentaire	Liste UFR
S E M E S T R E 6	1	3	1	LVE 1 Allemand Anglais	PL10FM30 PL10FM31
	2	3	2	Outils et méthodes - méthodologie disciplinaire	PL10FM91
	3	6	3	Métaphysique	PL10FM16
	4	6	3	Histoire de la philosophie : période contemporaine	PL10FM12
	5	3	2	Philosophie des sciences et logique	PL10FM13
	6	6	3	Au choix : - histoire de la philosophie allemande (philosophie + textes allemands) - philosophie et théorie de l'art	PL10FM20 PL10FM29 PL10FM24 PL10FM84
	7	3	1	Projet professionnel/réorientation 1 module au choix : - Module recherche (EA) - Module « préprofessionnalisation à l'enseignement de la philosophie ou Module interdisciplinaire complémentaire	PL10FM15 PL10XM01 Code autre UFR

DOMINANTES

Les enseignements optionnels qui sont proposés tout au long de la licence sont choisis librement par l'étudiant indépendamment de ses choix d'options aux semestres antérieurs. Néanmoins, l'étudiant qui le souhaite peut, au fil des semestres, composer ces enseignements de manière à donner à sa Licence de philosophie une dominante.

Trois dominantes sont proposées : philosophie antique et médiévale, philosophie allemande, philosophie et théorie de l'art.

DOMINANTE 1 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ANTIQUE ET MEDIEVALE

Responsable : Gianluca Briguglia et Nicolas Querini

Cette dominante permet aux étudiants de renforcer leur connaissance des origines grecques de la philosophie et de la période médiévale.

Ces cours seront complétés par un module de langue grecque (cours assuré généralement par un enseignant de la Faculté de Lettres, et à destination des étudiants de philosophie et d'histoire). Les étudiants s'inscrivent au cours qui correspond à leur niveau (voir liste des cours au secrétariat de la Faculté de Philosophie). Ils peuvent être grands débutants.

NB : selon le nombre d'étudiants, cette dominante est susceptible de n'ouvrir que certains semestres. Les cours de langue grecque sont accessibles à tous les semestres (1 à 6). Les étudiants sont par ailleurs invités à assister aux journées d'études et colloques organisés par A. Merker autour de la philosophie ancienne et G. Brigulia autour de la philosophie médiévale (renseignements sur philo.unistra.fr).

DOMINANTE 2 : PHILOSOPHIE ALLEMANDE

Responsable : Franck Fischbach

Cette dominante a pour ambition de perpétuer la tradition strasbourgeoise qui fait grand place à la pensée et la culture allemandes.

Les enseignements se donnent pour but d'amener les étudiants à la connaissance approfondie de la pensée philosophique allemande, ce qui inclut son étude dans son expression originale. Ils se composent de deux cours dont le premier porte sur les concepts et les problèmes abordés au sein d'une ou de plusieurs œuvres traduites en français ; le second consiste en une étude de concepts et problèmes sur textes en langue originale, accompagnés ou non d'une traduction, ou faisant éventuellement l'objet d'une traduction.

Dans la mesure du possible, les deux cours portent sur la même œuvre. L'attention des étudiants est attirée sur la relation entre la pensée et son expression linguistique, entre le concept et le mot, entre la technicité philosophique du vocabulaire et son sens commun ou son poids culturel, etc.

Une connaissance minimale de la langue allemande est en conséquence requise pour suivre le second de ces modules, mais les étudiants peuvent être débutants en allemand au cours de la première année de licence. Il est attendu d'eux qu'ils aient un niveau au minimum moyen en deuxième et troisième années.

Les étudiants sont par ailleurs invités à assister aux journées d'études et colloques consacrés à la philosophie allemande au sein de l'Équipe de recherches en philosophie allemande et contemporaine (CREΦAC)) (renseignements sur philo.unistra.fr).

DOMINANTE 3 : PHILOSOPHIE ET THEORIE DE L'ART

Responsable : Mickaël Labbé

En choisissant l'option Philosophie et théorie de l'art en UE6 du S2, du S3 et du S6, les étudiants conféreront une dominante « Philosophie de l'art » à leur Licence et ils se donneront une formation fondamentale sur un domaine, des objets de réflexion et des concepts centraux dans l'histoire de la philosophie, depuis ses commencements grecs jusqu'à la période contemporaine : le beau (mais aussi le laid et le sublime), la sensibilité, le jugement de goût (ou jugement esthétique), la production artistique (sa forme, sa matière, ses techniques, mais aussi les circuits de sa diffusion), l'expérience esthétique (dans sa spécificité, mais aussi dans ses rapports à l'expérience morale ou à l'expérience métaphysique).

PROGRAMME DES COURS

LICENCE

Premier semestre

UE1	LVE 1	3 ECTS – COEFF 1
-----	-------	------------------

PL10AM30 : Allemand (non linguiste)

Marilène Sutter

Niveau I débutant/moyen-faible

Introduction progressive des termes et notions permettant de comprendre, écrire et parler un allemand simple (débutant). Consolidation, élargissement des acquis lexicaux et grammaticaux (moyen) sur la base de textes littéraires et/ou civilisationnels adaptés

Niveau II (à partir de B1/B2)

À travers l'étude de textes ou d'une œuvre complète, continuer à mieux appréhender ce qui fait la particularité de la langue allemande.

PL10AM31 : Anglais (non linguiste)

Natalie Roulon

Cette formation couvrira les quatre compétences (compréhension orale et écrite, expression orale et écrite) et proposera une initiation à la traduction. L'enrichissement du lexique et la consolidation des acquis grammaticaux seront des objectifs prioritaires.

UE2	Outils et méthodes	6 ECTS – COEFF 2
-----	--------------------	------------------

PL10AM91 TD 2 groupes

Alix Bouffard

Pratiques et méthodes de la philosophie

Commenter un texte philosophique ou disserter sur une question en mobilisant des références philosophiques, ce n'est pas simplement parler de philosophie, c'est en faire. Se poser des questions de méthode, c'est donc toujours en même temps réfléchir sur ce qu'est la philosophie : sur la finalité du discours philosophique, ses moyens, et le type de rationalité auquel il peut prétendre.

Les études universitaires françaises en philosophie demandent aux étudiantes et étudiants de maîtriser la dissertation et le commentaire philosophiques, dont les règles ne s'acquièrent que progressivement, par un

entraînement continu. Mais malgré les apparences, l'entraînement à ces exercices ne répond jamais à des exigences purement techniques et formelles, car il suppose la rencontre avec de multiples textes ou pensées philosophiques, et l'interrogation sur un vaste ensemble de problèmes. Enfin, loin de constituer un simple savoir-faire scolaire, la maîtrise du commentaire et de la dissertation permettra de construire et de nourrir notre propre réflexion, en offrant des outils susceptibles d'être affinés de façon plus personnelle.

Ce cours aura pour objectif non seulement d'introduire à l'exercice du commentaire et de la dissertation philosophiques en présentant les outils fondamentaux du discours philosophique (thèse, définition, exemple, argument, etc.), mais également d'amener chacune et chacun à une pratique à la fois exigeante et réflexive de la philosophie.

UE3	Philosophie Générale	6 ECTS – COEFF 3
-----	----------------------	------------------

PL10AM10 : CM et TD (2 groupes)

Yves-Jean Harder

La vérité

La définition de la philosophie comme recherche de la vérité se fonde sur un désir qui ne se satisfait pas de l'identification d'une proposition vraie. Quelle est cette vérité recherchée ? Est-il possible de l'assigner à un contenu universellement valide pour tous les esprits raisonnables ? Si, d'un côté, l'exigence de vérité implique une procédure objective de validation (preuve ou démonstration), d'un autre côté, cette procédure elle-même, aussi rigoureuse soit-elle, est soumise à l'assentiment d'un sujet. L'adéquation de l'esprit à la chose suppose le rapport du sujet à la vérité, à sa propre vérité. Ce questionnement est déployé en trois moments.

I. La **question** de la vérité - La philosophie, comme recherche de la vérité, implique une définition de la vérité qui ne correspond pas à celle d'une proposition vraie, puisqu'elle engage un sujet dans cette recherche. D'où la distinction entre vérité et savoir. Et les notions de doute et de certitude. D'où également la différence entre apparence et vérité, car si la vérité est reconnue par un sujet, à qui elle apparaît, qu'est-ce qui la distingue de l'apparence ?

II. La **méthode** : Le besoin d'attester la vérité par une procédure qui ne dépende pas du sujet conduit à la question de la méthode. Les thèmes abordés concerneront le rapport au langage: signification et vérité; les principes du raisonnement: intuition ou sentiment (d'Aristote à Pascal); ordre logique et ordre rationnel.

III. La **vérité et la réalité** : donner un fondement à la vérité conduit à l'appuyer sur l'être. L'objet saisi par l'acte de l'esprit lorsqu'il a affaire à la vérité est d'abord défini comme une essence. Mais l'ontologie est abandonnée au profit d'une visée de l'objectivité (Kant) qui se retourne en

subjectivité du sujet transcendantal au sujet esthétique, on passe à la subjectivité de l'existence (Kierkegaard).

Les textes étudiés en TD portent sur les différentes notions successivement rencontrées dans le cours. Le cours de philosophie générale, contrairement à celui d'histoire de la philosophie, ne comporte pas de bibliographie spécifique qui pourrait être considérée comme un programme ; il vise à familiariser les étudiants avec la fréquentation de tous les auteurs, puisqu'il n'en est aucun qui n'ait parlé de la vérité.

Ne sont indiquées ici que quelques suggestions de lecture :

- Platon, *République*, Livres V-VII, traduction P. Pachet, Paris, Gallimard, collection « folio », 1993.
- Descartes, *Méditations I & II*. Pour une édition des *Méditations* en livre de poche : Paris, Flammarion, collection « GF », 2009.
- Pascal, *De l'esprit géométrique. De l'art de persuader*. Pour une édition des opuscules de Pascal en livre de poche : sous le titre *De l'esprit géométrique* Paris, Flammarion, collection « GF », 1993.
- Kant, *Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée ?* traduction Jean-François Poirier, Paris, Flammarion, collection « GF », 1991.
- Kierkegaard, *Post-scriptum définitif et non scientifique aux Miettes philosophiques*, II^e Partie, II^e Section, traduction Paul-Henri Tisseau, in - *Œuvres complètes*, t. X, pp. 119-232.
- Heidegger, « De l'essence de la vérité », traduit par A. de Waehlens et W. Biemel, dans *Questions I & II*, Paris, Gallimard, 1968, collection TEL, pp. 159-194.

UE4	Histoire de la Philosophie : Antiquité, Moyen-âge
-----	---

6 ECTS – COEFF 3

PL10AM12

Nicolas Quéirini

Le rapport entre vertu et bonheur — l'éthique de Platon et d'Aristote

De l'avis d'Aristote, le bonheur est universellement désiré. Le désaccord entre les hommes porte alors sur la meilleure façon d'atteindre ce bonheur. Ce désaccord est symptomatique d'une question qui va animer l'ensemble de la philosophie antique : celle de l'existence la meilleure. Platon et Aristote après lui font de la vertu non pas simplement un moyen privilégié de l'accession au bonheur mais une condition nécessaire du bonheur véritable. Nous interrogerons donc précisément ces concepts fondamentaux de la philosophie antique que sont l'*aretè* (la « vertu » ou l'« excellence ») et l'*eudamonia* (le « bonheur ») ainsi que leur articulation dans les textes majeurs de Platon et Aristote.

Le cours conduira alors les étudiants à une connaissance d'ensemble de la *République* de Platon et de l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote, dont la lecture est indispensable, et dont la maîtrise sera exigée. Les étudiants recevront durant le semestre un plan des deux ouvrages, un document présentant de manière accessible à des non-hellénistes le vocabulaire conceptuel grec

dont la maîtrise est nécessaire à la bonne compréhension de la philosophie de Platon et d'Aristote, ainsi qu'une bibliographie complémentaire. Les TD porteront sur des extraits de ces deux œuvres (à *acquérir impérativement dans les éditions indiquées ci-dessous ; les étudiants qui n'auront pas ces traductions ne pourront pas travailler correctement en TD*).

Bibliographie :

Platon :

- *République*, trad. G. Leroux, GF-Flammarion, 2002 (*traduction utilisée dans les TD*) (à lire de manière approfondie et à maîtriser).

- *Alcibiade*, trad. C. Marbœuf et J.-F. Pradeau, GF-Flammarion, 2000 (à lire en introduction).

Aristote :

- *Éthique à Nicomaque*, trad. J. Tricot, Vrin, 1972 (réimprimé depuis) (*traduction utilisée dans les TD*) (à lire de manière approfondie et à maîtriser avec un soin particulier pour les livres I, II, III, VI, VII, X).

Littérature secondaire (non obligatoire mais utile à l'approfondissement des auteurs) :

Sur Platon :

- Léon Robin, *Platon*, Paris, Quadrige/Puf, 1935.

- Monique Dixsaut, *Platon*, Paris, Vrin, 2012.

Sur Aristote :

- Micher Crubellier et Pierre Pellegrin, *Aristote, Le philosophe et les savoirs*, Folio Essais, 2002.

Sur Platon et Aristote :

- Anne Merker, *Une morale pour les mortels*, Paris, Les Belles Lettres, 2011.

UE5	UE découverte interdisciplinaire	6 ECTS – COEFF 2
-----	----------------------------------	------------------

L'UE5 permet de découvrir une autre discipline. Au choix :

Faculté des sciences sociales : Introduction à la sociologie

Faculté des Lettres : Linguistique française

Faculté des Lettres : grec

Faculté des Langues : Langue allemande

Littérature et civilisation allemande

Faculté des Arts : Histoire et théorie des arts visuels

N.B. Cette liste demeure indicative, mais les choix proposés ici, particulièrement propices à compléter le cursus de philosophie, sont encouragés. Tout autre choix doit être soumis à l'approbation du responsable pédagogique (Laurent Fedi)

UE6	Projet professionnel/réorientation	3 ECTS – COEFF 1
-----	------------------------------------	------------------

Cours dans une autre discipline, choisi à l'extérieur de la Faculté de philosophie, dont autre langue, vivante ou morte.

CCI 1^{ER} SEMESTRE

semestre 1	Session initiale				
	Nombre des épreuves	intitulé de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABI = O ;)
UE1 LVE	1	Oral	20 min		X
anglais	1	Oral	20 min		X
allemand	2	Devoir sur table	2 h	X	
UE2 Méthodologie disciplinaire	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS	2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE3 Philosophie générale	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2 h		X
	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn 2h ou 4 h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE4 Histoire de la philo : Antiquité et Moyen-âge	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2 h		X
	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2 h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE5 Découverte Interdisciplinaire		Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédagogique			
UE6 Projet professionnel/ réorientation		Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédagogique			

Une session de rattrapage est organisée pour chaque semestre à l'issue de la première session. Elle concerne tous les étudiants déclarés ajournés (qui ont obtenu une moyenne inférieure à 10/20 après calcul de la compensation entre les deux semestres), ainsi que les étudiants défaillants (absents à une épreuve C).

Un étudiant qui passe la session de rattrapage DOIT IMPÉRATIVEMENT REPASSER L'ÉPREUVE DE CHAQUE UE OÙ IL A ÉTÉ DÉCLARÉ AJOURNÉ (c'est-à-dire TOUTES les UE du semestre où il a obtenu une note inférieure à 10), ainsi que l'épreuve de CHAQUE UE où il a été déclaré DÉFAILLANT.

semestre 1	Session de rattrapage				
	Nombre d'épreuves	intitulé de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABI = O ;)
UE1 LVE	1	Oral	20 min	x	
anglais					
allemand					
UE2 Méthodologie disciplinaire	1	Oral	20 min	X	
UE3 Philosophie générale	1	Ecrit type DS	4h	X	
UE4 Histoire de la philosophie : Antiquité et Moyen-âge	1	Ecrit type DS	4h	X	
UE 5 Découverte Interdisciplinaire		Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédagogique			
UE6 Projet professionnel/ réorientation		Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédagogique			

Deuxième semestre

UE1 LVE 1

3 ECTS – COEFF 1

PL10BM30 : Allemand (non linguiste)

Marilène Sutter

Niveau I débutant/moyen-faible

Introduction progressive des termes et notions permettant de comprendre, écrire et parler un allemand simple (débutant). Consolidation, élargissement des acquis lexicaux et grammaticaux (moyen) sur la base de textes littéraires et/ou civilisationnels adaptés

Niveau II (à partir de B1/B2)

À travers l'étude de textes ou d'une œuvre complète, continuer à mieux appréhender ce qui fait la particularité de la langue allemande

PL10BM31 : Anglais (non linguiste)

Natalie Roulon

Cette formation couvrira les quatre compétences (compréhension orale et écrite, expression orale et écrite) et proposera une initiation à la traduction. L'enrichissement du lexique et la consolidation des acquis grammaticaux seront des objectifs prioritaires. Le cours poursuivra les objectifs du 1^{er} semestre.

UE2 Outils et méthodes

6 ECTS – COEFF 2

PL10BM91

Jean-Luc Gangloff

Méthodologie

Dans le cadre des études universitaires et des concours de philosophie, les deux types de production intellectuelle que constituent la dissertation et l'explication de texte ont connu au fil des décennies quelques remises en cause. Ils ont cependant bien résisté à ces épreuves et se sont révélés, à ce jour, les plus pertinents pour donner à voir l'exercice d'une pensée en acte et pour juger sur le plan académique de la valeur et de la portée de cette dernière. Dans le cadre du cours de méthodologie disciplinaire du second semestre de L1, l'accent sera mis notamment sur l'analyse de concept et sur l'usage des références philosophiques au sein d'une argumentation. On accordera également un intérêt tout particulier à la mise en relief de la

valeur heuristique – et non simplement illustrative – des exemples, aussi bien dans les textes des auteurs de la tradition philosophique que dans les dissertations rédigées par les étudiants eux-mêmes.

UE3 Philosophie des sciences et logique

6 ECTS – COEFF 3

PL10BM16

Françoise Longy et Stéphanie Dupouy

Introduction à la philosophie des sciences.

Définir la science, par différence d'avec ce qui n'est pas elle (qu'il s'agisse de religion, de métaphysique, de pseudo-science, mais aussi de savoirs techniques ou factuels sans dimension scientifique) est une question importante à la fois pour des raisons *théoriques* (si la science est une connaissance présentant certaines qualités, on doit pouvoir dire en quoi ces qualités consistent) et pour des raisons *pratiques* (si certaines croyances ou pratiques sont valorisées ou disqualifiées au motif qu'elles sont ou ne sont pas des sciences, on doit pouvoir justifier le traitement différencié qu'on réserve aux unes et aux autres). À cette question (« qu'est-ce que la science ? »), cet enseignement entend apporter quelques éléments de réponse, en considérant la diversité des savoirs et des disciplines qui peuvent être appelés des sciences.

La première partie du cours portera sur les formes légitimes de justification et d'argumentation. C'est l'objet central de la Logique, et depuis Aristote, une condition générale de scientificité commune à toutes les sciences. La seconde partie, la plus importante, sera consacrée aux critères de validité et aux méthodes qui sont propres aux différentes sciences, en distinguant, en particulier, les sciences empiriques des sciences non empiriques (ou peu empiriques) comme les mathématiques. Dans cette partie, on s'attachera à définir quelques notions centrales pour réfléchir aux sciences mathématiques et physiques telles que « démonstration » ou « axiome » ; puis on présentera quelques concepts épistémologiques propres aux sciences de la Nature (physique, biologie...), tels que « expérience », « méthode expérimentale », « induction », « confirmation », « réfutation », « loi de la nature », « explication », « prédiction » ou « mesure ». La troisième et dernière partie du cours reprendra la question de la scientificité en s'interrogeant, d'une part, sur les finalités poursuivies par les sciences, et, d'autre part, sur la façon dont elles évoluent dans le temps et les problèmes épistémologiques que ces évolutions peuvent poser.

Bibliographie :

Laurence Bouquiaux et Bruno Leclercq *Logique formelle et argumentation*, Deboeck.

Chalmers (Alan) *Qu'est-ce que la science?* Biblio-Poche.

Toulmin (Stephen) *L'explication scientifique*, Armand Colin.

Hempel (Carl) *Éléments d'épistémologie*, Armand Colin.

Soler (Lena) *Introduction à l'épistémologie*, Ellipses.

D'autres textes et références bibliographiques seront données en cours.

UE4	Histoire de la philosophie : Renaissance, période moderne 6 ECTS COEF 3
-----	---

PL10BM12 – CM et un groupe de TD

Gianluca Briguglia

Introduction à la Philosophie de la Renaissance

On pense habituellement la Renaissance comme une préparation ou une naissance de l'époque moderne, et la philosophie de la Renaissance comme un tournant décisif, ou comme une rupture par rapport aux siècles médiévaux. Cependant la catégorie historiographique de « philosophie de la Renaissance » a toujours été plus complexe et articulée, et les relations entre Renaissance et Moyen Âge, et Renaissance et époque moderne, beaucoup plus problématiques. Le CM parcourra tout d'abord les grandes interprétations classiques de la notion de Renaissance, en analysant leurs enjeux historiographiques et idéologiques, de P. O. Kristeller à E. Garin, de J. Burckhardt à E. Cassirer, à E. Grassi. En suite on introduira les grands thèmes de la philosophie de la Renaissance, le retour du platonisme, les transformations de l'aristotélisme, les philosophies de la nature et de la politique, la centralité de l'homme dans le cosmos.

En TD on proposera la lecture de textes choisis tirés d'ouvrages d'auteurs tels que Marsile Ficin, Pic de la Mirandole, Machiavel.

Bibliographie :

CM

Pour une introduction aux sujets et aux philosophes de la Renaissance, on conseille un des textes suivants (CM et TD1) :

The Cambridge Companion to Renaissance Philosophy, éd. J. Hankins, Cambridge University Press, 2007.

The Cambridge History of Renaissance Philosophy, éd. C. B. Schmitt - Q. Skinner, Cambridge University Press, 1988.

Pour l'histoire de la catégorie historiographique de Renaissance (et d'Humanisme) on conseille un des textes suivants :

Burckhardt, J., *Civilisation de la Renaissance en Italie*, édition au choix (éd. or. 1860).

Garin, E., *L'humanisme italien : philosophie et vie civile à la Renaissance*, Paris, Albin, 2005.

Garin, E., *Le zodiaque de la vie : polémiques antiastrologiques à la Renaissance*, Paris, Les Belles Lettres, 1991.

Garin, E., *Moyen Age et Renaissance*, Paris, Gallimard, 1989.

Schmitt, Ch., *Aristote et la Renaissance*, Paris, Presses universitaires de France, 1992.

Margolin, J.-C., *Philosophies de la Renaissance*, Orléans, Paradigme, 1998.

Kristeller, P. O., *Huit philosophes de la Renaissance italienne*, Genève, Droz, 1975.

Il faut maîtriser un ouvrage de chaque auteur du cours (Marsile Ficin, Pic de la Mirandole, Machiavel). L'ouvrage peut être tiré de la liste suivante (pour d'autres ouvrages il faut s'accorder avec l'enseignant).

Marsile Ficin :

Commentaire sur le Banquet de Platon, Paris, Les Belles Lettres, 2012.

Les trois Livres de la vie, Paris, Fayard, 2000.

Métaphysique de la lumière (comprend *De Raptu Pauli*, *Orphica Comparatio Solis ad Deum*, *De Sole* et *De Lumine*), Chambéry, éditions de L'Act Mem, 2008.

Quid sit lumen, Paris, Allia, 2009.

Jean Pic de la Mirandole :

Œuvres philosophiques, éd. O. Boulnois et G. Tognon, Paris, PUF, 1993 (*Discours*, *l'Etre et l'Un*, *Heptaple*, lettres à E. Barbaro, à Laurent de Médicis, à Jean-François, et *Commentaire du psaume XV*) ;

De la dignité de l'homme, Paris-Tel Aviv, éd. de l'Éclat, 2008.

Machiavel :

Discours sur la première décade de Tite-Live, Paris, Gallimard 2004.

Le Prince, éd. au choix.

TD : on lira en cours des chapitres tirés des textes suivants, selon les modalités qu'on expliquera pendant les premières séances :

Nicolas Machiavel, Le Prince, éd. au choix.

Marsile Ficin, De Raptu Pauli et De sole, éd. cit.

Pic de la Mirandole, De la dignité de l'homme, éd. cit.

UE5	Ouverture interdisciplinaire	6 ECTS – COEFF 3
-----	------------------------------	------------------

Un parcours au choix :

Histoire de la philosophie allemande

PL10BM20 CM

Jil Muller

Kant et Leibniz : la question du mal

En abordant l'œuvre de Kant par *La religion dans les limites de la simple raison*, nous étudierons le concept de mal dans la nature humaine. Ce texte sera mis en regard avec le texte de Leibniz, *Essais de théodicée sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme et l'origine du mal*. Ainsi, nous parviendrons à comprendre la compréhension divergente, chez ces deux auteurs, de la question du mal, et de la nature humaine. L'introduction sera faite à partir du livre *Le mal*, de Paul Ricoeur.

Bibliographie :

- Paul Ricoeur, *Le mal. Un défi à la philosophie et à la théologie*, Labor et Fides, 2004.

- Emmanuel Kant, *La religion dans les limites de la simple raison*, Librairie philosophique J. Vrin, Paris, 1994.
- Emmanuel Kant, *Sur l'échec de tout essai philosophique en matière de Théodicée*, Editions Cécile Défaud, La chose à penser, Nantes, 2009.
- Gottfried Wilhelm Leibniz, *Essais de théodicée sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme et l'origine du mal*, Flammarion « GF », Paris, 1999.

et

PL10BM29 TD :

Le TD nous permettra d'aborder la pensée religieuse de Leibniz en nous penchant davantage sur sa *Théodicée*. Nous tenterons de comprendre sa conception de Dieu et de la bonté de Dieu, toujours en lien avec sa pensée du Mal.

Ou

Philosophie et théories de l'art

PL10BM24 CM

Mickaël Labbé

« La question esthétique »

Il s'agira dans ce cours d'interroger la *spécificité* de la pensée esthétique à partir de sa naissance supposée au XVIIIème siècle (surtout avec des sources allemandes : Baumgarten, Kant, puis Schiller et Hegel). Nous poursuivrons cet objectif en regard à la fois des philosophies de l'art antérieures, mais également des autres discours sur l'art ayant œuvré à la définition de l'esthétique (théorie des arts, discours de la critique, etc.), cela dans le but d'interroger le contenu problématique du concept d'« esthétique » (que désigne réellement le terme ?), ainsi que les principales questions soulevées par cette approche des arts et du sensible en général.

Bibliographie indicative :

- Danièle COHN / Giuseppe DI LIBERTI (éds.), *Textes-clés d'Esthétique. Connaissance, Art et Expérience*, Paris, Vrin, 2012.
- G. W. F. HEGEL, *Introduction à l'Esthétique : Le Beau*, Paris, Champs Flammarion, 2009.
- Emmanuel KANT, *Critique de la faculté de juger*, Paris, GF, 2015.
- Erwin PANOFKY, *Idea : contribution à l'histoire du concept de l'ancienne théorie de l'art*, Paris, Gallimard Tel, 1989.
- Jacques RANCIERE, *Malaise dans l'esthétique*, Galilée, 2004.
- Friedrich SCHILLER, *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*, Paris, Aubier Montaigne, 1992.
- Serge TROTTEIN (dir.), *L'esthétique naît-elle au XVIIIe siècle ?*, Paris, PUF, 2000.

PL10BM84 TD :

Mickaël Labbé

« Qu'est-ce qu'une idée artistique ? »

En lien direct avec des œuvres singulières et avec la théorie / l'histoire des arts (peinture, photographie, poésie, cinéma, architecture, etc.), nous chercherons à penser la pluralité des arts à partir d'une réflexion sur le concept d'idée artistique. Qu'est-ce qu'avoir une idée en art ? L'approche esthétique et philosophique peut-elle permettre d'éclairer cette question ?

Il s'agira là d'un dialogue entre l'art et la philosophie à partir de (et à même) la réflexion sur les œuvres, l'esthétique étant en grande partie une philosophie *appliquée* aux arts.

Bibliographie indicative (des informations détaillées seront fournies à la rentrée) :

Arthur Danto, *La Madone du futur*, Paris, Seuil, 2003.

Gilles DELEUZE, « Qu'est-ce que l'acte de création ? », in : *Deux régimes de fous*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2003.

Gilles DELEUZE, *Francis Bacon : Logique de la sensation*, Paris, Seuil, 2002.

John DEWEY, *L'Art comme expérience*, Paris, Folio « Essais », 2010.

Henri FOCILLON, *Vie des formes*, Paris, PUF, 1943.

Konrad FIEDLER, *Aphorismes*, Paris, Éditions rue d'Ulm, 2013.

Jacqueline LICHTENSTEIN, *Les raisons de l'art : essai sur les limites de l'esthétique*, Paris, Gallimard, 2014.

Maurice MERLEAU-PONTY, *L'œil et l'esprit*, Paris, Folio Essais, 1985.

Il serait bon que les étudiants développent leur culture artistique par la fréquentation d'œuvres et par la lecture d'ouvrages d'histoire de l'art.

UE6	Projet professionnel/réorientation	3 ECTS – COEFF 1
-----	------------------------------------	------------------

1 module au choix :

Module « préprofessionnalisation à l'enseignement » (ESPE) FME1 BM01

Ou

Cours dans une autre discipline, choisi à l'extérieur de la Faculté de philosophie, dont autre langue, vivante ou morte.

CCI 2ème SEMESTRE

semestre 2		Session initiale			
	Coefficient des épreuves	intitulé de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABI = O ;
UE 1 LVE	1	Oral	20 min		X
anglais	1	Oral	20 min		X
allemand	2	Devoir écrit	2 h	X	
UE2 Méthodologie disciplinaire	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS	2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE3 Philosophie des sciences et logique	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS	2 h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE4 Hist. de la philosophie : Renaissance, période moderne	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS	2h		X
	2	Ecrit type DS	4h	X	
UE 5 Interdisciplinaire	1	Ecrit type DS ou DM	2h		x
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		x
	2	Ecrit type DS	4h	X	
UE6 Projet professionnel/ réorientation		Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédagogique			

CCI 2^{ème} semestre

Une session de rattrapage est organisée pour chaque semestre à l'issue de la première session. Elle concerne tous les étudiants déclarés ajournés (qui ont obtenu une moyenne inférieure à 10/20 après calcul de la compensation entre les deux semestres), ainsi que les étudiants défaillants (absents à une épreuve C).

Un étudiant qui passe la session de rattrapage DOIT IMPÉRATIVEMENT REPASSER L'ÉPREUVE DE CHAQUE UE OÙ IL A ÉTÉ DÉCLARÉ AJOURNÉ (c'est-à-dire TOUTES les UE du semestre où il a obtenu une note inférieure à 10), ainsi que l'épreuve de CHAQUE UE où il a été déclaré DÉFAILLANT.

semestre 2		Session de rattrapage			
	Nombre d'épreuves	intitulé de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABI = O ;
UE 1 LVE	1	Oral	20 min	x	
anglais					
allemand					
UE2 Méthodologie disciplinaire	1	Oral	20 min	X	
UE3 Philosophie des sciences et de la logique	1	Ecrit type DS	4h	X	
UE4 Hist. de la philosophie : Renaissance, période moderne	1	Ecrit type DS	4h	X	
UE 5 Interdisciplinaire	1	Ecrit type DS	2h	X	
Ue6 Projet professionnel/ réorientation		Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédagogique			

Troisième semestre

UE1	LVE 1	3 ECTS – COEFF 1
-----	-------	------------------

PL10CM30 : Allemand (non linguiste)

Marilène Sutter

Niveau I débutant/moyen-faible

Introduction progressive des termes et notions permettant de comprendre, écrire et parler un allemand simple (débutant). Consolidation, élargissement des acquis lexicaux et grammaticaux (moyen) sur la base de textes littéraires et/ou civilisationnels adaptés

Niveau II (à partir de B1/B2)

À travers l'étude de textes ou d'une œuvre complète, continuer à mieux appréhender ce qui fait la particularité de la langue allemande

PL10CM31 : Anglais (non linguiste)

Natalie Roulon

Ce cours est consacré à la traduction de textes théoriques, d'extraits littéraires et d'articles de presse et couvrira en outre les quatre compétences (compréhension orale et écrite, expression orale et écrite).

UE2	Outils et méthodes	3 ECTS – COEFF 2
-----	--------------------	------------------

PL10CM91

Jil Muller

Methodologie

L'objectif de ce cours est de transmettre aux étudiants une approche précise des deux exercices primordiaux de la philosophie, à savoir la dissertation philosophique et le commentaire de texte. La méthodologie en philosophie ne saurait être une méthode unique adaptable à tout texte et tout sujet de dissertation. La pratique de ces deux exercices constitue en réalité l'unique moyen pour trouver sa propre méthode, tout en approfondissant certaines notions et contenus philosophiques.

PL10CM10 – CM mutualisé avec licence H

Jacob Rogozinski.

La religion

Depuis les Grecs, la philosophie occidentale a considéré la religion comme l'un de ses objets privilégiés. Tout en prenant ses distances avec "les dieux de la foule", ceux des mythes et des croyances traditionnelles, elle s'est efforcée d'élaborer une théologie philosophique. Pendant de nombreux siècles, la philosophie s'est attachée à prouver rationnellement l'existence de "Dieu"; jusqu'à ce que Kant montre que la théologie rationnelle se fonde sur une illusion transcendantale. Malgré différentes tentatives visant à la re-fonder sur de nouvelles bases, la théologie philosophique entre alors dans une crise profonde. Cette crise a été radicalisée par les critiques de la religion opérées par les "maîtres du soupçon", Marx, Nietzsche et Freud, et par les sciences humaines. La religion dans son ensemble, qu'elle soit philosophique ou populaire, apparaît désormais comme une illusion, une idéologie, une névrose. Ce geste critique qui accompagne le "désenchantement du monde" et la sécularisation des sociétés occidentales, nous conduit-il nécessairement vers une "sortie du religieux? Une autre approche du religieux n'est-elle pas possible à partir d'œuvres majeures du XX^e siècle comme celles de Heidegger et de Levinas?

bibliographie de base :

Le cours et les TD s'appuieront sur un recueil de textes publié par Garnier-Flammarion, collection "Corpus" : *La religion* (présentation de M. Fœssel)
On peut également consulter dans la même collection le recueil *Dieu* (présentation de M.F. Pellegrin)

PL10CM10 –TD (non mutualisé avec licence H)

Sihem Riad

Matérialisme et spiritualisme, au XIX^e siècle, en France et en Allemagne**PL10CM12 CM**

Laurent Fedi

Le spiritualisme français de Maine de Biran à Bergson

La première réaction contre le matérialisme du XVIII^e siècle fut sans doute idéologique, mais avec Maine de Biran elle fut aussi philosophique, fondée sur une recherche intérieure, en lien avec une expérience simple, celle de

l'effort moteur volontaire, qui complète l'approche objectiviste de la science et rend à l'esprit la capacité de s'éprouver comme cause. De là une sorte de métaphysique empirique qui se poursuit, avec des déclinaisons différentes, tout au long du XIX^e siècle, à travers Ravaisson, Lachelier et Boutroux, jusqu'à Bergson, qui définit l'esprit comme « une force qui peut tirer d'elle-même plus qu'elle ne contient, rendre plus qu'elle ne reçoit, donner plus qu'elle n'a ». A la différence des philosophes spéculatifs, Biran et Bergson cherchent à comprendre la vie de l'esprit à partir de l'expérience la plus immédiate. Ils nous mettent aux prises avec des problèmes essentiels, qui mobilisent une relation nouvelle de la philosophie à la psychologie, voire, pour Bergson, à la neurologie.

Bibliographie :

Maine de Biran, *Essai sur les fondements de la psychologie* [1812], édition Vrin, 2011 (*Œuvres*, tome VII-1), section II (pp. 115-191).

Félix Ravaisson, *La Philosophie en France au XIX^e siècle* [1867], chapitre XXXVI (plusieurs éditions accessibles en ligne).

Henri Bergson, *Essai sur les données immédiates de la conscience* [1889], Paris, PUF, Quadrige, 2007 (éd. F. Worms). Autre éd. possible.

Henri Bergson, « La Conscience et la Vie » [1911] & « L'âme et le corps » [1912], in *L'énergie spirituelle*, Paris, PUF, Quadrige, 2009 (éd. F. Worms). Autre éd. possible.

PL10CM12 TD

Timothée Haug

Le tournant matérialiste de la philosophie allemande, de Feuerbach à Marx

Qu'est-ce qu'être matérialiste en philosophie ? S'agit-il d'une prise de position polémique contre la philosophie elle-même, dans sa dimension métaphysique, ou de la construction d'un nouveau point de vue visant sa transformation ? Ces questions très générales, qui traversent les grandes époques de la tradition, trouvent une résonance toute particulière dans la nouvelle Allemagne du XIX^e siècle, traversée par de nombreux conflits tant théoriques que politiques. Si le revirement matérialiste de Feuerbach peut se comprendre comme une lutte intellectuelle contre les fondements théologiques de l'héritage idéaliste de la philosophie allemande, ses héritiers empruntent par la suite des chemins divergents : tandis que la « querelle du matérialisme » put donner lieu à un nouveau dialogue entre les sciences de la nature florissantes et une philosophie critique à l'égard des hypothèses spiritualistes, la réalisation matérialiste de la philosophie escomptée par Marx s'est donnée pour objet l'étude et la critique du monde social. En interrogeant l'interaction entre philosophie, politique et sciences, ce cours invitera donc dépasser une conception monolithique du matérialisme pour penser la divergence et la tension entre un « matérialisme naturaliste » et un « matérialisme historique ».

Bibliographie :

L. Feuerbach, « Principes de la philosophie de l'avenir », *Manifestes philosophiques*, (trad. L. Althusser), Paris, PUF, 1960.

L. Feuerbach, *Éthique : L'Eudémonisme suivi de Le mystère du sacrifice ou L'homme est ce qu'il mange*, (trad.) A.-M. Pin et R. Bruyeron, Paris, Hermann, 2012.

K. Marx et F. Engels, *L'Idéologie allemande*. 1^{er} et 2^e Chapitres, (trad.) J. Quétier et G. Fondu, Paris, Éditions sociales, 2014.

K. Marx, Préface à la *Contribution à la critique de l'économie politique*, (trad.) M. Husson et G. Badia, Paris, Éditions sociales, 1977.

F. Engels, *Ludwig Feuerbach et la fin de la philosophie classique allemande*, (trad.) J.-P. Cotten, Paris, Éditions sociales, 1980.

Leo Freuler, *La crise de la philosophie au XIXe siècle*, Paris, J. Vrin, 1997.

Regarder notamment ch. 2 « L'opposition de la gauche hégélienne et des sciences de la nature » et ch. 3 « Le matérialisme naturaliste ou vulgaire » (pp. 27-86).

F.-A. Lange, *Histoire du matérialisme*, (trad.) B. Pommerol, Paris, Schleier Frères, 1910 (texte disponible en ligne). Regarder notamment T. II : *Le matérialisme depuis Kant*, Première partie, chapitre II, « Le matérialisme philosophique depuis Kant » (pp. 72-154).

UE5	Philosophie des sciences et logique	3 ECTS – COEFF 2
-----	-------------------------------------	------------------

PL10CM13

Françoise Longy et Stéphanie Dupouy

Sciences et philosophie de la nature de l'Antiquité au XVII^e siècle

Le cours cherchera à donner une présentation contrastée de la science grecque et de la science classique. Pour la science grecque, l'accent sera mis sur l'invention de la démonstration mathématique, sur la conception platonicienne de la science, la théorie de la science d'Aristote et sa physique, et sur la physique d'Archimède. Pour la science moderne, on examinera quatre grandes transformations des XVI^e-XVII^e siècles : la révolution astronomique, de Copernic à Kepler et Galilée ; la naissance de la physique mathématique (Galilée, Descartes) ; le renouveau de l'observation et de l'expérimentation ; et le mécanisme. Au-delà du récit de ces découvertes, nous nous demanderons de quel ordre est la rupture intervenue entre l'Antiquité et la période moderne : découverte de nouveaux faits, invention d'une nouvelle méthode scientifique, d'une nouvelle conception de la science, ou encore redéfinition (ontologique) de la Nature elle-même ?

Nous lirons dans cette perspective des textes des protagonistes (Aristote, Copernic, Bacon, Galilée, Descartes, Pascal, Locke, etc.) ainsi que d'un certain nombre de philosophes ou historiens des sciences (Duhem, Koyré, Kuhn)

Bibliographie sélective :

- Cohen, I.B. (1960), Les origines de la physique moderne, tr. fr., Seuil, 1993.
Duhem, P. (1908), SOZEIN TA PHAINOMENA, Essai sur la notion de théorie physique de Platon à Galilée, Paris, Vrin, 2008.
Gingras, Y., Keating, P., Limoges, C. (1998), Du scribe au savant. Les porteurs du savoir de l'Antiquité à la révolution industrielle. Montréal, Boréal 1999.
Koestler, A., Les somnambules (1959), tr. fr. G. Fradier, Paris, Calmann-Lévy, 1960.
Koyré, A., Du monde clos à l'univers infini (1957), tr. fr. par R. Tarr, Paris, PUF, 1962.
Koyré, A., Études galiléennes (1939), Paris, Hermann, 1966.
Koyré, A., Études d'histoire de la pensée scientifique, Paris, Gallimard (1966),1985.
Kuhn, T., La Révolution copernicienne (1957), tr. fr. A. Hayli, Paris, Fayard, 1973, et Le Livre de Poche, 1992.
Lenoble, R., Esquisse d'une histoire de l'idée de nature, Paris : Albin Michel,1969.
Rossi, P. Aux origines de la science moderne, Paris, Seuil (Point Sciences), 2004.
Shapin, S. (1996), La révolution scientifique, tr. fr. Paris, Flammarion, 1998.

UE6	Ouverture interdisciplinaire	6 ECTS – COEFF 3
-----	------------------------------	------------------

Un parcours au choix :

Histoire de la philosophie allemande

PL10CM20 : CM

Sihem Riad

Les Méditations cartésiennes de Husserl

Husserl considérait les *Méditations cartésiennes* (1929) comme son "discours de la méthode". Il s'agit en effet d'une présentation synthétique de la méthode et des développements de la phénoménologie, qu'il avait fondée trente ans plus tôt, et de l'exposé le plus achevé de la "voie cartésienne vers la réduction". Après avoir rappelé les principaux acquis des quatre premières *Méditations*, on se centrera sur la V^o qui explore la question de la constitution d'autrui et de l'intersubjectivité. La réponse que Husserl donne ici à cette question fondamentale a été critiquée par la plupart de ses successeurs. L'étude de la V^o *Méditation cartésienne* est donc une occasion privilégiée pour examiner cette confrontation avec la phénoménologie husserlienne engagée par plusieurs philosophes majeurs du XX^e siècle, comme Heidegger, Sartre, Levinas et Michel Henry.

bibliographie de base :

- Husserl, *Cartesianische Meditationen*, F. Meiner Verlag
- Husserl, *Méditations cartésiennes*, (traduction E. Levinas),Vrin

Et

PL10CM29 : TD Textes allemands

Jacob Rogozinski

ou

Philosophie et théories de l'art

PL10CM24 CM

Mickaël Labbé

« Introduction à la philosophie de l'architecture »

Bien que les relations entre la philosophie et l'architecture aient été anciennes et constantes, l'architecture semble être la forme d'art qui soit la plus mal-aimée et la plus méconnue des philosophes. En effet, en regard de la conception traditionnelle de l'art, elle présente une véritable difficulté pour la philosophie esthétique en raison de son caractère « hybride ». Elle est à la fois un art et une discipline technique et scientifique, elle se donne symbolique mais aussi fonctionnelle, expressive mais aussi utilitaire, rare et raffinée mais aussi partout présente dans le quotidien des hommes. Cette particularité, qui fait se tenir ensemble et de manière essentielle des déterminations habituellement vues comme incompatibles, semble ainsi appeler une esthétique originale, irréductible à l'esthétique générale, voire exiger une « reconception » de la discipline esthétique à partir de ce qui se tient dans sa marge, l'architecture.

En lien avec des exemples architecturaux précis, nous lirons les textes fondamentaux structurant ce champ de la pensée esthétique et philosophique et nous aborderons les principales problématiques qui s'y font jour (nature de l'art architectural, dialogue entre forme et fonction, question de la signification en architecture, rôle du récepteur-usager dans la constitution de l'objet architectural, question de l'expérience architecturale, art de l'espace vs art du temps, etc.).

Bibliographie :

Pour une anthologie de textes en langue française :

Mickaël LABBE (éd.), *Textes-clés de philosophie de l'architecture*, Paris, Vrin, 2017.

Autres anthologies en allemand ou en anglais :

Christoph BAUMBERGER (hrsg.), *Architekturphilosophie. Grundlagentexte*, Münster, Mentis Verlag, 2013.

Jörg GLEITER / Ludger SCHWARTE (hrsg.), *Architektur und Philosophie*, Bielefeld, Transcript Verlag, 2015.

Michael MITIAS (ed.), *Philosophy and Architecture*, Amsterdam-Atlanta, Rodopi, 1994.

Autres références philosophiques intéressantes :

- Gaston BACHELARD, *La poétique de l'espace*, Paris, PUF, 2004.
Benoît GOETZ, *La Dislocation. Architecture et philosophie*, Paris, Éditions de la Passion, 2001.
Martin HEIDEGGER, « Bâtir Habiter Penser », in : *Essais et Conférences*, Paris, Gallimard, 1980.
Roman INGARDEN, *L'œuvre architecturale*, Paris, Vrin, 2013.
Georges PEREC, *Espèces d'espaces*, Paris, Galilée, 2000.
Erwin PANOFKY, *Architecture gothique et pensée scolastique*, Paris, Minuit, 1967.
Daniel PAYOT, *Le Philosophe et l'architecte. Sur quelques déterminations philosophiques de l'idée d'architecture*, Paris, Aubier Montaigne, 1992.
Richard SHUSTERMAN, *Soma-esthétique et architecture : une alternative critique*, Genève, Haute école d'art et de design, 2010.
Paul VALERY, *Eupalinos ou l'Architecte*, Paris, Gallimard, 1970.
Heinrich WÖLFFLIN, *Prolégomènes à une psychologie de l'architecture*, Paris, Éditions de La Villette, 2005.

Quelques écrits d'architectes :

- Alvar AALTO, *La table ronde et autres textes*, Marseille, Parenthèses, 2012.
Mario BOTTA, *Éthique du bâti*, Marseille Parenthèses, 2005.
Louis I. KAHN, *Silence et Lumière*, Paris, Éditions du Linteau, 1996.
LE CORBUSIER, *Vers une architecture*, Paris, Champs Flammarion, 2008.
LE CORBUSIER, *Entretien avec les étudiants des écoles d'architecture*, Paris, Minuit, 1958.
Adolf LOOS, *Ornement et crime*, Paris, Payot & Rivages, 2003.
Pier Luigi NERVI, *Savoir construire*, Paris, Éditions du Linteau, 2016.
Juhani PALLASMAA, *Le Regard des sens*, Paris, Éditions du Linteau, 2010.
Auguste PERRET, *Contribution à une théorie de l'architecture*, Paris, Éditions du Linteau, 2016.
Aldo ROSSI, *Autobiographie scientifique*, Marseille, Parenthèses, 2010.
Peter ZUMTHOR, *Penser l'architecture*, Basel-Boston-Berlin, Birkhäuser, 2008.
Peter ZUMTHOR, *Atmosphères*, Basel-Boston-Berlin, Birkhäuser, 2008.

PL10CM84 TD :

Mickaël Labbé

« Penser la ville : espace, politique, utopie »

En complément de l'interrogation esthétique sur l'objet architectural dans le CM, nous aborderons ici la question du lien entre art et politique par le biais d'une réflexion sur la ville. A partir de sources fondamentales (philosophie, pensée sociale, littérature, peinture), nous chercherons à comprendre l'importance de la ville comme fait humain, mais également à saisir pourquoi toute utopie sociale se spatialise toujours en des formes architecturales et

urbaines. Nous aborderons également la question de la réflexion sur la ville contemporaine.

Bibliographie indicative :

- Jean-Christophe BAILLY, *La phrase urbaine*, Paris, Seuil, 2013.
Walter BENJAMIN, *Paris, capitale du XIXe siècle*, Paris, allia, 2015.
Italo CALVINO, *Les villes invisibles*, Paris, Folio, 2013.
Alain CAMBIER, *Qu'est-ce qu'une ville ?*, Paris, Vrin, 2005.
Françoise CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*, Paris, Seuil, 2014.
Guy DEBORD, *Œuvres*, Paris, Gallimard Quarto, 2006.
Robert FISHMAN, *L'utopie urbaine au XXe siècle*, Bruxelles, Mardaga, 1980.
Michel FOUCAULT, *Le corps utopique. Les Hétérotopies*, Paris, Lignes, 2009.
David HARVEY, *Le capitalisme contre le droit à la ville*, Paris, Amsterdam, 2011.
Henri LEFEBVRE, *Le Droit à la ville*, Paris, Economica, 2009.
Thierry PAQUOT (dir.), *Habiter l'utopie : le familistère Godin à Guise*, Paris, Éditions de La Villette, 2004.
Thierry PAQUOT, *Un philosophe en ville*, Gollion, Infolio, 2016.
Daniel PAYOT, *Des villes-refuges : témoignage et espacement*, Éditions de l'Aube, 1992.
Frédéric ROUVILLOIS, *L'utopie*, Paris, GF, 2013.
Georg SIMMEL, *Les grandes villes et la vie de l'esprit*, Paris, Payot, 2013.

UE7	Projet professionnel/réorientation	3 ECTS – COEFF 1
-----	------------------------------------	------------------

1 module au choix :

Module « préprofessionnalisation à l'enseignement » (ESPE) FME1CM02

Ou

Cours dans une autre discipline, choisi à l'extérieur de la Faculté de philosophie, dont autre langue, vivante ou morte.

CCI 3ème SEMESTRE

semestre 3		Session initiale			
	Coefficient des épreuves	intitulé de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABI = O ;
UE 1 LVE	1	Oral	20 min		X
anglais	1	Oral	20 min		X
allemand	2	Devoir type DS	2 h	X	
UE2 Méthodologie disciplinaire	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS	2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE3 Philosophie générale	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE4 Hist. de la philosophie : période contempo.	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	2 h		X
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE 5 Philo. des sciences et logique	1	Ecrit type DS ou DM Ou exposé oral	20 mn ou 2h		x
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		x
	2	Ecrit type DS	4h	X	

UE6 interdisciplinaire au choix	1	Ecrit type DS ou DM	2h		x
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		x
	2	Ecrit type DS	4h	X	
UE7 projet professionnel /réorientation		Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédagogique			

CCI 3^{ème} semestre

Une session de rattrapage est organisée pour chaque semestre à l'issue de la première session. Elle concerne tous les étudiants déclarés ajournés (qui ont obtenu une moyenne inférieure à 10/20 après calcul de la compensation entre les deux semestres), ainsi que les étudiants défaillants (absents à une épreuve C).

Un étudiant qui passe la session de rattrapage DOIT IMPÉRATIVEMENT REPASSER L'ÉPREUVE DE CHAQUE UE OÙ IL A ÉTÉ DÉCLARÉ AJOURNÉ (c'est-à-dire TOUTES les UE du semestre où il a obtenu une note inférieure à 10), ainsi que l'épreuve de CHAQUE UE où il a été déclaré DÉFAILLANT.

semestre 3		Session de rattrapage			
	Coefficient des épreuves	intitulé de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABI = O ;
UE 1LVE	1	Oral	20 min	x	
anglais					
allemand					
UE2 Méthodologie disciplinaire	1	Oral	20 min	X	
UE3 Philosophie générale	1	Ecrit type DS	4h	X	
UE4 Hist. de la philosophie : période contemporaine	1	Ecrit type DS	4h	X	
UE 5 Philo des sciences et logique	1	Ecrit type DS	2h	X	
UE6 Interdisciplinaire au choix	1	Ecrit	2h	X	
UE7 projet professionnel/réorientation		Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédagogique			

Quatrième semestre

UE1	LVE 1	3 ECTS – COEFF 1
-----	-------	------------------

PL10DM30 : Allemand (non linguiste)

Marilène Sutter

Niveau I débutant/moyen-faible

Introduction progressive des termes et notions permettant de comprendre, écrire et parler un allemand simple (débutant). Consolidation, élargissement des acquis lexicaux et grammaticaux (moyen) sur la base de textes littéraires et/ou civilisationnels adaptés

Niveau II (à partir de B1/B2)

À travers l'étude de textes ou d'une œuvre complète, continuer à mieux appréhender ce qui fait la particularité de la langue allemande

PL10DM31 : Anglais (non linguiste)

Natalie Roulon

Ce cours est consacré à la traduction de textes théoriques, d'extraits littéraires et d'articles de presse et couvrira en outre les quatre compétences (compréhension orale et écrite, expression orale et écrite). Il poursuivra les objectifs du semestre 3.

UE2	Outils et méthodes	3 ECTS – COEFF 2
-----	--------------------	------------------

PL10DM91

Nicolas Quérini

Methodologie

Ce cours a pour objectif d'apporter aux étudiants des connaissances fondamentales en méthodologie philosophique. Nous aborderons les éléments-clés de deux exercices scolaires en philosophie, la dissertation et le commentaire de textes : l'analyse de concepts, l'argumentation, le raisonnement, la démonstration d'une thèse, la problématique etc. Les séances du cours, dans le cadre desquelles des exercices écrits et oraux seront organisés, sont destinées à l'apprentissage des méthodes d'analyse et de leur application.

PL10DM16 – mutualisé avec licence H

CM : Franck Fischbach

Marx et la politique, avant 1848

Que la pensée philosophique de Marx possède une dimension et une portée politiques est une évidence compte tenu du nombre considérable de programmes de partis et de gouvernements, de pratiques militantes et de structures étatiques qui ont été élaborés au nom de cette pensée tout au long du XXe siècle, parfois et trop souvent pour le pire. Mais c'est ce même héritage encombrant qui conduit à oublier que le rapport de Marx à la politique est un rapport compliqué, au point que la première approche de la politique par Marx a été une approche critique. Le cours portera précisément sur la *critique de la politique* que l'on trouve dans la première partie de son œuvre. On étudiera sa critique de l'abstraction de la politique, en lien avec sa critique de l'Etat et avec la perspective d'une fin de la politique. Que reste-t-il de la politique une fois critiquées ses modalités abstraites, et qu'est-ce qui prend le relai de la politique si celle-ci est promise, à terme, à une forme de dissolution ?

Ce CM est complété (pour les seuls étudiants de la Licence de Philosophie) du TD assuré par Jean Quétier intitulé « Marx et la politique après 1848 ».

Bibliographie :

Marx, *Philosophie*, trad. M. Rubel, Paris, Gallimard, Folio-Essais, 1994.

Marx, *Critique du droit politique hégélien*, trad. A. Baraquin, Paris, Editions sociales, 1975.

Marx, *Manuscrits économique-philosophiques de 1844*, trad. F. Fischbach, Paris, Vrin, 2007.

Marx, *Thèses sur Feuerbach*, in : Pierre Macherey, *Marx 1845*, Paris, Editions Amsterdam, 2008.

Marx, Engels, *La Sainte Famille*, trad. E. Cogniot, Paris, Editions sociales, 1969.

Marx, Engels, Weydemeyer, *L'Idéologie allemande* (chapitres 1 et 2), trad. J. Quétier, G. Fondu, Paris, Editions sociales, GEME, 2014.

PL10DM16

TD : Jean Quétier

Marx et la politique, après 1848

Ce TD constitue un complément au CM de Franck Fischbach sur la critique de la politique dans les textes du jeune Marx. Il se concentrera sur la deuxième moitié de la vie de Marx et permettra d'aborder des enjeux théoriques liés à la nouvelle conjoncture historique qui s'ouvre avec la phase révolutionnaire de 1848 et le reflux qui lui fait suite, et qui se poursuit avec la constitution de l'Association internationale des travailleurs en 1864,

la Commune de Paris en 1871 et l'unification de la social-démocratie allemande en 1875.

Le parcours que nous proposerons sera l'occasion de faire le point sur différents aspects de la théorie politique de Marx, parmi lesquels la conception du parti, le rôle de l'État, la réduction du temps de travail ou encore le rôle des coopératives.

Bibliographie indicative :

Karl MARX, *Manifeste du Parti communiste*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1989.

Karl MARX, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1984.

Karl MARX, « Adresse inaugurale et statuts de l'Association internationale des travailleurs », in *Œuvres I*, Paris, Gallimard/Pléiade, 1963.

Karl MARX, *La Guerre civile en France*, Paris, Éditions sociales, 1968.

Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, Paris, Éditions sociales/GEME, 2008.

UE4	Histoire de la Philosophie : Antiquité, Moyen-âge	6 ECTS – COEFF 3
-----	---	------------------

PL10DM12

Gianluca Briguglia

Introduction à la pensée philosophique d'Augustin d'Hippone

Dans le CM on analysera les lignes d'évolution de la philosophie d'Augustin à partir des dialogues philosophiques de la jeunesse jusqu'aux *Confessions* et à la maturité.

Les TD introduiront aux thèmes, auteurs, courants de la philosophie médiévale.

Textes à lire avant le CM et les TD: Augustin, *Confessions*, éd. au choix ; K. Flasch, *Introduction à la philosophie médiévale*, 1992.

La bibliographie complète sera communiquée au début du cours.

UE5	Philosophie des sciences et logique	3 ECTS – COEFF 2
-----	-------------------------------------	------------------

PL10DM13

Nouvel ATER

UE6	Ouverture interdisciplinaire	6 ECTS – COEFF 3
-----	------------------------------	------------------

Parcours Histoire de la philosophie allemande

PL10DM20 – CM

Jean Quétier

L'aliénation : de Hegel à Marx

Le concept d'aliénation occupe aujourd'hui une place importante parmi les outils critiques dont dispose la philosophie sociale. Il permet notamment de penser un certain nombre de phénomènes de dépossession et de domination affectant les formes de vie contemporaines marquées par le capitalisme. À cet égard, le travail constitue la sphère principale dans laquelle l'aliénation prend corps. L'objectif de ce cours est de retracer la genèse du concept d'aliénation au sein d'une séquence de la philosophie allemande du XIXe siècle qui va de Hegel à Marx en passant par Feuerbach.

En effet, c'est surtout à partir de Hegel que le terme d'aliénation dépasse la signification encore essentiellement juridique qu'il avait jusqu'alors. L'aliénation désigne, de façon générale chez Hegel, le processus par lequel l'esprit sort de lui-même pour aller dans son autre. À ce titre, l'aliénation correspond pour Hegel à la structure générale de l'objectivation, elle ne représente pas tant une perte qu'un accomplissement nécessaire.

C'est Feuerbach qui va conférer au concept d'aliénation une dimension critique, celle d'une extériorisation (*Veräußerung*) qui est en même temps une perte d'expression (*Entäußerung*) et un devenir-étranger (*Entfremdung*). Pour Feuerbach, c'est dans la croyance religieuse, lieu d'une projection imaginaire des attributs du genre humain en Dieu, que l'aliénation est à repérer.

Chez Marx, enfin, on retrouve la dimension critique que Feuerbach avait conféré au concept d'aliénation mais la religion ne constitue plus la sphère principale où celle-ci se manifeste. C'est dans le travail sous la forme que lui impose le mode de production capitaliste que l'activité humaine se change en puissance étrangère.

Bibliographie indicative :

Georg Wilhelm Friedrich HEGEL, *Phénoménologie de l'esprit*, Chapitre IV, Paris, GF Flammarion, 2012, Trad. Jean-Pierre Lefebvre.

Ludwig FEUERBACH, *L'Essence du christianisme*, Introduction, Paris, Gallimard, 1992, Trad. Jean-Pierre Osier.

Karl MARX, *Manuscrits économique-philosophiques de 1844*, Paris, Vrin, 2007, Trad. Franck Fischbach.

Karl MARX, *Écrits philosophiques*, Textes 61 à 66, Paris, Champs Flammarion, 2011, Trad. Lucien Sève.

Karl MARX, « 82 textes du *Capital* sur l'aliénation », in Lucien Sève, *Aliénation et émancipation*, Paris, La Dispute, 2012.

Et

PL10DM29 –TD Textes allemands - mutualisé avec la préparation à l'agrégation.
Timothée Haug

Lecture de *L'essence du christianisme* de L. Feuerbach

Comme les contemporains ont pu le noter, la parution de *L'essence du christianisme* en 1841 fit l'effet d'un véritable « coup de tonnerre » dans le monde philosophique allemand, en jetant à bas les idoles théologiques de l'Idéalisme allemand. Dans cet ouvrage décisif pour l'avenir de la philosophie, Feuerbach entreprend une interprétation anthropologique de la religion chrétienne, et par extension de tout monothéisme, visant à démontrer son origine humaine. Plutôt qu'une simple négation ou destruction, de la religion, il y développe une véritable critique ayant pour but de révéler la vérité dont elle est porteuse, tout en dépassant la forme imaginaire de ses croyances.

Afin de comprendre ce tournant athéiste en philosophie, il sera nécessaire de revenir sur la place de la philosophie de la religion dans l'Idéalisme allemand, et notamment chez Hegel, à la fois père spirituel et principal adversaire de Feuerbach. Nous tâcherons également de ressaisir son projet dans le cadre plus large de son humanisme radical, érigeant l'essence humaine en principe fondateur pour une philosophie nouvelle. Mais afin d'entrer dans son texte et de saisir le détail de sa pensée, nous nous concentrerons principalement sur la deuxième partie de *L'essence du christianisme*, intitulée « L'essence inauthentique, c'est-à-dire théologique de la religion ».

Dans le cadre d'un cours de spécialisation en philosophie allemande, nous tâcherons d'étudier le texte dans sa langue originale pour proposer une première initiation au travail de traduction. Une connaissance minimale de la langue allemande (niveau A2) est donc requise pour pouvoir suivre cet enseignement.

Bibliographie indicative :

Ludwig FEUERBACH, *L'Essence du christianisme*, Paris, Gallimard, 1992, Trad. Jean-Pierre Osier.

Ludwig FEUERBACH, *Das Wesen des Christentums*, Leipzig, Reclam, 1984.

Ou

PL10DM17 - mutualisé avec la préparation à l'agrégation
Stéphanie Dupouy

Philosophie des sciences humaines.

Cet enseignement posera le problème du statut épistémologique des sciences humaines et sociales à partir de la lecture d'auteurs classiques et à partir d'exemples empruntés à différentes disciplines de ce domaine (psychologie, sociologie, anthropologie, histoire).

L'objectif ne sera pas tant de se demander si ces disciplines sont bien des sciences, que de se poser les questions suivantes : en quoi les sciences humaines et sociales se distinguent de la compréhension ordinaire que nous avons des autres et du monde social ? Sont-elles des sciences de la même façon que les sciences de la nature sont des sciences ? Y a-t-il une forme d'unité entre ces différentes disciplines ? L'homme ou les hommes en société sont-ils connaissables de la même manière que le sont les objets naturels ?

Nous étudierons quelques réponses classiques données à ces questions depuis le XIX^e siècle (J.-S. Mill, Durkheim, Dilthey, Weber). Nous appuierons également notre réflexion sur quelques analyses détaillées empruntées librement à telle ou telle discipline, susceptibles d'illustrer certains des problèmes, concepts, et méthodes qui leur sont propres.

Bibliographie succincte :

John Stuart Mill, *Système de logique*, 1843 [livre VI].

Emile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, 1894 ; *Le suicide*, 1897

Wilhelm Dilthey, *La critique de la raison historique*, 1894-1904 [en particulier chap. I-III]

Max Weber, *Economie et société*, livre I, [en particulier chap. 1 et 3], 1922.

Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*, 1949.

+ 1 cours en sociologie ou psychologie ou sciences historiques. La liste des cours proposée sera donnée à la rentrée.

UE7	Projet professionnel/réorientation	3 ECTS – COEFF 1
-----	------------------------------------	------------------

1 module au choix :

Module « Graines de philo » (Les Francas)

PL10XM00

Animation d'ateliers de discussion à visée philosophique avec des enfants.

Cette UE s'adresse aux étudiants souhaitant se confronter à l'animation d'ateliers de discussion à visée philosophique avec des enfants. Cette pratique, en voie d'institutionnalisation dans plusieurs pays (Canada, Suisse...) permet de créer un lien entre la formation initiale de Licence et une expérience de « philosophie appliquée ».

24 heures de formation sont réparties en quatre temps :

- deux jours (2 x 7h) pour vivre soi-même une Discussion à Visée Philosophique (DVP) : analyse et exercices pratiques

- trois animations de 45 mn avec un groupe d'enfants, dans une classe, avec accompagnement d'un tuteur (au total 4h avec les préparations et les discussions)

- une journée d'analyse de pratique collective (6h), après les interventions, avec présentation de l'écrit réflexif et de ses attendus.

La formation comprend une première session préparatoire de deux jours en octobre, mais la validation (un écrit réflexif de 10 pages) a lieu au second semestre.

Cette UE est co-animée par l'association « Les Francas », fédération nationale complémentaire de l'enseignement public, qui travaille avec les écoles et les structures de loisirs depuis plus de dix ans sur ce thème.

Bibliographie :

Michel Tozzi et Marie Gilbert, *Ateliers philo à la maison*, Paris, Eyrolles, 2016

Edwige Chirouter, *Ateliers de philosophie à partir d'albums de jeunesse*, Hachette Education, 2016.

ou

Cours dans une autre discipline, choisi à l'extérieur de la Faculté de philosophie, dont autre langue, vivante ou morte.

CCI 4^{ème} SEMESTRE

semestre 4		Session initiale			
	Coefficient des épreuves	intitulé de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABI = O ;
UE1 LVE	1	Oral	20 min		X
anglais	1	Oral	20 min		X
allemand	2	Devoir écrit	2 h	X	
UE2 Méthodologie disciplinaire	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS	2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE3 Philosophie morale et politique	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2 h		X
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE4 Histoire de la philosophie : Antiquité, Moyen-âge	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2 h		X
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE 5 philosophie des sciences et logique	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2 h		X
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		X
	2	Ecrit type DS	4h	X	
UE6 interdisciplinaire au choix	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		

	1	Ecrit type DS ou oral	20mn ou 2h		
	2	Ecrit type DS	4h		
UE 7 Projet professionnel/réorientation	1	Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédag.			

Une session de rattrapage est organisée pour chaque semestre à l'issue de la première session. Elle concerne tous les étudiants déclarés ajournés (qui ont obtenu une moyenne inférieure à 10/20 après calcul de la compensation entre les deux semestres), ainsi que les étudiants défaillants (absents à une épreuve C).

Un étudiant qui passe la session de rattrapage **DOIT IMPÉRATIVEMENT REPASSER L'ÉPREUVE DE CHAQUE UE OÙ IL A ÉTÉ DÉCLARÉ AJOURNÉ** (c'est-à-dire **TOUTES** les UE du semestre où il a obtenu une note inférieure à 10), ainsi que l'épreuve de **CHAQUE UE** où il a été déclaré **DÉFAILLANT**.

semestre 4		Session de rattrapage			
	Coefficient des épreuves	intitulé de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (appel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABI = O ;
UE1 LVE	1	Oral	20 min	x	
Anglais					
Allemand					
UE2 Méthodologie disciplinaire	1	Oral	20 min	X	
UE3 Philosophie morale et politique	1	Ecrit type DS	4h	X	
UE4 Histoire de la philo : Antiquité, Moyen-âge	1	Ecrit type DS	4h	X	
UE 5 philo des sciences et logique	1	Ecrit type DS	2h	X	
UE 6 interdisciplinaire au choix	1	Ecrit type DS	2h	X	
UE 7 Projet professionnel/réorientation	1	Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédag.			

Cinquième semestre

UE1	LVE 1	3 ECTS – COEFF 1
-----	-------	------------------

PL10EM30 : Allemand (non linguiste)

Marilène Sutter

Niveau I débutant/moyen-faible

Introduction progressive des termes et notions permettant de comprendre, écrire et parler un allemand simple (débutant). Consolidation, élargissement des acquis lexicaux et grammaticaux (moyen) sur la base de textes littéraires et/ou civilisationnels adaptés

Niveau II (à partir de B1/B2)

À travers l'étude de textes ou d'une œuvre complète, continuer à mieux appréhender ce qui fait la particularité de la langue allemande

PL10EM31 : Anglais

Natalie Roulon

La traduction de textes théoriques en langue anglaise constituera l'essentiel de ce cours. Une interaction orale sera néanmoins proposée à chaque séance afin de permettre aux étudiants d'entretenir leur anglais parlé.

UE2	Outils et méthodes	3 ECTS – COEFF 2
-----	--------------------	------------------

PL10EM91 :

Nouvel ATER

Méthodologie

UE3	Philosophie générale	6 ECTS – COEFF 3
-----	----------------------	------------------

PL10EM10 CM et TD– mutualisé avec la licence Humanités

Jil Muller

La liberté au XVII^e siècle (Hobbes et ses contemporains)

CM: La liberté, vaste notion philosophique et enjeu important des débats contemporains, fera l'objet de ce cours, qui n'entend pas entrer dans les polémiques actuelles, mais qui analysera à l'aide de textes précis la conception philosophique de la liberté au XVII^e siècle. En plaçant la pensée

de Hobbes au centre de ce cours, nous allons découvrir l'usage et la compréhension de la liberté aussi chez ses contemporains, notamment Descartes, Spinoza et Leibniz ; tout en soulignant la différence de pensée entre ces auteurs.

Une liste des ouvrages étudiés et des extraits précis sur lesquels nous travaillerons sera fournie en cours.

TD : Pour compléter notre réflexion sur la liberté et pour ouvrir sur la pensée politique de Hobbes, nous lirons les *Éléments de la loi naturelle et politique* de Hobbes

- Hobbes, *Éléments de loi*, trad. Arnaud Milanese, Allia éditions, 2006.

UE4	Histoire de la philosophie : Renaissance, période moderne 6 ECTS – COEFF 3
-----	---

PL10EM12 CM et TD mutualisés avec la préparation à l'agrégation

Frédéric de Buzon

Leibniz

Le cours vise à donner une présentation des aspects les plus importants de la philosophie première de Leibniz, en insistant sur la constitution progressive de la notion de substance : elle sera envisagée à partir de son horizon logique dans les élaborations contemporaines du *Discours de métaphysique* (1686), puis à partir de son horizon dynamique au moment de de la *Réforme de la philosophie première* (1694) et du *Système nouveau de la nature et de la communication des substances* (1695) et enfin à partir de l'horizon du vivant au moment du « tournant monadologique » (*Principes de la nature et de la Grâce, Monadologie*). L'accent sera mis sur la théorie leibnizienne de la vérité, sur la notion problématique de substance corporelle et sur la théorie de la modalité. Une attention particulière sera portée à la question du langage et des signes (en relation avec l'étude du livre III des *Nouveaux Essais* abordée dans le TD)

Bibliographie :

Leibniz, *Opuscules philosophiques choisis*, éd. P. Schrecker, Vrin

Leibniz, *Discours de métaphysique* et *Monadologie*, édition M. Fichant (Folio)

Leibniz, *Discours de métaphysique et autres textes, Système nouveau de la nature, Principes de la nature et de la grâce*, éd. Ch. Frémont, 3 vol., GF.

Leibniz, *Correspondance avec Arnauld*, éd. C. Leduc ou bien G. Le Roy, Vrin

Leibniz, *Essais de Théodicée ; Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, 2 vol., édités par J. Brunschwig (GF).

J. Moreau, *L'univers leibnizien*, Olms

A. Lalanne, *Leibniz*, Ellipses.

M. Fichant, *Science et métaphysique dans Descartes et Leibniz*, PUF.

F. Duchesneau, *Leibniz, le vivant et l'organisme*, Paris Vrin.

TD

Le TD sera consacré à des explications de textes tirés des livres II, III et IV des *Nouveaux Essais sur l'entendement humain* (édition J. Brunschwig, GF)

UE5	Philosophie des sciences et logique	3 ECTS – COEFF 2
-----	-------------------------------------	------------------

PL10EM13

Nouvel ATER

UE6	Ouverture interdisciplinaire	6 ECTS – COEFF 3
-----	------------------------------	------------------

Un parcours au choix :

Histoire de la philosophie : Antiquité, Moyen-âge

PL10EM22

Nicolas Quérini

Lecture du Phèdre de Platon

Le *Phèdre* est sans aucun doute l'un des plus beaux dialogues de Platon. Sa forme littéraire est exceptionnelle, même au regard d'autres dialogues comme le *Banquet* dans lesquels le souci du philosophe pour la théâtralité est prégnant. Mais le fond n'est pas en reste puisqu'à partir d'un objet qui semble d'abord duel (l'*Eros* et la question de la valeur de la rhétorique), le texte platonicien déploie également une question cruciale qui confère son unité au dialogue : *Pourquoi et comment devient-on philosophe ?*

Ce cours s'adresse particulièrement aux hellénistes (qui peuvent être débutants). Nous travaillerons ainsi de près le texte grec afin d'être en mesure de commenter précisément le dialogue et de lui donner toute sa profondeur.

Bibliographie :

PLATON, *Phèdre*, Edition des Belles lettres, Tome IV – 3^e partie.

Et

module de grec correspondant au niveau de l'étudiant

Ou

Histoire de la philosophie allemande

La connaissance de l'allemand n'a pas plus requise dans le CM que dans le TD

Théories critiques de la société moderne (Horkheimer, Marcuse, Habermas)

Ce cours se donne pour objectif de retracer le cheminement du projet d'élaborer une théorie critique de la société qui vise à l'émancipation de la domination. La réalisation de ce projet qui entendait orienter philosophiquement les recherches en sciences sociales a donné lieu au cours du xx^e siècle à plusieurs formulations de la Théorie critique depuis sa conception première par Max Horkheimer au début des années 1930. L'axe choisi pour interroger l'unité controversée des différentes théories critiques consiste à déterminer la place de la psychanalyse dans la construction théorique générale et, en particulier, à préciser le rôle joué par la pulsion de mort dans le dispositif de domination. Dès la fondation de l'*Institut des sciences sociales* à Francfort en 1931 par Horkheimer, son souci d'articuler l'approche théorique de la philosophie sociale aux résultats des recherches empiriques se traduit concrètement par la constitution d'une psychologie sociale qui assure la médiation entre la vie économique de la société et les sphères culturelles de l'esprit : sans nier le déterminisme économique, il s'agit de contredire l'unilatéralité de l'économisme marxiste en dépassant ainsi la dichotomie entre économie et culture, entre être et pensée. Dans « Histoire et psychologie » (1932), Horkheimer éclaire ainsi le moteur pulsionnel de l'aliénation à partir de la psychanalyse freudienne en se fondant sur E. Fromm qui écarte au préalable la notion de pulsion de mort : cela lui permet de donner corps à la perspective de l'émancipation en émettant l'hypothèse que la transformation psychique des mentalités permette à l'avenir d'inverser la primauté de l'économie sur la culture. L'effectivité historique ayant tragiquement anéanti cette perspective, Adorno et Horkheimer conçoivent la *Dialectique des Lumières* qui abîme l'époque comme une tendance de la raison à l'autodestruction sans l'éclairer à partir de la pulsion de mort autrement que marginalement, mais en usant par ailleurs d'autres concepts psychanalytiques comme le retour de refoulé. Il en va autrement dans l'essai d'Adorno « Sur le rapport entre sociologie et psychologie » (1955) et plus encore dans *Eros et civilisation* (1955) de Marcuse qui envisage l'émancipation vers une société non-répressive sous la figure d'une soumission de la pulsion de mort à Eros. Tout en se réclamant de Marcuse, Habermas fonde sa propre théorie critique de la société sur une analyse linguistique des types d'action (stratégique vs communicative) qui fait l'économie de l'axiomatique pulsionnelle de Freud pour lui substituer la psychologie évolutive de Kohlberg. Il s'agirait en dernier lieu d'apprécier dans quelle mesure cette décision théorique a pour conséquence de revenir sur les avancées de la Théorie critique en occasionnant un diagnostic insuffisamment critique de la situation présente.

Bibliographie :

HORKHEIMER M., *Théorie critique*, Payot, 2009.

HORKHEIMER M., *Théorie traditionnelle et théorie critique*, Gallimard, 1974.

ADORNO T. & HORKHEIMER M., *La Dialectique de la Raison*, Gallimard, 1974.
 ADORNO T., *Le Conflit des sociologies*, Payot, 2016.
 MARCUSE H., *Eros et civilisation*, Minuit, 1963.
 HABERMAS J., *Morale et communication*, Flammarion, 1999.
 HABERMAS J., *Théorie de l'agir communicationnel* (2 tomes), Fayard, 1987.

*

ABENSOUR M., « La Théorie critique : une pensée de l'Exil ? », *Archives de philosophie*, avril-juin 1982, t.5.
 RAULET G., « La Théorie critique de l'Ecole de Francfort », *Dictionnaire Marx contemporain*, PUF, 2001.
 ASSOUN P.-L. & RAULET G., *Marxisme et Théorie critique*, Payot, 1978.
 WIGGERSHAUS R., *L'Ecole de Francfort*, PUF, 1993.

*

HORKHEIMER M., *Gesammelte Schriften*, Fischer, t. 3-5.
 ADORNO T., « Zum Verhältnis von Soziologie und Psychologie » (1955), *Sociologica I*.
 MARCUSE H., *Eros and civilization* (1955).
 HABERMAS J., *Theorie des kommunikativen Handelns*, Suhrkamp, 1981.
 HABERMAS J., *Moralbewußtsein und kommunikatives*

Et

PL10EM29 : TD Textes allemands

Camilla Bruni

Introduction à la Théorie Critique

L'objectif du TD sera d'accompagner le cours afin de souligner les évolutions au sein de la Théorie Critique francfortoise. Nous aborderons les continuités et ruptures qui jalonnent les écrits de ces philosophes au prisme des réflexions entreprises sur le rapport entre philosophie et sciences sociales. Qu'est-ce que la philosophie sociale et quel est donc son statut par rapport aux sciences sociales telles que la sociologie, la psychologie ou l'anthropologie ? S'érige-t-elle au-dessus des sciences sociales ou ces dernières sont-elles plutôt invitées à transformer de l'intérieur la réflexion conceptuelle et la critique à l'oeuvre en philosophie ? La philosophie ne fait-elle qu'apporter une réflexion conceptuelle critique sans s'engager elle-même dans la recherche empirique ? Si bon nombre de textes de cette période insistent sur la nécessité d'un retour à la théorie à l'heure où, contrairement à ce qu'annonçait Marx dans ses *Thèses sur Feuerbach*, « le moment de sa réalisation fut manquée » (Adorno), il convient de comprendre le rapport renouvelé de la philosophie aux sciences sociales. Cependant pour ces théoriciens, cette même dimension critique, dans son dialogue avec les sciences, doit dépasser les compte-rendus purement empiriques et parfois positivistes de l'être social tel qu'il existe effectivement et ce afin de préserver la part utopique du devoir-être, essentielle à l'émancipation de ce qu'ils appelèrent à leur époque déjà « capitalisme tardif ».

Tandis que le CM portera davantage sur le rôle de la psychanalyse et de la psychologie sociale dans la théorie critique, le TD abordera la question du « social » au travers de la dimension plus sociologique de certains écrits de Horkheimer, Adorno, Marcuse et Habermas. Si le matérialisme critique des théoriciens de Francfort est déterminé par l'apport de la psychanalyse freudienne et la question des pulsions qui traversent les comportements individuels et collectifs, la question de la totalité sociale, de l'objectivité sociale, de la contradiction, des rapports antagoniques demeure au centre de leurs écrits et témoigne d'une relecture originale et encore actuelle des révolutions conceptuelles à l'oeuvre dans les écrits de Hegel et de Marx.

Bibliographie indicative :

HORKHEIMER, Max, « La situation actuelle de la philosophie sociale et les tâches d'un institut de recherche sociale », dans *Théorie Critique*, Éditions Payot & Rivages, Paris, 2009.

MARCUSE, Herbert, *L'homme unidimensionnel*, Éditions de Minuit, Paris, 1968.

Lire surtout l'introduction au livre et la première partie intitulée : « La société unidimensionnelle ».

ADORNO, Theodor, W., « A quoi sert encore la philosophie », dans *Modèles Critiques*, Éditions Payot

ADORNO, Theodor, W., « Sociologie et recherche empirique », dans *Le Conflits des Sociologies*, Éditions Payot & Rivages, Paris, 2016.

J. Habermas, « Connaissance et Intérêt », *Dans La technique et la science comme « idéologie »*, Gallimard, 1973.

UE7	Projet professionnel/réorientation	3 ECTS – COEFF 1
-----	------------------------------------	------------------

1 module au choix :

FME1EM04 - Module « préprofessionnalisation à l'enseignement » (ESPE)

Ou

Cours dans une autre discipline, choisi à l'extérieur de la Faculté de philosophie, dont autre langue, vivante ou morte

CCI 5^{ème} SEMESTRE

semestre 5		Session initiale			
	Coefficient des épreuves	intitulé de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABI = O ;
UE1 LVE	1	Oral	20 min		X
anglais	1	Oral	20 min		X
allemand	2	Ecrit type DS	2 h	X	
UE2 Méthodologie disciplinaire	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS	2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE3 Philosophie générale	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE4 Histoire de la philo : Renaissance, période moderne	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2 h		X
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE 5 philosophie des sciences et logique	1	Ecrit type DS ou DM Ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		X
	2	Ecrit type DS	4h	X	

UE6 interdisciplinaire, au choix	1	Ecrit type DS ou DM Ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		X
	2	Ecrit type DS	4h	X	
UE 7 Projet professionnel/ réorientation	1	Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément péda.			

Une session de rattrapage est organisée pour chaque semestre à l'issue de la première session. Elle concerne tous les étudiants déclarés ajournés (qui ont obtenu une moyenne inférieure à 10/20 après calcul de la compensation entre les deux semestres), ainsi que les étudiants défaillants (absents à une épreuve C).

Un étudiant qui passe la session de rattrapage **DOIT IMPÉRATIVEMENT REPASSER L'ÉPREUVE DE CHAQUE UE OÙ IL A ÉTÉ DÉCLARÉ AJOURNÉ** (c'est-à-dire **TOUTES** les UE du semestre où il a obtenu une note inférieure à 10), ainsi que l'épreuve de **CHAQUE UE** où il a été déclaré **DÉFAILLANT**.

semestre 5		Session de rattrapage			
	Coefficient des épreuves	intitulé de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABI = O ;)
UE1 LVE	1	Oral	20 min	x	
anglais					
Allemand					
UE2 Méthodologie disciplinaire	1	Oral	20 min	X	
UE3 Philosophie générale	1	Ecrit type DS	4h	X	
UE4 Histoire de la philo : Renaissance, période moderne	1	Ecrit type DS	4h	X	
UE 5 philo des sciences et logique	1	Ecrit type DS	2h	X	

UE 6 interdisciplinaire au choix	1	Ecrit type DS	2h	X	
UE 7 Projet professionnel/ réorientation	1	Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément péda.			

Sixième semestre

UE1	LVE 1	3 ECTS – COEFF 1
-----	-------	------------------

PL10FM30 : Allemand (non linguiste)

Mariène Sutter

Niveau I débutant/moyen-faible

Introduction progressive des termes et notions permettant de comprendre, écrire et parler un allemand simple (débutant). Consolidation, élargissement des acquis lexicaux et grammaticaux (moyen) sur la base de textes littéraires et/ou civilisationnels adaptés

Niveau II (à partir de B1/B2)

À travers d'études de textes ou d'une œuvre complète, continuer à mieux appréhender ce qui fait la particularité de la langue allemande

PL10FM31 : Anglais (non linguiste)

Natalie Roulon

La traduction de textes théoriques en langue anglaise constituera l'essentiel de ce cours. Une interaction orale sera néanmoins proposée à chaque séance afin de permettre aux étudiants d'entretenir leur anglais parlé.

UE2	Outils et méthodes	3ECTS – COEFF 2
-----	--------------------	-----------------

PL10FM91

Nicolas Quérini

Methodologie

Ce cours a pour objectif d'apporter aux étudiants des connaissances fondamentales en méthodologie philosophique. Nous aborderons les éléments-clés de deux exercices scolaires en philosophie, la dissertation et le commentaire de textes : l'analyse de concepts, l'argumentation, le raisonnement, la démonstration d'une thèse, la problématique etc. Les séances du cours, dans le cadre desquelles des exercices écrits et oraux seront organisés, sont destinées à l'apprentissage des méthodes d'analyse et de leur application.

UE3 Métaphysique

6 ECTS – COEFF 3

PL10FM16 – CM et TD

Nouvel ATER Infos à la rentrée

UE4 Histoire de la philosophie : période contemporaine

6 ECTS – COEFF 3

PL10FM12 CM et TD mutualisé licence H

Jacob Rogozinski

Lacan et les philosophes

Alors que Freud se méfiait de la philosophie, les philosophes de la première moitié du XX^e siècle ont pour la plupart rejeté la psychanalyse ou l'ont critiquée en essayant de la "rectifier". À partir des années 1950-60, la situation s'est modifiée. L'un des plus importants théoriciens de la psychanalyse, Jacques Lacan, a entrepris de la re-fonder en la confrontant avec certaines figures majeures de la philosophie (dans un premier temps, Hegel et Heidegger, puis Platon, Kant et Descartes). C'est le rapport toujours équivoque, "sauvage" mais fécond, de Lacan à la philosophie que nous allons examiner, ce qui nous amènera également à exposer les thèses fondamentales de Lacan, et notamment son concept d'"objet (a)". Nous aborderons également les critiques adressées à la psychanalyse lacanienne par des philosophes contemporains comme Derrida et Deleuze. Cela nous conduira à nous interroger sur la possibilité de relancer et d'approfondir ce dialogue entre philosophie et psychanalyse.

bibliographie de base :

J. Lacan, *Écrits I et II*, Seuil-Points

Séminaire VII, L'éthique de la psychanalyse, Seuil, 1986

Séminaire VIII, Le transfert, Seuil, 2001

Séminaire X, L'angoisse, Seuil, 2004

Séminaire XI, Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse, Seuil, 1973 (rééd. Seuil-Points)

G. Deleuze et F. Guattari, *L'Anti-Œdipe*, Minuit, 1972

J. Derrida, "Le facteur de la vérité" in *La carte postale*, Aubier-Flammarion, 1980

UE5 Philosophie des sciences et logique

3 ECTS – COEFF 2

PL10FM13

Françoise Longy

Initiation à la philosophie du langage contemporaine

Nous étudierons, d'abord, les théories sémantiques de Frege et de Russell qui forment le socle de la philosophie du langage du 20^e siècle, puis nous nous concentrerons sur la théorie contemporaine des termes singuliers (descriptions définies et noms propres) et des termes d'espèce naturelles. Nous mettrons l'accent sur les conséquences épistémologies et métaphysiques de ces théories. En particulier, nous verrons comment les nouvelles théories sémantiques développées par Putnam et Kripke au cours des années 60 réhabilitent une certaine forme de réalisme aristotélicien.

Lectures conseillées:

- John Stuart Mill : *Système de Logique*, Introduction et chap. I et II du Livre I.
- Gottlob Frege "Sens et dénotation" dans *Ecrits logiques et philosophiques*.
- Kripke : *La logique des noms propres*.
- François Recanati *Philosophie du langage (et de l'esprit)*.

UE6	Ouverture interdisciplinaire	6 ECTS – COEFF 3
-----	------------------------------	------------------

Un parcours au choix :

Histoire de la philosophie allemande

PL10FM20 – CM mutualisé avec la licence Humanités

Yves-Jean Harder

Kant, *Critique de la faculté de juger*, partie téléologique

Le cours portera sur les concepts directeurs de l'Introduction (finalité, contingence, système de l'expérience) qui permettent de situer la 3^e *Critique* dans l'Architectonique définie par la 1^{ère}, et dans le prolongement de l'Appendice à la Dialectique transcendante. On cherchera à déterminer dans quelle mesure la *Critique de la faculté de juger* approfondit ou infléchit la problématique de la métaphysique qui est définie dans les deux premières *Critiques*, et la concentre, à l'intersection du théorique et du pratique, sur la notion de finalité. La téléologie permet à Kant de définir un passage entre la nature et la liberté, qui fait de l'histoire un thème essentiel de la philosophie.

Seront lus en parallèle à cette introduction générale, une sélection de textes allemands tirés de la deuxième partie (téléologique) de la *Critique de la faculté de juger*. Les étudiants devront se procurer une édition en langue allemande. Par exemple : *Kritik der Urteilskraft*, Reclams Universal-Bibliothek, Nr. 1026. La compréhension de la *Critique de la faculté de juger* téléologique demande une familiarisation avec la *Critique de la raison pure* (en particulier la théorie transcendante de la méthode) et les *Prolégomènes*. Les *Opuscules sur l'histoire* (traduction Piobetta, Paris, GF, 2014) doivent être bien connus.

On trouvera une présentation succincte de la pensée de Kant dans le livre de Deleuze, *La philosophie critique de Kant* (Paris, PUF, 1963).

A compléter avec des textes plus difficiles :

Gérard Lebrun, *Kant et la fin de la métaphysique*, 2^e édition, Paris, Le Livre de poche, 2003.

François Marty, *La Naissance de la métaphysique chez Kant*, Paris, Beauchesne, 1980.

Véronique Zanetti, *La nature a-t-elle une fin? Le problème de la téléologie chez Kant*, Bruxelles, Ousia, 1994.

Jean-Michel Muglioni, *La philosophie de l'histoire de Kant*, Paris, Hermann, 2011.

.Et

PL10FM29 : 1groupe de TD textes allemands

Yves-Jean Harder

Ou

Philosophie et théories de l'art

PL10FM24 – CM et PL10FM84 -TD

Frédéric de Buzon

Des philosophes et la musique, harmonie et dissonances.

Le cours a pour ambition de présenter quelques moments privilégiés de la relation entretenue par la tradition philosophique avec la musique. On s'intéressera en particulier aux modèles par lesquels a pu être pensé le musical : par exemple le modèle mathématique, le modèle physique, le modèle perceptif ou le modèle sémiotique, en interrogeant quelques débats et situations de crise : construction d'une mathématique musicale dans l'antiquité grecque ; orientation vers la physique du son au moment de la révolution scientifique au XVIII^e siècle ; discussions sur la relations entre la physique et le langage au XVIII^e siècle ; nouvelles perspectives à l'époque contemporaine. On s'interrogera ainsi sur une relation à trois termes : œuvres musicales, théories de la musique dues à des musiciens et des philosophes, systématisations philosophiques. Ainsi, on interrogera la présence d'une référence à la musique dans un grand nombre d'élaborations philosophiques, notamment en théorie de la perception.

Le TD sera consacré à la question du rapport entre la musique et les passions, à partir d'éléments théoriques et d'écoute de pièces musicales.

Une bibliographie sera donnée au début du cours.

UE7	Projet professionnel/réorientation	3 ECTS – COEFF 1
-----	------------------------------------	------------------

1 module au choix :

PL10FM15- Module « Recherche » participation à 3 journées d'études organisées par l'équipe d'accueil

ou

**Module « Graines de philo » (Les Francas)
PL10XM01**

**Animation d'ateliers de discussion à visée philosophique
avec des enfants.**

Cette UE, co-animée par l'association « Les Francas », s'adresse aux étudiants souhaitant se confronter à l'animation d'ateliers de discussion à visée philosophique avec des enfants. Cette pratique, en voie d'institutionnalisation dans plusieurs pays (Canada, Suisse...) permet de créer un lien entre la formation initiale de Licence et une expérience de « philosophie appliquée ».

24 heures de formation sont réparties en quatre temps :

- deux jours (2 x 7 h) pour vivre soi-même une Discussion à Visée Philosophique (DVP) : analyse et exercices pratiques,
- trois animations de 45 mn avec un groupe d'enfants, dans une classe, avec accompagnement d'un tuteur (au total 4h avec les préparations et les discussions),
- une journée d'analyse de pratique collective (6h), après les interventions, avec présentation de l'écrit réflexif et de ses attendus.

La formation comprend une première session préparatoire de deux jours en octobre, mais la validation (un écrit réflexif de 10 pages) a lieu au second semestre.

Cette formation accueille les étudiants débutants et « avancés » dans la limite des places disponibles (pour ces derniers une formation de niveau 2 est prévue).

Bibliographie :

Oscar Brenifier, *La pratique de la philosophie à l'école primaire*, Toulouse : SEDRAP/ Paris : Ed. Alcofribas Nasier, 2007.

Michel Tozzi et Marie Gilbert, *Ateliers philo à la maison*, Paris, Eyrolles, 2016

Edwige Chirouter, *Ateliers de philosophie à partir d'albums de jeunesse*, Hachette Education, 2016.

Ou

Cours dans une autre discipline, choisi à l'extérieur de la Faculté de philosophie, dont autre langue, vivante ou morte.

CCI 6^{ème} SEMESTRE

semestre 6		Session initiale			
	Coefficient des épreuves	intitulé de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel : ABI = O ;
UE1 LVE	1	Oral	20 min		X
anglais	1	Oral	20 min		X
allemand	2	Ecrit type DS	2 h	X	
UE2 Méthodologie disciplinaire	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS	2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE3 Métaphysique	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE4 Histoire de la philo : période contemporaine.	1	Ecrit type DS ou DM ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		X
	2	Ecrit type DS	4 h	X	
UE 5 philosophie des sciences et logique	1	Ecrit type DS ou DM Ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		X
	2	Ecrit type DS	4h	X	

UE6 interdisciplinaire au choix	1	Ecrit type DS ou DM Ou exposé oral	20 mn ou 2h		X
	1	Ecrit type DS ou oral	20 mn ou 2h		X
	2	Ecrit type DS	4h	X	
UE 7 Projet professionnel/ réorientation	1	Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément pédag.			

Une session de rattrapage est organisée pour chaque semestre à l'issue de la première session. Elle concerne tous les étudiants déclarés ajournés (qui ont obtenu une moyenne inférieure à 10/20 après calcul de la compensation entre les deux semestres), ainsi que les étudiants défaillants (absents à une épreuve C).

Un étudiant qui passe la session de rattrapage DOIT IMPÉRATIVEMENT REPASSER L'ÉPREUVE DE CHAQUE UE OÙ IL A ÉTÉ DÉCLARÉ AJOURNÉ (c'est-à-dire TOUTES les UE du semestre où il a obtenu une note inférieure à 10), ainsi que l'épreuve de CHAQUE UE où il a été déclaré DÉFAILLANT.

semestre 6		Session de rattrapage			
	Coefficient des épreuves	intitulé de l'épreuve	Durée	Epreuve avec convocation (rappel : Absence = DEF)	convocation (Rappel : ABl = O ;
UE1 LVE	1	Oral	20 min	x	
anglais					
allemand					
UE2 Méthodologie disciplinaire	1	Oral	20 min	X	
UE3 Philo géné.	1	Ecrit type DS	4h	X	
UE4 Histoire de la philo : période contempo.	1	Ecrit type DS	4h	X	
UE 5 philo des sciences et logique	1	Ecrit type DS	2h	X	
UE 6 interdiscipli. au choix	1	Ecrit type DS	2h	X	
UE 7 Projet professionnel/ réorientation	1	Modalités définies par la formation à laquelle se rattache l'élément péda			

COURS OUVERTS AUX NON SPECIALISTES

Les cours listés ci-dessous sont en principe accessibles à des étudiants non-spécialistes (sous réserve des places disponibles). **Toutefois, les étudiants intéressés doivent systématiquement demander l'accord préalable de l'enseignant lors de la première séance afin de pouvoir valider ces UE.**

Les autres cours de licence (qui ne figurent pas dans la liste ci-dessous), quoique susceptibles d'être moins accessibles à des étudiants non-spécialistes, leur sont en principe ouverts – **sous réserve de l'accord préalable de l'enseignant.**

Sem	CODE	COURS	ECTS	UE	INTITULE	ENSEIGNANT
S2	PL10BM16	CM/TD	6	3	Philosophie des sciences	S. DUPOUY/ F.LONGY
S2	PL10BM20	CM	3	5	Histoire de la philosophie allemande	J.MULLER
S2	PL10BM24 ou 84	CM ou TD	3	5	Philosophie et théories de l'art	M. LABBÉ
S3	PL10CM13	CM/ TD	3	5	Philosophie des sciences et logique	F. LONGY S. DUPOUY
S3	PL10CM10	CM	3	3	Philosophie générale	J. ROGOZINSKI
S3	PL10CM24 ou 84	CM ou TD	3	6	Philosophie et théories de l'art	M. LABBÉ
S4	PL10DM16	CM	3	3	Philosophie morale et politique	F. FISCHBACH
S4	PL10DM12	CM	3	4	Histoire de la philosophie	G. BRIGUGLIA
S4	PL10DM17	CM/ TD	3	6	Philosophie des sciences humaines	S. DUPOUY
S4	PL10DM20	CM	3	6	Histoire de la philosophie allemande	J. QUETIER
S5	PL10EM12	CM	3	4	Histoire de la philosophie : Renaissance, période moderne	F. DE BUZON
S5	PL10EM22	CM/ TD	3	6	Histoire de la philosophie : Antiquité, Moyen-âge	N. QUÉRINI
S6	PL10FM20	CM	3	6	Histoire de la philosophie allemande	Y-J. HARDER
S6	PL10FM24 ou 84	CM ou TD	3	6	Philosophie et théories de l'art	F. DE BUZON

MASTERS ET PRÉPARATION DES CONCOURS

Responsable Master Recherche : Gianluca Briguglia

Responsable Master MEEF : François Makowski

Responsable de la préparation aux concours : Yves-Jean Harder

L'orientation après la licence : les masters et la préparation aux concours

Les étudiants qui ont obtenu la licence de philosophie peuvent s'orienter dans deux grandes directions : la formation à la recherche, ou l'acquisition d'une compétence professionnelle dans les métiers de l'enseignement.

Dans le premier cas, les étudiants se tourneront en priorité vers le **master spécialité recherche**. La recherche y intervient sous trois aspects : les séminaires, qui forment l'essentiel de la formation évaluée ; la rédaction d'un mémoire en 2^e année ; un stage de recherche, qui comprend la participation à des journées d'études et des colloques organisées par le Centre de recherches en philosophie allemande et contemporaine.

Dans le second cas, ils choisiront le **master spécialité enseignement** (master MEEF, « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation », créés en 2013) qui est étroitement associé au **CAPES** : en 1^{ère} année de ce master les étudiants sont invités à passer les épreuves d'admissibilité et les épreuves d'admission de ce concours, et la 2^e année accueillera les lauréats, qui suivront des stages professionnels dans les établissements secondaires. En outre, en 2016-2017, l'emploi du temps du master MEEF sera compatible avec le suivi de la préparation à l'agrégation assurée par la Faculté de Philosophie.

Le master spécialité enseignement se distingue en effet du master spécialité recherche par une formation didactique disciplinaire, assurée dès la 1^{ère} année, en étroite collaboration avec l'Inspection pédagogique régionale, par les collègues de l'enseignement secondaire, et, par des stages effectués dans des classes de terminales, dont le programme est aussi celui du CAPES.

La différence entre les deux masters dépend donc du projet personnel des étudiants. Le master spécialité recherche peut conduire, si les résultats des étudiants, et notamment l'évaluation du mémoire, le permettent, à une inscription en doctorat – diplôme requis pour le recrutement dans l'enseignement supérieur. Il engage un cycle d'études plus long que le master spécialité enseignement ; celui-ci débouche plus rapidement vers une activité professionnelle, soit par le recrutement comme professeur certifié, soit par la valorisation des compétences professionnelles dans des vacations et des contrats au niveau académique.

Toutefois cette différence ne doit pas masquer un point commun essentiel : il s'agit de deux masters de philosophie, dont l'identité disciplinaire est, dans l'un comme dans l'autre, assurée par les séminaires qui forment la part la plus importante de l'évaluation et dont le contenu répond aux mêmes exigences scientifiques. De plus les étudiants titulaires d'un master spécialité recherche peuvent parfaitement passer les concours de l'enseignement (CAPES et Agrégation). De même, un étudiant titulaire d'un Master MEEF est en mesure de chercher un directeur de thèse pour s'inscrire en doctorat s'il le souhaite, même s'il est préférable d'avoir un Master recherche pour ce faire. Selon la tradition de la philosophie, l'enseignement dépend de la recherche, et la recherche n'est pas coupée de l'enseignement.

Il est possible pour un étudiant de passer du master recherche au master enseignement, il faut pour cela préalablement contacter le ou la responsable du master dans lequel l'étudiant veut se réorienter.

MASTER DE PHILOSOPHIE, SPECIALITÉ RECHERCHE

Le Master de Philosophie Spécialité Recherche de l'Université de Strasbourg conduit à maîtriser les problématiques et les concepts philosophiques, ainsi que les techniques et procédures de la recherche en ce domaine.

Description du Master de Philosophie Spécialité Recherche

Le Master de Philosophie de l'Université de Strasbourg s'articule en enseignements fondamentaux, options et travaux personnels de recherche. Il s'enrichit d'un **partenariat avec l'Université de Fribourg en Brisgau** (séminaires proposés au choix des étudiants). Il se déroule en interaction avec l'Equipe de Recherche en philosophie allemande et contemporaine (EA 2326) qui organise régulièrement des colloques et journées d'études ouverts à tous.

Semestres 1 à 3

Les trois premiers semestres du Master perfectionnent la formation des étudiants tout en les engageant dans un processus de recherche autonome, grâce à :

1° trois enseignements fondamentaux :

- Philosophie générale & problèmes contemporains ;
- Histoire de la philosophie ;
- Éthique et politique ;

2° une option, à choisir entre :

- Un séminaire supplémentaire de Philosophie (philosophie des sciences, philosophie de l'art selon les semestres, ou autres domaines : philosophie et théologie par exemple)
- Un séminaire dans l'un des cinq Masters suivants : Mondes Germaniques / Littérature comparée / Arts / Théologie catholique / Théologie protestante
- Un séminaire Eucor, notamment le séminaire de Philosophie à l'Université de Fribourg en Brisgau (selon les semestres) ;

3° un projet de recherche, validé en semestre 2, qui constitue un premier engagement dans la construction d'une réflexion autonome de recherche.

4° le stage en équipe de recherche

Semestre 4

Point d'aboutissement de tout le Master, le semestre 4 contient :

- un séminaire au choix ;
- la pièce maîtresse qu'est le Mémoire de Recherche (ou TER : Travail Encadré de Recherche).

Les travaux personnels de recherche

Projet de Recherche en Master I (Spécialité Recherche et Spécialité Enseignement)

Le Projet de recherche consiste en une rédaction personnelle et philosophique d'une vingtaine de pages autour d'un thème et / ou d'une œuvre et d'un auteur, comportant un exposé de la problématique retenue, une introduction générale, un plan détaillé et une bibliographie. Le projet de recherche doit constituer en lui-même un premier travail de recherche, qu'il soit prolongé ou non par le Mémoire de recherche en Master II. Par le projet de recherche, l'étudiant montre qu'il a su développer une réflexion philosophique autonome et construite, appuyée sur des lectures et une bibliographie appropriées.

Dès le début de l'année universitaire, l'étudiant contacte le directeur de projet de recherche qu'il a choisi, pour envisager avec lui le thème de son projet de recherche. En cours de rédaction, il peut solliciter l'avis de son directeur s'il le souhaite. A la fin du semestre (date limite à consulter sur les panneaux d'affichage), il remet à son directeur par l'intermédiaire du secrétariat sa rédaction, en un exemplaire.

Mémoire de Recherche en Master II (Spécialité Recherche)

Le Mémoire de recherche consiste en une rédaction personnelle et philosophique d'environ 80 à 120 pages autour d'un thème et / ou d'une œuvre et d'un auteur, comportant une introduction, une conclusion, un développement articulé en chapitres et une bibliographie témoignant d'une recherche méthodique et informée par les exigences scientifiques de la recherche. Le Mémoire de recherche constitue en lui-même un travail de recherche autonome. Par le Mémoire de recherche, l'étudiant montre qu'il a su développer une réflexion philosophique ample, autonome et construite, appuyée sur des lectures et une bibliographie appropriées.

Le Mémoire de recherche fait l'objet d'une soutenance devant un jury composé d'au moins trois enseignants-chercheurs, dont un au moins est habilité à diriger des recherches (durée de l'exposé par l'étudiant : 15 mn maximum ; durée de l'entretien avec le jury : 45 mn maximum).

Au début de l'année universitaire, l'étudiant contacte le directeur de projet de recherche qu'il a choisi (voir liste ci-dessous), pour envisager avec lui le thème de son Mémoire de recherche (ou Travail Encadré de Recherche, TER). En cours de rédaction, il doit solliciter l'avis de son directeur au moins une fois. À la fin de sa rédaction, avant la date limite de remise du Mémoire, l'étudiant fait le point avec son directeur de Mémoire sur la qualité du travail présenté et sur l'opportunité de le soutenir devant le jury. La décision ultime de soutenir son Mémoire appartient à l'étudiant, qui en porte la responsabilité. Une fois la décision prise, l'étudiant remet

son Mémoire en quatre exemplaires auprès du secrétariat avant la date limite (date à consulter sur les panneaux d'affichage). Il n'existe pas de seconde session pour le Mémoire de recherche. Les étudiants ne peuvent soutenir leur Mémoire qu'une seule fois par année universitaire, soit en juin, soit en septembre. En revanche, ils peuvent soutenir à nouveau un mémoire l'année universitaire suivante en cas d'échec (note inférieure à 10 et non compensée).

Le mémoire du Master MEEF se distingue légèrement du mémoire de recherche. Il sera composé de deux parties : une première partie disciplinaire de 60 pages et une seconde partie de mise en situation professionnelle.

Choix du directeur de Projet de recherche et de Mémoire de recherche

Les étudiants peuvent selon leurs vœux se tourner vers les Professeurs, les Maîtres de conférences HDR et les Maîtres de conférences du département de philosophie. Les domaines de recherche de ces enseignants-chercheurs sont à consulter sur le site de la Faculté de Philosophie : philo.unistra.fr

Architecture du Master spécialité Recherche

S	UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	CODES
S E M E S T R E 1	1	3	2	LVE au choix Allemand Anglais	PL13GM30 PL13GM31
	2	9	3	Philosophie générale et problèmes contemporains 1 séminaire	PL13GM11
	3	9	3	Histoire de la philosophie 1 séminaire	PL13GM12
	4	3	2	Ethique et politique 1 séminaire	PL13GM13
	5	3	2	Option interdisciplinaire ou internationale - 1 séminaire – philosophie des sciences ou philosophie et théories de l'art, - 1 séminaire d'une autre discipline	PL13GM14 PL13GM16
	6	3	1	Stage en équipe de recherche 3 colloques ou journées d'études obligatoires	PL13GM15
S E M E S T R E 2	1	3	1	Méthodologie de la recherche	PL13HM91
	2	6	3	Philosophie générale et problèmes contemporains 1 séminaire	PL13HM11
	3	9	3	Histoire de la philosophie 1 séminaire	PL13HM12
	4	3	3	Ethique et politique	PL13HM13
	5	3	2	Option interdisciplinaire ou internationale 1 séminaire au choix - 1 séminaire – philosophie des sciences ou philosophie et théories de l'art, - 1 séminaire d'une autre discipline	PL13HM14 PL13HM16
	6	3	3	Projet de recherche	PL13HM40
	7	3	1	Stage en équipe de recherche 3 colloques ou journées d'études obligatoires	PL13HM15

Architecture du Master spécialité Recherche

S E M E S T R E 3	1	3	2	LVE – textes philosophiques en langue étrangère 1 cours au choix Allemand Anglais	PL13KM30 PL13KM31
	2	9	3	Philosophie générale et problèmes contemporains 1 séminaire	PL13KM11
	3	9	3	Histoire de la philosophie 1 séminaire	PL13KM12
	4	3	3	Ethique et politique 1 séminaire	PL13KM13
	5	3	2	Option interdisciplinaire ou internationale 1 séminaire au choix - 1 séminaire – philosophie des sciences ou philosophie et théories de l'art, - 1 séminaire d'une autre discipline	PL13KM14 PL13KM16
	6	3	1	Stage en équipe de recherche 3 colloques ou journées d'études obligatoires	PL13KM15
S E M E S T R E 4	1	3	2	Recherche philosophique 1 séminaire au choix Séminaire de philosophie allemande Séminaire de philosophie autre domaine	PL13LM20 PL13LM21
	2	3	1	Stage en équipe de recherche 3 colloques ou journées d'études obligatoires	PL13LM15
	2	24	4	MEMOIRE DE RECHERCHE (TER)	PL13LUM

PROGRAMME DES COURS

Premier semestre

UE1	LVE 1	3 ECTS – COEFF 2
-----	-------	------------------

PL13GM30 : Allemand (non linguiste)

Marilène Sutter

Niveau I débutant/moyen-faible

Introduction progressive des termes et notions permettant de comprendre, écrire et parler un allemand simple (débutant). Consolidation, élargissement des acquis lexicaux et grammaticaux (moyen) sur la base de textes littéraires et/ou civilisationnels adaptés

Niveau II (à partir de B1/B2)

À travers l'étude de textes ou d'une œuvre complète, continuer à mieux appréhender ce qui fait la particularité de la langue allemande

PL13GM31 : Anglais (non linguiste)

Natalie Roulon

La traduction de textes théoriques en langue anglaise constituera l'essentiel de ce cours. Une interaction orale sera néanmoins proposée à chaque séance afin de permettre aux étudiants d'entretenir leur anglais parlé.

UE2	Philosophie Générale	9 ECTS – COEFF 3
-----	----------------------	------------------

PL13GM11 cours commun avec le MEEF 1 mutualisé avec la préparation à l'agrégation

Franck Fischbach et Mickaël Labbé

Travail, techniques, production

Ce séminaire, dont le titre reprend l'intitulé du programme de la seconde épreuve écrite de l'Agrégation externe de philosophie pour la session 2018, sera assuré pour moitié par Franck Fischbach et pour moitié par Mickaël Labbé.

Le cours de F. Fischbach partira de la détermination par Heidegger, notamment dans ses *Problèmes fondamentaux de la phénoménologie*, du

sens de « thèse sur l'être » propre à la métaphysique occidentale et, plus particulièrement, à la métaphysique moderne, savoir l'interprétation du sens de l'être comme production. Nous examinerons les suites que A. Arendt a données à cette conception dans *Conditions de l'homme moderne*, notamment dans sa célèbre distinction entre le travail (*Labour, die Arbeit*), l'œuvre (*Work*, mais *das Herstellen* dans la version allemande, c'est-à-dire « le produire ») et l'action (*Action, das Handeln*, donc plutôt l'agir). De là, nous remonterons vers l'œuvre de celui qui est à l'arrière plan des analyses tant de Heidegger que de Arendt, à savoir Marx. S'il est clair qu'à partir de Marx la modernité peut être comprise comme l'époque de ce que Granel a appelé « la production infinie », il reste à déterminer de quelle manière s'articulent chez Marx les concepts de *Arbeit* et de *Produktion* : alors que Heidegger et Arendt jouent un sens de la production ou du produire contre le travail, le sens du diagnostic de Marx sur le mode de production capitaliste n'a-t-il pas été, au contraire, que ce dernier est le lieu d'un devenir-production du travail, d'une réduction de tout travail au seul travail productif, c'est-à-dire à une activité quantifiée productrice de la valeur et permettant donc l'accumulation du capital ? Marx n'a-t-il pas opposé à cela – à l'inverse de Heidegger et Arendt – l'idée d'un devenir-travail de la production ? Mais que signifie exactement l'idée ou le projet de libérer le travail de la forme productive qu'il prend sous le capitalisme ? Nous chercherons à préciser le rôle que joue et les perspectives qu'ouvre pour Marx (notamment pour ce qui concerne le rapport de la société à la nature) l'idée d'une dimension *qualitative* de l'activité de travail, opposée à la production comme activité quantifiée.

Bibliographie :

- H. Arendt, *Condition de l'homme moderne*, trad. G. Fradier, Paris, Calmann-Lévy, 1961.
- F. Fischbach, *La production des hommes. Marx avec Heidegger*, Paris, Vrin, 2014.
- G. Granel, *Apolis*, Mauvezin, T.E.R. éditions, 2009.
- M. Heidegger, *Problèmes fondamentaux de la phénoménologie*, trad. J.-F. Courtine, Paris, Gallimard, 1985.
- M. Heidegger, *Lettre sur l'humanisme*, trad. R. Munier, Paris, Aubier, 1964.
- Marx, *Thèses sur Feuerbach*, in : Pierre Macherey, *Marx 1845*, Paris, Editions Amsterdam, 2008.
- K. Marx, F. Engels, J. Weydemeyer, *L'idéologie allemande* (chapitres 1 et 2), trad. J. Quétier, G. Fondu, Paris, Editions sociales, GEME, 2014
- K. Marx, *Le Capital*, Livre 1, trad. J.-P. Lefebvre, Paris, PUF, 1993.
- J. Vioulac, *L'époque de la technique. Marx, Heidegger et l'accomplissement de la métaphysique*, Paris, PUF, 2009.

UE3	Histoire de la philosophie	9 ECTS – COEFF 3
-----	----------------------------	------------------

PL13GM12 (mutualisé avec la préparation à l'agrégation)

Jacob Rogozinski

De la phénoménologie de la perception à l'ontologie de la chair introduction à l'œuvre de Merleau-Ponty

L'œuvre de Merleau-Ponty a longtemps été reléguée à une place secondaire, comme si elle avait été écrasée par les deux penseurs proches de lui qui ont régné successivement sur la philosophie française, Sartre et Heidegger. On ne s'est pas suffisamment aperçu qu'il avait ouvert dès 1945 une perspective singulière, fondée sur une lecture novatrice de Husserl, et qui se tenait déjà à une certaine distance de l'existentialisme sartrien comme de l'ontologie heideggérienne. Cette distance allait encore se creuser dans les années 50, lorsque Merleau-Ponty, après sa rupture avec Sartre, tentera de dépasser les limites de la phénoménologie en élaborant une ontologie de la chair. Interrompue par une mort prématurée, cette tentative -dont *Le visible et l'invisible* nous donne une ébauche- est restée inachevée et aporétique.

Aujourd'hui, la plupart des études consacrées à Merleau-Ponty se focalisent sur cette "dernière philosophie" en négligeant d'analyser la *Phénoménologie de la perception*. On considère souvent ce livre comme une esquisse maladroite, encore prisonnière des "préjugés classiques" qu'il s'agissait de surmonter, et notamment de l'opposition entre le sujet et l'objet. Est-ce bien le cas? Les principaux motifs de l'ontologie de la chair ne sont-ils pas déjà présents dans l'ouvrage de 1945? Le penseur n'y est-il pas plus fidèle à l'expérience, plus proche des phénomènes qu'il ne le sera par la suite dans les fulgurances spéculatives de sa dernière philosophie?

Nous étudierons ce livre en nous efforçant de mettre en lumière à la fois ce qu'il doit à Husserl (le projet d'une phénoménologie du monde vécu, la conception du Cogito comme "Je peux", les concepts de champ de présence, d'*Urdoxa*, de synthèse passive, d'intentionnalité opérante...) et les nouveaux concepts qu'il invente pour aborder les énigmes de l'existence, du corps et de l'être-au-monde : l'ambiguïté, l'intentionnalité motrice, l'arc intentionnel, la signification gestuelle, l'anonymat de la perception, le Cogito tacite. Il faudra alors montrer comment leur signification se transformera, sans s'effacer entièrement, dans la perspective de son ontologie de la chair.

bibliographie de base :

- M. Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception* (1945), Gallimard-Tel
 - "Le philosophe et son ombre", *Signes* (1960), Gallimard-Folio
 - *L'œil et l'esprit* (1960), Gallimard-Folio
 - *Le visible et l'invisible* (1964), Gallimard-Tel
- R. Barbaras, *De l'être du phénomène*, J. Millon, 1991.

PL13GM13 :

Laurent Fedi

Responsabilité et culpabilité

Comment rendre compte de la culpabilité au-delà de l'extériorité formelle de la faute qui s'exprime dans la violation de la loi ? Nous essayerons de répondre à cette question par une proposition positive, c'est-à-dire, autant que faire se peut, susceptible de vérification. Celle-ci sera cherchée dans le sentiment de culpabilité qui nous apprend que la culpabilité n'est pas essentiellement écart à la loi, mais plus fondamentalement écart à soi, ou plus exactement, comme nous nous efforcerons de l'établir, écart à une promesse personnelle, à un « contrat personnel » vis-à-vis d'autrui. Cette théorie est le point de vue d'où nous nous placerons pour comprendre les significations qui s'attachent à la souillure et au péché. Pour cela, nous effectuerons un détour par la notion de responsabilité, qui se décline en termes de « responsabilité objective » et de « responsabilité subjective ». Ce cours a également pour but de mettre en débat la notion de culpabilité collective. Comment se peut-il que je sois amené à répondre d'une faute que je n'ai pas moi-même commise ? Cette question aux enjeux multiples exigera de repenser le « contrat personnel » à l'échelle des liens de dépendance qui existent dans une communauté et qui relie le présent au passé, de sorte qu'il y a un sens, dans une mesure qu'il conviendra d'évaluer, à devoir assumer des choix qui ont été faits par nos prédécesseurs aussi bien qu'à s'acquitter de dettes contractées par d'autres que nous. Face à cette question, nous essayerons là encore, d'avancer des propositions positives, c'est-à-dire, en l'occurrence, éthiquement et juridiquement démontrables.

Bibliographie :

Augustin d'Hippone, *La Cité de Dieu*, Pléiade, Livre XIV.

Jacques Derrida, *Le Siècle et le pardon*, Seuil, 2000.

Vladimir Jankélévitch, *L'imprescriptible*, Seuil, 1986.

Paul Ricoeur, « Le concept de responsabilité, essai d'analyse sémantique », *Esprit*, n° 206, nov. 1994, p. 28-48.

Nathalie Sarthou-Lajus, *La culpabilité*, A. Colin, 2002.

Louis-Georges Tin, *Esclavage et réparations. Comment faire face aux crimes de l'histoire*, Stock, 2013.

M. Villey, « Esquisse historique sur le mot responsable », *Archives de philosophie du droit*, 1977, T. XXII, p. 45-58.

Un séminaire au choix

EG6AMA1 Séminaire mutualisé avec l'IRIST

Stéphanie Dupouy/Catherine Allamel

Histoire et philosophie des sciences humaines et sociales

Cours mutualisé entre le master de l'IRIST et le master de Philosophie.

L'objectif de ce cours est double : d'une part, fournir des repères historiques sur le développement des sciences humaines et sociales, d'autre part, aborder les problèmes épistémologiques que ces sciences ont suscités.

Dans une première partie, nous retracerons les étapes du développement de la sociologie et de la psychologie, en proposant à la fois une présentation des courants majeurs de ces disciplines et une histoire de leur progressive institutionnalisation.

Une seconde partie du cours présentera et discutera différents modèles de scientificité pour les sciences humaines : les sciences humaines devraient-elles aspirer au même type de scientificité que les sciences de la nature, ou ont-elles, en raison de leur objet ou de leurs méthodes, une spécificité épistémologique ?

Bibliographie :

Berthelot, J.-M., *Epistémologie des sciences sociales*, Paris, Puf, 2001

Berthelot, J.-M., *La construction de la sociologie*, Paris, Puf, 2006.

Braunstein, J.-F., Pewzner, E., *Histoire de la psychologie*, Paris, Armand Colin, 2003.

Durkheim, E., *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, 1999.

Durkheim, E., *Le suicide*, Paris, Puf, 2007.

Granger, G-G., *Pensée formelle et sciences de l'homme*, Paris, Aubier, 1960.

Hayek, F.: *Scientisme et sciences sociales*, Paris, Plon, 1991.

Hayek, F., *Essais de philosophie, de science politique et d'économie*, Paris, Les belles lettres, 2007.

Hayek, F., *Nouveaux essais de philosophie, de science politique, d'économie et d'histoire des idées*, Paris, Les Belles Lettres, 2008.

Le Du, M., *Eléments de sciences humaines*, Paris, Ellipses, 2006.

Martin, M; & Mc Intyre, Lee. C., *Readings in the philosophy of social sciences*, MIT Press, 1994.

Veyne, P., *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971.

Veyne, P., *L'inventaire des différences*, Paris, Seuil, 1977.

Weber, M., *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 2004.

Winch, Peter : *L'idée d'une science sociale*, Paris, Gallimard, 2009.

Ou

PL13GM16

Françoise Longy/Stéphanie Dupouy

Histoire et philosophie des sciences du vivant

Cours mutualisé entre le master de l'IRIST et le master de Philosophie.

Cet enseignement comportera deux parties – l'une d'histoire des sciences (Stéphanie Dupouy), l'autre de philosophie des sciences (Françoise Longy) – liées par un thème commun, celui de l'identification, de la description et de la classification des espèces vivantes.

La première partie du cours introduira à l'histoire des sciences biologiques à partir du cas de l'histoire naturelle. L'histoire naturelle désigne traditionnellement (depuis l'Antiquité) le savoir descriptif sur la Nature (par opposition à la science démonstrative ou causale), et en particulier l'inventaire des formes vivantes. Ce savoir, qui occupe le devant de la scène scientifique du XVI^e au XVIII^e siècle, est reconfiguré et absorbé dans d'autres disciplines au cours du XIX^e siècle (anatomie comparée, biologie, paléontologie, géologie, théorie de l'évolution, génétique...). L'étude des savoirs naturalistes nous permettra donc d'appréhender la chronologie de longue durée des savoirs sur le vivant et de réfléchir aux éléments de continuité et de discontinuité de leur histoire. Ce thème offrira également un aperçu de la diversité des approches contemporaines en histoire des sciences, car l'histoire naturelle peut être abordée par différentes facettes : l'histoire des idées, l'histoire des pratiques d'observation et de collection, l'histoire du livre et de l'illustration scientifique, l'histoire des voyages naturalistes, etc.

La deuxième partie du cours se focalisera sur la question de savoir ce qu'est une espèce biologique. Cette question est actuellement très débattue tant en philosophie de la biologie que dans le champ même de la biologie. Le fait qu'on trouve actuellement plus de vingt définitions différentes de la notion d'espèce biologique, dont une bonne partie vient des scientifiques eux-mêmes, montre combien elle est difficile. Après un bref historique partant des années 1930, on verra d'abord pourquoi la situation est et reste confuse, et ensuite pourquoi il est important, tant du point de vue scientifique que philosophique, de pouvoir répondre à cette question. Enfin, on étudiera quelques-unes des analyses et solutions avancées récemment par des philosophes de la biologie contemporaine pour sortir de cet état ou tout au moins clarifier la situation. Dans les dernières séances, nous nous pencherons sur les enjeux éthiques et sociétaux d'une bonne définition de l'espèce biologique en considérant des questions telles que la biodiversité ou l'ingénierie génétique

Bibliographie :

Bibliographie introductive pour la première partie du cours.

Y. Gingras, P. Keating, C. Limoges, *Du scribe au savant, Les porteurs du savoir de l'antiquité à la révolution industrielle*, Editions du Boréal, Montréal, ch. 9: « Naturalistes et médecins : la connaissance des vivants, de la Renaissance aux Lumières », p. 289-308.

Jean-Marc Drouin, *Philosophie de l'insecte*, Seuil, 2014, ch. 2 : « un amour immodéré pour les scarabées » (p. 30-53).

P. Duris, G. Gohau, *Histoire des sciences de la vie. Nathan 1997*. Première partie : « Continuité et discontinuité de la Nature », pp. 19-98.

Yves Laissus, *Le Museum national d'histoire naturelle* (Découverte Gallimard, 1995)

Bibliographie introductive pour la seconde partie du cours :

Ernst Mayr : *Histoire de la biologie. De Darwin à nos jours* (tome 2).

Hervé Le Guyader : « Doit-on abandonner le concept d'espèce ? », *Le Courrier de l'environnement* n°46, juin 2002.

<http://www7.inra.fr/dpenv/sommerc46.htm#leg>

Sarah Samadi & Anouk Barberousse : « Espèce » in T.Heams, Ph. Huneman & al. (éds) *Les mondes darwiniens. L'évolution de l'évolution*, 2009 Syllepses, pp.155-174.

Guillaume Lecointre : « Filiation » in T.Heams, Ph. Huneman & al. (éds) *Les mondes darwiniens. L'évolution de l'évolution*, 2009 Syllepses, pp.175-224.

Pascal Tassy : « Darwin et la phylogénétique : hier et aujourd'hui » in T.Heams, Ph. Huneman & al. (éds) *Les mondes darwiniens. L'évolution de l'évolution*, 2009 Syllepses, pp.359-380

Ou

Séminaire autre discipline : mondes germaniques, littérature comparée, arts, théologie catholique ou théologie protestante

UE6	Stage en équipe de recherche	3 ECTS – COEFF 1
-----	------------------------------	------------------

Présence (attestée par feuille d'émargement) à au moins 3 manifestations organisées par l'équipe de recherche en philosophie, dont au moins 1 colloque ou 1 journée d'étude.

Les étudiants sont invités à consulter les pages web de l'équipe de recherche, CREΦAC *Centre de recherches en philosophie allemande et contemporaine*, particulièrement la liste des manifestations futures, ainsi que les actualités de la Faculté de philosophie.

Deuxième semestre

UE1	Méthodologie de la recherche	3 ECTS – COEFF 1
-----	------------------------------	------------------

PL13HM91

Jil Muller

Méthodologie universitaire

L'objectif de ce cours est de former les étudiants à l'ensemble des règles et des démarches à adopter pour conduire une recherche universitaire. Nous apprendrons à développer les compétences suivantes : maîtrise des outils bibliographiques (connaissances des ressources incontournables de son champ d'étude, recherche des sources primaires et secondaires, fiches de lecture, veille informationnelle), construction d'un plan structuré et d'une problématique pour le mémoire, rédaction, relecture et autocorrection. Nous aborderons également la question de la diffusion des résultats de sa recherche à travers la publication et les conférences. Dans la mesure du possible, le cours sera personnalisé en fonction des domaines de recherche des étudiants.

UE2	Philosophie Générale	6 ECTS – COEFF 3
-----	----------------------	------------------

PL13HM11 mutualisé avec le MEEF 1

Yves-Jean Harder

L'école, comprise comme *skholè*, temps libéré des contraintes et de l'urgence de la vie matérielle, est au cœur de l'éducation libérale. La question est de savoir comment la *skholè* des Anciens a été aménagée aux conditions de la vie moderne, notamment à l'ère de la production industrielle, et du travail salarié. L'éducation libérale est l'idéal d'une bourgeoisie qui ne peut se consacrer aux œuvres de l'esprit que parce qu'elle ne travaille pas, et que, dans la réalité, d'autres travaillent pour elle. Cet idéalisme, qui correspond aux humanités et à l'enseignement classique dont la philosophie est le couronnement, a une place déterminée dans le système d'enseignement français : le lycée, qui se définit dans une double opposition, à l'instruction élémentaire d'une part, au savoir universitaire d'autre part. La question sera de savoir, à partir d'une enquête qui s'appuiera à la fois sur les faits et sur les discours, si le dispositif qui, au XIX^e siècle, a lié bourgeoisie, loisir et philosophie,

fonctionne encore aujourd'hui, et, par la suite il s'agira de s'interroger sur la réalité présente de la philosophie.

Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Pocket, collection « agora », 1994.

Pierre Macherey, *La parole universitaire*, Paris, La fabrique éditions, 2011.

Jean Claude Milner, *Le salaire de l'idéal*, Paris, Seuil, 1997.

Thorstein Veblen, *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard, 1970, collection « tel », 1978.

Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, points 2003.

Sohn-Rethel, *La pensée-marchandise*, préface d'Anselme Jappe, Bellecombe-en-Bauges, éditions du croquant, 2010.

UE3	Histoire de la philosophie	9 ECTS – COEFF 3
-----	----------------------------	------------------

PL13HM12 - cours mutualisé avec la préparation à l'agrégation

Frédéric de Buzon

L'empirisme de Condillac : à propos de l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*

Première œuvre de Condillac (1746, 1^{ère} édition), l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* introduit en métaphysique un empirisme radical qui innove par rapport à Locke en mettant l'accent contre ce dernier sur la fonction du langage et la théorie du signe, son institution et sa réduction à la sensation. Le cours visera à comprendre la manière dont Condillac défait la métaphysique classique et lui donne de nouvelles bases, en particulier à partir de la notion d'analyse.

Bibliographie :

Condillac, *Essai sur l'origine des connaissances humaine*, éd. J.-C. Pariente et M. Pécharman, Paris, Vrin, 2014.

A. Charrak, *Empirisme et métaphysique*, Paris, Vrin, 2003.

J. Derrida, « L'archéologie du frivole », (Préface à une édition de l'*Essai*, éditions Galilée, 1973)

UE4	Ethique et Politique	3 ECTS – COEFF 3
-----	----------------------	------------------

PL13HM13

Gianluca Briguglia

**Les philosophes au bord de l'Enfer.
Dante, éthique, politique, poésie**

L'historiographie philosophique des dernières années s'est beaucoup intéressée à « Dante philosophe ». La reprise d'intérêt de la part des philosophes pour le *Banquet*, la *Monarchie*, l'*Éloquence vulgaire*, ouvrages ouvertement philosophiques, mais aussi pour la *Vie nouvelle* et la *Commedia*, a fait de Dante un cas d'étude qui permet de considérer les rapports entre éthique, politique, poésie, philosophie dans un moment crucial de renouvellement de la culture européenne.

Le séminaire n'analyse pas seulement certaines caractéristiques de la pensée dantesque, mais il montre aussi les méthodologies de la recherche sur un sujet complexe.

La bibliographie sera communiquée pendant le séminaire.

Texte conseillé : R. Imbach - C. König-Pralong, *Le défi laïque*, Vrin, Paris 2013.

UE5	Option interdisciplinaire ou internationale	3 ECTS – COEFF 2
-----	---	------------------

1 séminaire au choix : philosophie, ou autre discipline ou séminaire EUCOR

PL13HM16

Françoise Longy

Questions ontologiques et épistémologiques relatives aux classifications naturelles

Un des lieux communs de la philosophie du XVII^{ème} au XX^{ème} siècles a été qu'un énoncé comme "l'or est jaune" est une vérité analytique puisque le fait d'être jaune fait partie de la notion même d'or. Dans les années 1960, Putnam et Kripke ont remis en cause cette doctrine en réactivant une certaine forme d'essentialisme aristotélicien et en proposant une nouvelle théorie sémantique pour une sorte particulière de termes généraux, les termes d'espèce naturelle.

Nous verrons, d'abord, comment les questions sémantiques (Comment un terme d'espèce naturelle réfère-t-il ? A quoi réfère-t-il ?) traitées par Putnam et Kripke s'articulent à des questions épistémologiques (Qu'est-ce qui peut justifier nos inductions ? Y a-t-il des classifications naturelles ? Si oui, qu'autorisent-elles ?) et à des questions métaphysiques (Comment la réalité est-elle structurée ? Qu'est-ce qu'une unité naturelle ?). Ensuite, nous considérons un certain nombre de questions actuellement débattues par les philosophes des sciences : y a-t-il différentes sortes d'espèces naturelles ? Jusqu'à quel point peut-on reprendre l'image platonicienne d'un "découpage de la nature selon ses articulations propres" ? Peut-il y avoir plusieurs classifications naturelles alternatives ?

Bibliographie : une liste d'articles ou d'extraits de texte sera donnée en cours. Entre temps, pour découvrir la question, vous pouvez consulter et lire : - Locke, 1689 *Essai sur l'entendement humain*, Livre III chap. 3 et suivants, traduction française.

- Putnam, Hilary. 1975. "La signification de la signification" traduit dans S. Laugier et P. Wagner (dir.) *Philosophie des sciences*, Paris, Vrin, 2004.
- Kripke, Saul. 1972. *La Logique des noms propres*, traduction, Éd. de Minuit, 1980.
- Quine, 1969. "Espèces Naturelles", traduit dans *La relativité de l'Ontologie, et autres essais*, Paris, Aubier, 2008.
- Hacking, Ian. 2006. Le chapitre "classifications naturelles" dans le cours Raison et véracité - Les choses, les gens, la raison, à télécharger sur http://www.college-de-france.fr/default/EN/all/historique/ian_hacking.htm
- Bird, Alexander & Tobin, Emma. 2008. "Natural kind" dans *Stanford Encyclopedia of Philosophy*, <http://plato.stanford.edu/entries/natural-kinds/>.

UE6	Projet de Recherche	3 ECTS – COEFF 3
-----	---------------------	------------------

PL13HM40 : Projet de Recherche

UE7	Stage en équipe de recherche	3 ECTS – COEFF 1
-----	------------------------------	------------------

PL13HM15

Présence (attestée par feuille d'émargement) à au moins 3 manifestations organisées par l'équipe de recherche en philosophie, dont au moins 1 colloque ou 1 journée d'étude.

Les étudiants sont invités à consulter les pages web de l'équipe de recherche, CREΦAC *Centre de recherches en philosophie allemande et contemporaine*, particulièrement la liste des manifestations futures, ainsi que les actualités de la Faculté de philosophie.

Troisième semestre

UE1	LVE 1	3 ECTS – COEFF 2
-----	-------	------------------

LVE – textes philosophiques en langue étrangère, au choix

PL13KM30 : Allemand (non linguiste)

Marilène Sutter

Niveau II (à partir de B1/B2)

À travers l'étude de textes ou d'une œuvre complète, continuer à mieux appréhender ce qui fait la particularité de la langue allemande

PL13KM31 : Anglais (non linguiste)

Natalie Roulon

La traduction de textes théoriques en langue anglaise constituera l'essentiel de ce cours. Une interaction orale sera néanmoins proposée à chaque séance afin de permettre aux étudiants d'entretenir leur anglais parlé

UE2	Philosophie générale et problèmes contemporains	9 ECTS – COEFF 3
-----	---	------------------

PL13KM11 mutualisé avec le MEEF 2

Stéphanie Dupouy

Qu'est-ce qu'une maladie ?

Ce cours proposera une réflexion de nature philosophique et historique sur les différentes manières dont il est possible de définir et de conceptualiser la maladie. La définition de cette notion peut en effet faire intervenir des critères variés : objectifs (dysfonctionnement ou anormalité physiologique, entité diagnostique, identification d'un agent pathogène...), subjectifs (souffrance ou sentiment de vie amoindrie), ou socio-historiques (incapacité, inadaptation à certaines normes de vie, état susceptible de faire l'objet d'une intervention médicale). Quels problèmes rencontre-t-on pour définir la notion générale de maladie ? A partir de quand peut-on qualifier une affection particulière de « maladie » ? Cette notion est-elle ou non susceptible de recevoir une définition homogène ? Le cours s'intéressera à la fois à la maladie somatique et à la maladie mentale.

Bibliographie :

- C. Bernard [1865], *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Paris, Le livre de poche, 2008.
- G. Canguilhem, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, 1966.
- A. Fagot-Largeault, *Philosophie et médecine*, Paris, PUF, 2010.
- M. Foucault (1961), *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 1972.
- M. Foucault, *Naissance de la clinique*, Paris, PUF, 1963.
- E. Giroux, *Après Canguilhem, Définir la santé et la maladie*, Paris, PUF, 2010.
- E. Giroux, « Philosophie de la médecine », dans A. Barberousse, D. Bonnay et M. Cozic (dir.), *Précis de philosophie des sciences*, Vuibert, 2011, pp. 404-441.
- E. Giroux et M. Lemoine (dir.), *Philosophie de la médecine. Santé, maladie, pathologie*, Vrin (coll. Textes-clefs), 2012.
- H. R. Wulff, S. A. Pedersen et R. Rosenberg, *Invitation à la philosophie de la médecine*, Montpellier, Sauramps médical, 1993.

UE3 Histoire de la philosophie

9 ECTS – COEFF 3

PL13KM12

Frédéric de Buzon

La philosophie des mathématiques à l'époque moderne : rationalisme et empirisme.

La période moderne de la philosophie est, comme on sait, un moment théorique où s'affrontent deux tendances fondamentales de la théorie de la connaissance, l'une dite rationaliste qui revendique l'innéité des idées, et l'autre dite empiriste qui nie cette innéité. On pourrait nommer, du premier côté, des auteurs tels que Descartes ou Leibniz, et, de l'autre côté, Gassendi, Locke, Condillac ou Hume. Il est clair par ailleurs que certains auteurs importants de cette période ne rentrent pas exactement dans ce cadre, par exemple Malebranche, Pascal, voire Kant. Il est clair aussi que l'on trouve des argumentations de chacune de ces tendances chez les auteurs de la tendance opposée, et que, d'une certaine manière chaque tradition se nourrit des réfutations de l'autre, et parfois aussi de ses emprunts avoués ou non – la résolution kantienne de ce conflit passant, en premier lieu, par une redéfinition de la mathématique à partir des formes pures et *a priori* de la sensibilité.

Le séminaire voudrait analyser sur quelques exemples le problème de la constitution des objets mathématiques et la manière dont les philosophes les pensent : que signifie l'idéalité des objets mathématiques, quel est son rapport avec la logique, avec le langage et avec la sensation : on s'intéressera notamment aux cas exemplaires de Descartes et de Leibniz, mais aussi à Hobbes, à Malebranche, à Condillac, à Hume et à Kant. En

particulier, il sera intéressant de d'apprécier la manière dont l'empirisme répond à l'objection qui lui est toujours faite, à savoir son incapacité supposée de penser le nécessaire et l'universel. On s'intéressera donc à l'identification des objets mathématiques, aux propositions mathématiques (sont-elles identiques ou synthétiques ?) et aux théories de la démonstration chez les auteurs cités, en se servant de ces exemples pour mettre en question l'opposition initiale des deux tendances et pour mieux en saisir les enjeux gnoséologiques importants. Ce cours ne présuppose aucune connaissance mathématique précise.

Éléments de bibliographie.

R. Descartes, *Règles pour la direction de l'esprit ; Discours de la méthode ; Méditations métaphysiques ; La Géométrie.*

Pascal, *De l'esprit géométrique et De l'art de persuader.*

Locke, *Essai sur l'entendement humain.*

Leibniz, *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*

Condillac, *Essai sur l'origine des connaissances humaines ; La langue des calculs.*

Kant, *Critique de la raison pure, Prolégomènes à toute métaphysique future.*

Louis Couturat, *De l'infini mathématique,*

Léon Brunschvicg, *Les étapes de la philosophie mathématique*

Jules Vuillemin, *Mathématique et métaphysique chez Descartes*

F. de Buzon et M. Le Du (éds), *Kant et les mathématiques, Cahiers philosophiques de Strasbourg, n° 26 (2009).*

UE4	Ethique et politique	3 ECTS – COEFF 3
-----	----------------------	------------------

PL13KM13

Jacob Rogozinski

(séminaire mutualisé avec la Faculté de théologie catholique)

Religion et politique

La question du rapport entre "religion" et "politique" est revenue récemment au cœur de l'actualité, notamment en raison des débats sur la laïcité et la sécularisation, mais aussi des interrogations portant sur le caractère "théocratique" de l'islam et sur le projet de l'islamisme politique. Cette question désignée classiquement comme "théologico-politique" fait l'objet d'interprétations concurrentes, voire contradictoires, tant sur le plan pratique que théorique. Celles-ci sont inspirées par des doctrines et des convictions relevant aussi bien des domaines religieux et politique que de la philosophie et des sciences humaines. Le séminaire se donne pour tâche d'exhumer et d'élucider les thèmes et les concepts en jeu dans ces corpus de référence qui appartiennent à l'histoire du judaïsme, du christianisme et de l'islam, et à l'histoire des idées philosophiques depuis Platon et Augustin jusqu'aux penseurs contemporains. En faisant appel à des chercheurs de

différentes disciplines, le séminaire abordera les problématiques "théologico-politiques" actuelles par une interrogation systématique de leurs termes.

(des indications bibliographiques seront données au cours du séminaire)

UE5	Option interdisciplinaire ou internationale	3 ECTS – COEFF 2
-----	---	------------------

Un séminaire au choix :

PL13KM14

Mickaël Labbé

Séminaire de philosophie de l'art

« L'Art comme expérience : l'esthétique de John Dewey »

L'œuvre philosophique de John Dewey (1859-1952) est l'une des contributions majeures à la pensée de notre temps. Bien que longtemps méconnue en France, la philosophie de Dewey fait l'objet d'un regain d'intérêt extrêmement salubre, cela dans tous les domaines sur lesquels ce penseur original a fait porter son attention (métaphysique, pensée de la vie, logique, éthique, politique, esthétique). Le cours sera consacré à l'esthétique de Dewey dans son ouvrage majeur sur le sujet, à savoir *L'Art comme expérience*. Nous chercherons à comprendre la tentative menée par le philosophe américain d'une véritable « reconception » de l'esthétique et de la pensée de l'art à partir du concept renouvelé d'« expérience », ainsi que son ancrage dans une philosophie continuiste et intégrative. Ancrant l'art dans la vie, Dewey cherche à remédier aux maux d'une conception esthétique historiquement constituée comme sphère autonome, indépendante et purement formelle, cela afin de permettre à l'art de jouer pleinement son rôle politique et social d'intensification de la vie et de l'expérience quotidiennes.

Bibliographie

Oeuvres de Dewey à lire obligatoirement :

L'Art comme expérience, Paris, Folio « Essais », 2010.

Le Public et ses problèmes, Paris, Folio « Essais », 2010.

Expérience et Nature, ch. IX « Expérience, Nature, Art », Paris, Gallimard, 2012.

L'étudiant pourra compléter ces lectures en élargissant la liste à d'autres ouvrages de Dewey.

Commentaires (cette liste sera complétée à la rentrée) :

Roberta DREON, *Sortir de la tour d'ivoire. L'esthétique inclusive de John Dewey aujourd'hui*, Paris, Questions théoriques, 2017.

Stéphane MADELRIEUX, *La Philosophie de John Dewey*, Paris, Vrin, 2016.

Richard SHUSTERMAN, *L'Art à l'état vif : la pensée pragmatiste et l'esthétique populaire*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1992.

Ou

Séminaire d'une autre discipline : (mondes germaniques, littérature comparée, arts, théologie catholique ou théologie protestante)

UE6	Stage en équipe de recherche	3 ECTS – COEFF 1
-----	------------------------------	------------------

PL13KM15

Présence (attestée par feuille d'émargement) à au moins 3 manifestations organisées par l'équipe de recherche en philosophie, dont au moins 1 colloque ou 1 journée d'étude.

Les étudiants sont invités à consulter les pages web de l'équipe de recherche, CREΦAC *Centre de recherches en philosophie allemande et contemporaine*, particulièrement la liste des manifestations futures, ainsi que les actualités de la Faculté de philosophie.

Quatrième semestre

UE1	Recherche philosophique	3 ECTS – COEFF 2
-----	-------------------------	------------------

Un séminaire au choix parmi les 2 proposés :

PL13LM20 : Séminaire de philosophie allemande

Franck Fischbach et Mickaël Labbé

L'expérience de la modernité. Arts, politique, subjectivités

L'expression « expérience de la modernité » signifie aussi bien l'expérience que l'on fait de la modernité elle-même que ce qu'il advient de l'expérience elle-même dans la modernité. Ces deux sens de l'expression ouvrent les deux perspectives qu'explorera le séminaire. Nous interrogerons les lieux qui se sont le plus prêtés à une expérience de la modernité comme telle (et à une construction de son concept), en nous concentrant en particulier sur *la ville* dont les transformations majeures dès la fin du XIX^e et durant les premières décennies du XX^e siècle ont donné lieu, chez nombre d'artistes, d'écrivains, de cinéastes, de philosophes et de sociologues, à une expérience vive de la modernisation de la vie sociale, comprise à la fois et parfois contradictoirement comme rationalisation, comme massification mais aussi comme extrême individualisation. En nous fondant sur ces expériences de la modernité dont la ville a été le lieu et telles qu'elles ont été exprimées dans des œuvres d'art (et en particulier au cinéma), nous interrogerons notamment le diagnostic d'épuisement ou d'appauvrissement de l'expérience produit par Benjamin. Des expériences de la modernité à la modernité comme perte de l'expérience, tel est le trajet que nous parcourrons dans ce séminaire.

Th. W. Adorno, *Minima moralia. Réflexions sur la vie mutilée*, Paris, Payot, 1980.

P. Anderson, *Les origines de la postmodernité*, Paris, Les prairies ordinaires, 2010.

W. Benjamin, *Ecrits français*, Paris, Gallimard, 1991.

W. Benjamin, *Œuvres*, 3 tomes, Paris, Gallimard, Folio, 2000.

M. Berdet, *Fantasmagories du capital. L'invention de la ville-marchandise*, Paris, La Découverte, 2013.

P. Bürger, *Théorie de l'avant-garde*, Paris, Questions théoriques, 2013.

Y. Fijalkow, *Sociologie des villes*, Paris, La Découverte, Repères, 2013.

- J. Habermas, *Le discours philosophique de la modernité*, Paris, Gallimard, 1986.
- D. Harvey, *Paris, capitale de la modernité*, Paris, Les Prairies Ordinaires, 2012.
- D. Harvey, *Le capitalisme contre le droit à la ville*, Paris, éditions Amsterdam, 2011.
- F. Hessel, *Promenades dans Berlin*, Paris, L'Herne, 2012.
- S. Kracauer, *Rues de Berlin et d'ailleurs*, Paris, Les Belles Lettres, 2013.
- F. Jameson, *Le postmodernisme ou la logique culturelle du capitalisme tardif*, éditions des Beaux Arts de Paris, 2007.
- S. Sassen, *La Ville globale. New York-Londres-Tokyo*, Paris, Descartes & Cie, 1996.
- G. Simmel, *Les grandes villes et la vie de l'esprit*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 2013.
- M. Weber, *La ville*, Paris, La Découverte, 2014.

Ou

PL13LM21 : Séminaire de philosophie sociale

F. Fischbach et J. Rogozinski

avec la participation de C. Ferrié, M. Labbé et A. Tomès

Penser l'émancipation (I) : la question du populisme

Argument du séminaire :

Les défaites du mouvement ouvrier et l'effondrement du communisme ont-ils rendu obsolète tout projet d'émancipation, toute tentative pour délivrer l'humanité, autant que possible, de la domination, de l'aliénation, de l'exploitation? De telles questions ont-elles encore un sens à l'ère du capitalisme globalisé, alors que les forces qui critiquent radicalement ce système semblent condamnées à l'impuissance ou à la marginalité? Nous ne le pensons pas. Une reconstruction du projet d'émancipation sociale et politique, "trésor perdu" des révolutions des temps modernes, doit être possible. Elle ne pourra toutefois s'effectuer qu'en élaborant un bilan critique des tentatives historiques du passé. Dans cette perspective, il importe d'analyser ce qui, dans la vie sociale comme dans la psyché individuelle, peut s'opposer au désir d'émancipation et amener les hommes à "combattre pour leur servitude comme s'il s'agissait de leur salut".

Programme pour 2018 :

Cette année, nous nous interrogerons sur *la question du populisme*, et plus particulièrement sur le populisme "de gauche". Les courants qui s'en réclament -et qui jouent depuis longtemps un rôle majeur en Amérique latine- sont apparus récemment en Europe, d'abord en Espagne, puis dans notre pays, alors que se développaient des mouvements d'extrême-droite qualifiés eux aussi de "populistes". Cette conjoncture a permis de faire connaître les travaux d'E. Laclau et de Ch. Mouffe qui avaient été méconnus en France. Commencer notre séminaire par cette question revient donc à se situer d'emblée au cœur des débats actuels, tout en nous confrontant à une

œuvre théorique importante. On peut se demander si la référence au "peuple" n'est pas équivoque, puisqu'elle renvoie à la fois au peuple pensé comme *ethnos* -selon la signification nationaliste, voire raciste de ce mot- et au peuple compris comme *dèmos*, sujet et enjeu d'une politique démocratique. On se demandera également si l'opposition entre le peuple (ou les "gens") et les "élites" (ou la "caste") ne fonctionne pas comme un substitut de l'opposition entre les classes et/ou entre la gauche et la droite, oppositions considérées toutes les deux comme obsolètes, ou même comme des obstacles à l'émancipation. Pourquoi ce mot marqué par une longue histoire (du *Populus Romanus* au *Contrat social* ou au "*We, the People*" de la Révolution américaine...) et qui pouvait sembler désuet est-il revenu en force aujourd'hui, au détriment d'autres maîtres-mots comme le *prolétariat* ou les *masses*? Destiné à re-fonder un projet d'émancipation, le projet populiste de gauche risque-t-il pas de devenir à son tour un obstacle? Ne tend-il pas à substituer à l'agonistique démocratique un antagonisme irréductible entre le peuple et ses "ennemis"? La notion même d'un "populisme de gauche" n'est-elle pas contradictoire? Et pourtant, la réélaboration d'un concept de l'émancipation n'exige-t-elle pas de reconstruire, d'une manière ou d'une autre, une figure du peuple?

bibliographie de base :

- E. Laclau et Ch. Mouffe, *Hégémonie et stratégie socialiste*, Les Solitaires Intempestifs, 2008
- E. Laclau, *La raison populiste*, Seuil, 2008
- Ch. Mouffe, *Le paradoxe démocratique*, ENSBA, 2016
 - L'illusion du consensus*, Albin Michel, 2016
- Ch. Mouffe et I. Errejon, *Construire un peuple : pour une radicalisation de la démocratie*, Cerf, 2017
- E. Fassin, *Populisme : le grand ressentiment*, Textuel, 2017

UE2	Stage en équipe de recherche	3 ECTS – COEFF 1
-----	------------------------------	------------------

PL13LM15

Présence (attestée par feuille d'émargement) à au moins 3 manifestations organisées par l'équipe de recherche en philosophie, dont au moins 1 colloque ou 1 journée d'étude
 Les étudiants sont invités à consulter les pages web de l'équipe de recherche, CREΦAC *Centre de recherches en philosophie allemande et contemporaine*, particulièrement la liste des manifestations futures, ainsi que les actualités de la Faculté de philosophie.

UE3	MEMOIRE DE RECHERCHE	24 ECTS – COEFF 6
-----	----------------------	-------------------

PL13LUM : Mémoire de Recherche

MODALITES D'EVALUATION DU MASTER

	semestre 1				
	Coef.	épreuve	durée	Epreuve avec convocation (rappel Absence = DEF)	Epreuve sans convocation (Rappel ABI = O ; ABI =
UE 1 : LV1 anglais ou allemand	1	épreuve orale	15'		x
	1	épreuve orale	15'		x
Nombre d'ECTS : 3	2	épreuve écrite	2h		x
UE 2 : Philosophie générale et problèmes contemporains	1	écrit type DM ou DS	4h		X
	1	écrit type DM ou DM	4h		x
Nombre d'ECTS : 9	1	épreuve orale	20'	x	
UE 3 : Histoire de la philosophie	1	écrit type DM ou DS	4		X
Nombre d'ECTS : 9	1	écrit type DM ou DS	4h		x
	1	épreuve orale	20'	x	
UE 4 : Ethique et politique	1	mini mémoire de 10 pages			x
Nombre d'ECTS : 3	1	écrit type DM ou DS	4h		x
	1	épreuve orale	20'	x	
UE 5 : option interdisciplinaire ou séminaire de philosophie ou séminaire EUCOR	1	si option prise dans Faculté de philosophie, mini-mémoire + épreuve orale, si option prise dans une autre UFR, dispositions spécifiques adoptées par l'autre UFR pour les étudiants non-spécialistes			
	1				
Nombre d'ECTS : 3					

UE 6 : stage en équipe de recherche		Présence attestée à au moins 3 manifestations organisées par l'EA, dont au moins 1 colloque ou JE			
Nombre d'ECTS : 3	1				
Semestre 2					
UE 1 : Méthodologie de la recherche	1	Ecrit type DM ou DS	4h		x
	1	écrit type DM ou DS	4h		x
Nombre d'ECTS : 3					
UE 2 : Philosophie générale et problèmes contemporains					
	1	écrit type DM ou DS	4h		X
	1	écrit type DM ou DS	4h		x
Nombre d'ECTS : 6	1	épreuve orale	20'	x	
UE 3 : Histoire de la philosophie					
	1	écrit type DM ou DS	4h		X
Nombre d'ECTS : 9	1	écrit type DM ou DS	4h		x
	1	épreuve orale	20'	x	
UE 4 : Ethique et politique					
	1	mini mémoire de 10 pages			x
	1	écrit type DM ou DS	4h		x
Nombre d'ECTS : 3	1	épreuve orale	20'	x	
UE 5 : option interdisciplinaire ou séminaire de philosophie ou séminaire EUCOR					
	1	si option prise dans Faculté de philosophie, mini-mémoire + épreuve orale, si option prise dans une autre UFR, dispositions spécifiques adoptées par l'autre UFR pour les étudiants non-spécialistes			
	1				
Nombre d'ECTS : 3					
UE 6 : Projet de recherche					
	1	Remise à un directeur de recherche d'un projet de recherche d'environ 20 pages,			
Nombre d'ECTS : 3					
UE 7 : stage en équipe de recherche					
Nombre d'ECTS : 3	1	Présence attestée à au moins 3 manifestations organisées par l'EA, dont au moins un colloque ou JE			

Semestre 3					
UE 1 : Textes philosophiques en langue étrangère	1	épreuve orale	15'		x
	1	épreuve orale	15'		x
Nombre d'ECTS : 3	1	épreuve écrite	2h		x
UE 2 : Philosophie générale et problèmes contemporains					
	1	écrit type mini-mémoire			x
	1	écrit type DM ou DS	4h		x
Nombre d'ECTS : 9	1	épreuve orale	20'	x	
UE 3 : Histoire de la philosophie					
	1	écrit type mini-mémoire			x
Nombre d'ECTS : 9	1	écrit type DM ou DS	4h		x
	1	épreuve orale	20'	x	
UE 4 : Ethique et politique					
	1	mini mémoire de 10 pages			x
	1	écrit type DM ou DS	4h		x
Nombre d'ECTS : 3	1	épreuve orale	20'	x	
UE 5 : option interdisciplinaire ou séminaire de philosophie ou séminaire EUCOR					
	1	si option prise dans Faculté de philosophie, mini-mémoire + épreuve orale, si option prise dans une autre UFR, dispositions spécifiques adoptées par l'autre UFR pour les étudiants non-spécialistes			
Nombre d'ECTS : 3					
Semestre 4					
UE 1 : Recherche philosophique, un séminaire au choix					
	1	exposé de recherche (écrit)			
Nombre d'ECTS : 3					

UE 2 : Stage en équipe de recherche		Présence attestée a au moins 3 manifestations organisées par l'EA, dont au moins 1 colloque ou 1 journée d'études			
	1				
Nombre d'ECTS : 3					
UE 3 : Mémoire de recherche		Remise d'un mémoire d'environ 80 à 120 pages et soutenance			
	1				
Nombre d'ECTS : 24			1h		

Cours ouverts aux non-spécialistes

Les cours listés ci-dessous sont en principe accessibles à des étudiants non-spécialistes (sous réserve des places disponibles). **Toutefois, les étudiants intéressés doivent systématiquement demander l'accord préalable de l'enseignant lors de la première séance afin de pouvoir valider ces UE.**

Les autres cours, quoique susceptibles d'être moins accessibles à des étudiants non-spécialistes, leur sont en principe ouverts – **sous réserve de l'accord préalable de l'enseignant.**

SEM	CODE	COURS	ECTS	INTITULE	ENSEIGNANT
S1	PL13GM11	CM	9	Philosophie générale	F. FISCHBACH M. LABBÉ
S1	PL13GM12	CM	9	Histoire de la philosophie	J. ROGOZINSKI
S1	PL13GM13	CM	3	Ethique et politique	L. FEDI
S1	PL13GM16	CM	3	Option	S. DUPOUY/ F. LONGY
S1	EG6AMA1	CM	3	Option	C. ALLAMEL/ S. DUPOUY/
S2	PL13HM11	CM	6	Philosophie générale	Y-J. HARDER
S2	PL13HM12	CM	9	Histoire de la philosophie	F. DE BUZON
S2	PL13HM13	CM	3	Ethique et politique	G. BRIGUGLIA
S3	PL13KM11	CM	9	Philosophie générale	S. DUPOUY
S3	PL13KM13	CM	9	Ethique et politique	J. ROGOZINSKI
S3	PL13KM12	CM	9	Histoire de la philosophie	F. DE BUZON
S3	PL13KM16	CM	3	Histoire de la philosophie	M. LABBÉ
S4	PL13LM21	CM	3	Séminaire de philosophie autre domaine	M. LABBÉ F. FISCHBACH
S4	PL13LM20	CM	3	Séminaire de philosophie allemande	M. LABBÉ F. FISCHBACH

MASTER MEEF PHILOSOPHIE

Responsable :

François Makowski (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation)

Le Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » en Philosophie (en abrégé : Master MEEF Philosophie) résulte de l'application de la « loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République » du 8 juillet 2013. Cette loi articule trois réformes :

mastérisation (tout professeur, que ce soit des écoles ou des lycées et collèges, doit être titulaire d'un master),

professionnalisation de la formation des enseignants (tout professeur doit avoir reçu, avant sa titularisation, une formation en didactique de sa discipline et avoir effectué un stage en établissement),

professionnalisation des concours de recrutement, et notamment des CAPES.

Le contenu du Master MEEF en Philosophie se caractérise donc par l'association étroite entre **une formation disciplinaire** exigeante en philosophie (comprenant la préparation aux exercices fondamentaux de la pratique pédagogique en philosophie : leçon, dissertation et explication de textes), **une formation à la recherche** en philosophie (rédaction d'un mémoire de recherche) et **une professionnalisation** organisée d'une part par l'ESPE, d'autre part par le Rectorat de l'Académie de Strasbourg, plus particulièrement l'Inspection Pédagogique Régionale en Philosophie qui mobilise pour les stages et les cours de didactique les meilleurs enseignants en philosophie des lycées d'Alsace.

Un corollaire de la professionnalisation de la formation des enseignants est que tout candidat admis au CAPES et non titulaire d'un master MEEF doit l'année du stage en responsabilité qui permet la titularisation « rattraper » les enseignements professionnels spécifiques dispensés dans le master MEEF. Cela s'effectue dans le cadre d'un DU (Diplôme d'Université) spécifique, dont les enseignements sont mutualisés avec ceux du master MEEF.

Structure d'ensemble du master MEEF

Le Master MEEF en Philosophie s'articule autour de trois grands axes :

1° Les connaissances fondamentales de la discipline (philosophie générale, méthodologie des épreuves écrites, méthodologie des épreuves orales, histoire de la philosophie).

Elles visent à la maîtrise des concepts et problématiques philosophiques. Ces

enseignements sont largement mutualisés avec la préparation aux concours et/ou avec le Master recherche.

2° La formation professionnelle :

- **La didactique disciplinaire**, assurée par une équipe d'enseignants du secondaire, permet aux étudiants de se familiariser avec les notions et repères du programme du CAPES, en même temps qu'elle les prépare à l'élaboration des séances de cours en terminale, en conformité avec les épreuves d'admission du CAPES.

- **Les stages** sont gradués en niveaux progressifs au cours des quatre semestres de formation. Il s'agit de stages d'observation et de pratique accompagnée pour les étudiants qui ne sont pas fonctionnaire stagiaires; ou de stages en responsabilité pour les fonctionnaires stagiaires.

- **La connaissance du système éducatif** : pour environ 12 heures par semestre en M1S1 et M1S2, les étudiants sont initiés au système éducatif par la rencontre avec les acteurs de terrain (chef d'établissement, CPE, IPR (Inspecteurs Pédagogiques Régionaux), professeur principal, etc.), ainsi qu'aux textes juridiques essentiels et aux questions éthiques actuelles qui animent les débats sur le lycée et le système éducatif dans son ensemble.

3° Le mémoire de recherche: le mémoire obéit en Master MEEF aux mêmes exigences scientifiques que le mémoire du Master Recherche : il convient donc de se reporter à la présentation du mémoire que l'on trouve dans le présent Guide pédagogique à la section consacrée au Master Recherche. L'étudiant élabore son mémoire sous la direction de l'un des enseignants de la Faculté de Philosophie. L'étudiant peut (mais il n'y est pas obligé) compléter son mémoire d'un chapitre de « mise en situation professionnelle » dans lequel il précise la manière dont les résultats de sa recherche pourraient être utilisés et valorisés dans le cadre d'un cours de philosophie en classe terminale.

La soutenance du mémoire se déroule à l'identique du master recherche. Le mémoire est évalué selon les mêmes critères et offre, en cas de bon ou d'excellent mémoire, les mêmes débouchés (inscription en thèse) qu'un mémoire réalisé dans le master recherche.

Plusieurs faits importants sont à prendre en considération :

Les concours en philosophie sont particulièrement sélectifs, de sorte que la réussite aux concours (CAPES ou agrégation) pendant le master qui suit la licence est statistiquement rare. De fait, la moyenne d'âge des fonctionnaires-stagiaires affectés dans l'académie ces dernières années s'établissait au-dessus de 25 ans.

Il est donc recommandé aux étudiants de s'inscrire dans une première phase en master recherche pour acquérir et approfondir une solide culture philosophique, tout comme il est recommandé aux titulaires d'un master recherche et non admis aux concours de s'inscrire au master MEEF pour compléter leur formation disciplinaire par un entraînement méthodologique spécifique, une approche systématique des « notions » et « repères » du programme du CAPES, ainsi que par une première expérience professionnelle à l'occasion de stages.

Des équivalences sont automatiquement accordées pour toutes les UE disciplinaires déjà acquises dans le master recherche.

Conformément à la logique de professionnalisation sus-citée, aux termes de laquelle l'Etat ne place pas devant des élèves des professeurs sans formation professionnelle et notamment didactique, l'inscription au master MEEF est un prérequis pour l'obtention auprès du rectorat d'un contrat de vacation pour effectuer des remplacements dans les lycées.

Les emplois du temps du master MEEF et de la préparation à l'agrégation ont été harmonisés, de sorte qu'un étudiant déjà titulaire d'un master recherche peut s'inscrire au MEEF pour préparer simultanément, s'il le souhaite, le CAPES et l'agrégation.

Conditions d'inscription aux concours :

Pour le **CAPES** : l'inscription se fait au cours de l'année où les candidats sont par ailleurs inscrits en Master 1. Le seul diplôme requis pour l'inscription au concours est donc une Licence (quelle que soit la discipline), à condition que les étudiants soient inscrits en Master 1^{ère} année.

Pour l'**Agrégation**, le diplôme de Master (complet) doit être obtenu au moment de la publication des résultats de l'admissibilité (et non au moment de l'inscription au concours).

En cas de réussite au concours, il faut justifier, pour être nommé fonctionnaire stagiaire :

1° du certificat de compétence en langues de l'enseignement supérieur de deuxième degré (CLES2)

2° du certificat informatique et internet de niveau 2 « enseignant » (C2i2e).

Remarque : certains candidats peuvent être « dispensés de produire le CLES2 », d'autres peuvent être « reconnus justifier du CLES2 ». La liste des situations correspondant à ces deux possibilités peut être consultée à l'adresse officielle : <http://www.education.gouv.fr/cid56907/certificats-exiges-a-la-titularisation-des-laureats-des-concours-de-professeurs-des-ecoles.html>

L'inscription aux concours est enregistrée par internet sur le site du « Système d'information et d'aide aux concours du second degré » (SIAC2) ; adresse internet : <http://www.education.gouv.fr/siac2>.

Pour toutes questions : makowski@unistra.fr.

Architecture du Master MEEF Philosophie

M1 – Semestre 1

UE1 : Philosophie générale PL13GM11 (6 ECTS)

UE2 : Méthodologie (12 ECTS)

Matière 1 : Notions et Thèmes 1 (PLMEGM01)

Matière 2 : Analyse et Textes 1 (PLMEGME1)

UE3 : Didactique et Stage (9 ECTS)

Matière 1 & 2 (12h) : Tronc commun (ESPE) : connaissance de l'institution (10h) et communication verbale/non verbale (2h)

Matière 3 : Didactique disciplinaire et Formation pédagogique (PLMEGMD1)

Matière 4 : Stage (observation et pratique accompagnée)

UE4 : Langue vivante disciplinaire (3 ECTS) anglais PL13GM31

M1 – Semestre 2

UE1 : Philosophie générale (6 ECTS) PLMEHM11

UE2 : Méthodologie (12 ECTS)

Matière 1 : Notions et Thèmes 2 (PLMEHM01)

Matière 2 : Analyse et Textes 2 (PLMEHME2)

UE 3 : Didactique et Stage (9 ECTS)

Matière 1 & 2 (12h) : Tronc commun (ESPE) : connaissance de l'institution (10h) et communication verbale/non verbale (2h)

Matière 3 : Didactique disciplinaire et Formation pédagogique (PLMEHMD2)

Matière 4 : Stage (observation et pratique accompagnée)

UE4 : Langue vivante disciplinaire (3 ECTS) anglais PLMEHM31

M2 – Non Fonctionnaires stagiaires – Semestre 3

UE1 : Philosophie et Recherche (9 ECTS)

Matière 1 : Philosophie générale (PLMEKM00)

Matière 2 : Initiation à la Recherche (PL13KM15)

UE2 : Méthodologie (12 ECTS)

Matière 1 : Notions et Thèmes 1 (PLMEKM01)

Matière 2 : Analyse et Textes 1 (PLMEKME1)

UE3 : Didactique et Stage (6 ECTS)

Matière 1 : Didactique disciplinaire et Formation pédagogique (code ESPE)

Matière 2 : Stage (observation et pratique accompagnée) code ESPE

UE4 : Langue vivante (3 ECTS) – code ESPE

M2 – Non Fonctionnaires stagiaires – Semestre 4

UE1 : Mémoire de recherche (9 ECTS) PLMELUM

UE2 : Méthodologie (12 ECTS)

Matière 1 : Notions et Thèmes 2 (PLMELM02)

Matière 2 : Analyse et Textes 2 (PLMELME2)

UE3 : Didactique et Stage (6 ECTS)

Matière 1 : Didactique disciplinaire et Formation pédagogique (code ESPE)

Matière 2 : Stage (observation et pratique accompagnée) – code ESPE

UE4 : Langue vivante (3 ECTS) – code ESPE

PRÉPARATION AUX CONCOURS D'ENSEIGNEMENT

Responsable : Yves-Jean Harder

NATURE DES ÉPREUVES

Les textes réglementaires définissant les épreuves des concours sont : pour le CAPES l'arrêté du 19 avril 2013 ; pour l'agrégation l'arrêté du 28 décembre 2009, complété par celui du 13 juillet 2010 (épreuves orales d'admission), et modifié par celui du 25 juillet 2014.

Leur contenu est reproduit ci-dessous.

CAPES (arrêté du 19 avril 2013)

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

A. — Épreuves écrites d'admissibilité

1° Composition de philosophie.

La composition de philosophie permet d'évaluer la capacité du candidat à reconnaître et à formuler un problème philosophique, à en envisager une solution pertinente et à présenter celle-ci de façon critique, claire et rigoureuse. Elle constitue un exposé académique qui associe des connaissances disciplinaires spécifiques à des savoirs issus du domaine des sciences, des arts, de l'histoire et de la culture.

Formulé comme une question, une notion ou un groupe de notions, le cadre du sujet renvoie aux programmes de philosophie des classes terminales des lycées.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

2° Explication de texte.

L'explication de texte permet d'évaluer les capacités pédagogiques et didactiques du candidat, et notamment sa compréhension et son analyse d'un argument dont il lui appartient de dégager la dimension problématique.

Le texte proposé à l'étude appartient au corpus des auteurs des programmes de philosophie des classes terminales des lycées (toutes séries confondues). La connaissance du contexte théorique et des débats auxquels se rattache le texte proposé est valorisée, ainsi que la capacité à en rapporter l'argumentation à une expérience effective, épistémologique, sociétale ou culturelle.

L'épreuve permet au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

B. — Epreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

1° Epreuve de mise en situation professionnelle : élaboration d'une séance de cours.

L'épreuve consiste à élaborer une séance de cours comprise dans un projet de séquence d'enseignement. Elle s'inscrit dans le cadre des programmes des classes terminales des lycées toutes séries confondues.

Le candidat a le choix entre deux sujets proposés sous la forme d'une question, d'une notion ou d'un groupe de notions. Il traite le sujet choisi en le plaçant dans la perspective d'une séance de cours conduite dans une classe. Le jury évalue sa capacité à élaborer un propos à la fois rigoureux, pertinent et convaincant.

L'entretien avec le jury permet de s'assurer que la maîtrise de la discipline se conjugue avec la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Durée de préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : une heure (exposé : trente minutes maximum ; entretien avec le jury : trente minutes maximum) ; coefficient : 2.

2° Analyse d'une situation professionnelle : analyse d'une séance de cours.

L'épreuve permet d'évaluer les connaissances philosophiques du candidat, mais aussi ses compétences didactiques et pédagogiques. Elle s'inscrit dans le cadre des programmes des classes terminales des lycées, toutes séries confondues.

Le dossier proposé au candidat comprend deux types de documents : d'une part, l'ensemble des textes réglementaires régissant l'enseignement de la discipline (programmes et attendus, circulaires concernant le baccalauréat) et, le cas échéant, des extraits de manuels, voire des travaux d'élèves ; d'autre part, un choix de deux textes d'environ une page chacun, dont les auteurs appartiennent à deux périodes différentes des programmes des classes terminales des lycées, toutes séries confondues.

Le candidat choisit et explique l'un des deux textes en montrant comment il le destine aux élèves des classes terminales. Dans son cheminement, il justifie face au jury les choix à la fois théoriques, didactiques et pédagogiques qu'il a effectués. Il souligne notamment le rapport entre son explication, les objectifs pédagogiques de cette dernière et les textes réglementaires qui régissent l'enseignement de la discipline.

Durée de la préparation : deux heures trente minutes ; durée de l'épreuve : une heure (exposé du candidat : trente minutes maximum ; entretien avec le jury : trente minutes maximum) ; coefficient 2.

*Ce texte réglementaire fait l'objet d'un commentaire approfondi dans le **rapport du jury de l'année 2014**, pp. 72-80, (téléchargeable à partir du lien :*

http://media.devenirensignant.gouv.fr/file/capes_ext/14/0/phil02_351140.pdf), dans lequel est notamment définie l'interprétation que le jury de philosophie donne des « compétences professionnelles » requises pour enseigner la philosophie. Il est indispensable de se reporter à ce texte, qui est reproduit dans les rapports des années ultérieures et qui a un statut quasi-réglementaire.

Le jury précise de la manière suivante les compétences propres à l'explication de texte (p. 75) :

L'épreuve d'explication de texte au CAPES de philosophie n'est pas une épreuve de contrôle des connaissances en matière d'histoire de la philosophie. Il n'y s'agit pas simplement de rapporter le texte aux traditions philosophiques, aux écoles de pensée auxquelles il semble appartenir, même si la maîtrise de ces éléments d'inscription, historique et culturelle, peut trouver sa place.

L'explication de texte permet aux candidats de manifester l'acquisition, dans leurs dimensions les plus saillantes, des compétences professionnelles communes à tous les professeurs de philosophie. Ces compétences sont essentiellement :

- La maîtrise du savoir philosophique et une solide culture générale, dans la mesure où elles sont nécessaires à la compréhension et à l'explication du texte.

- La connaissance des programmes qui fixent le cadre de l'enseignement de la philosophie dans les classes terminales des lycées généraux et technologiques : connaissance des notions et des repères, mais aussi des auteurs majeurs et des modalités de l'apprentissage de la réflexion philosophique. L'explication, en rapportant le texte à une ou plusieurs notions, à un ou plusieurs repères et à la connaissance méditée d'un auteur, permet au candidat de déployer ce que l'exercice de son futur métier exigera essentiellement de lui : mener devant et avec ses élèves une réflexion philosophique.

- L'appréhension des enjeux didactiques de la philosophie. L'enseignement philosophique vise à instruire et à former les élèves, en favorisant leur accès à l'exercice du jugement et en leur offrant une culture philosophique élémentaire. Dans l'explication de texte, le candidat met en valeur ses capacités pédagogiques, prémices de ce que sera sa liberté pédagogique de professeur. Il s'exprime dans une langue simple et claire, construit des définitions éclairantes et accessibles, développe des explications compréhensibles par un élève de classe terminale, sollicite des exemples appropriés et procède, avec discernement, à des rapprochements et à des mises en perspectives.

Ces compétences professionnelles sont essentielles à l'exercice du métier de professeur de philosophie. Elles ne sauraient être dissociées des compétences philosophiques auxquelles elles sont substantiellement unies. Le jury s'est attaché à les reconnaître, dans le cadre d'une évaluation globale qui ne saurait admettre de barème. Il a été attentif à la maîtrise du savoir disciplinaire et au niveau de culture que manifestaient les candidats dans leur copie. Il a valorisé les connaissances philosophiques opportunément sollicitées, les connaissances issues d'autres champs du savoir quand elles éclairaient le texte. Il a particulièrement apprécié les copies qui ont rapporté leur explication aux notions et repères des programmes de l'enseignement philosophique, notamment leur souci manifeste de se plier aux exigences qui seront celles du professeur de philosophie à l'égard de ses élèves. Il a distingué les copies rédigées dans une langue maîtrisée et limpide, notamment

celles où l'on voyait à l'œuvre l'effort d'interrogation, d'explicitation et d'illustration qui est au cœur du travail philosophique menée en classe.

Sont également indiquées dans ce même rapport les matrices à partir desquelles sont formulés les sujets des épreuves d'admission (épreuve de mise en situation professionnelle et analyse d'une situation professionnelle).

AGRÉGATION (arrêté du 28 décembre 2009, modifié par celui du 25 juillet 2014)

A. — Epreuves écrites d'admissibilité

1° **Composition de philosophie sans programme** (durée : sept heures ; coefficient 2).

2° **Composition de philosophie se rapportant à une notion** ou à un couple ou groupe de notions selon un programme établi pour l'année (durée : sept heures ; coefficient 2).

3° Epreuve d'histoire de la philosophie : **commentaire d'un texte** extrait de l'œuvre d'un auteur (antique ou médiéval, moderne, contemporain) figurant dans un programme établi pour l'année et comportant deux auteurs, appartenant chacun à une période différente (durée : six heures ; coefficient 2).

B. — Epreuves orales d'admission

1° **Leçon de philosophie** sur un sujet se rapportant, **selon un programme établi pour l'année**, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines. La leçon est suivie d'un entretien avec le jury (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : cinquante minutes [leçon : trente-cinq minutes ; entretien : quinze minutes] ; coefficient 1,5).

Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats.

2° **Leçon de philosophie** sur un sujet se rapportant à la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines, à l'exception du domaine inscrit au programme de la première épreuve d'admission. La leçon est suivie d'un entretien avec le jury (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : cinquante minutes [leçon : trente-cinq minutes ; entretien : quinze minutes] ; coefficient : 1,5).

Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition. Sont exclues de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques.

3° Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français extrait de l'un des deux ouvrages inscrits au programme (durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient 1,5).

Le programme est renouvelé chaque année. L'un des deux ouvrages est obligatoirement choisi dans la période pour laquelle aucun auteur n'est inscrit au programme de la troisième épreuve d'admissibilité.

4° Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien extrait de l'ouvrage inscrit au programme (durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient 1,5). Le programme est renouvelé chaque année.

Un dictionnaire sera mis par le jury à la disposition des candidats (bilingue pour le latin et le grec, unilingue pour l'anglais, l'allemand, l'arabe et l'italien).

Le candidat indique au moment de son inscription la langue ancienne ou moderne choisie par lui.

Les programmes du concours font l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

PROGRAMME DE L'AGRÉGATION EXTERNE, SESSION 2018

source : www.devenirenseignant.gouv.fr (24 mars 2017)

Écrit

2ème épreuve : composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions

Travail – Techniques – Production

3ème épreuve : épreuve d'histoire de la philosophie

Les Stoïciens

Leibniz

Oral

Leçon de philosophie sur programme

Les sciences humaines

Textes français ou traduits en français

Étienne BONNOT DE CONDILLAC, *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, Paris, Vrin, 2014

Maurice MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, collection « Tel », 1976

Texte grec

SEXTUS EMPIRICUS, Πρὸς ἠθικούς (*Contre les moralistes*), in *Against Physicists. Against Ethicists*, R. G. Bury ed., Harvard University Press, Loeb Classical Library, Cambridge, Mass., 1936

Texte latin

Thomas D'AQUIN, *De Regno ad regem Cypri (La Royauté, au roi de Chypre)*, Paris, Vrin, 2017

NOTA BENE : le texte latin de *De Regno ad regem Cypri* est également accessible en ligne, libre de droits, dans l'édition Léonine de référence, à l'adresse suivante (à la date de publication du programme) :

- <http://docteurangelique.free.fr/bibliotheque/opuscules/20deregno.htm>

Texte allemand

Ludwig FEUERBACH, *Das Wesen des Christentums (L'Essence du christianisme)*, „Zweiter Teil. Das unwahre, d. i. theologische Wesen der Religion“, Text nach der 3. Auflage, Leipzig, 1849, Reclam, Universal-Bibliothek, 1984 (p. 284-411)

NOTA BENE : le texte de l'édition Reclam est également accessible en ligne, libre de droits, à l'adresse suivante (à la date de publication du programme) :

- <http://gutenberg.spiegel.de/buch/das-wesen-des-christentums-3457/1>

Texte anglais

Hilary PUTNAM, *Reason, Truth And History (Raison, vérité et histoire)*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981 (chap. 1-6, p. 1-149)

NOTA BENE : une copie numérique de ce texte est accessible en ligne, tous droits réservés, à l'adresse suivante (à la date de publication du programme) :

- <https://archive.org/details/HilaryPutnam>

Texte arabe

'Abd-al-Rahmân bin Mohammed IBN KHALDOUN, *Muqaddimat Ibn Khaldoun (Discours sur l'histoire universelle)*, al-bâb al-thâni, al bâb al-thâliith 1-25, Dar Sader, Beirut, 2000 (p. 96-144)

Texte italien

Niccolò MACHIAVELLI, *Discorsi sopra la prima Deca di Tito Livio*, Libro primo (*Discours sur la première décade de Tite-Live*, Livre 1), in *Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio, Dell'arte della guerra e altre opere*, a cura di Rinaldo Rinaldi, Torino, Unione tipografico-editrice torinese (UTET), "Classici italiani", 2006 (volume 1, tome 1, p. 413-721)

TABLEAU DE L'ORGANISATION DES COURS 2017-2018
N.B. : sauf indication contraire, les séances durent 2 heures

Épreuve	Intitulé du cours	Période de cours	Enseignants
1 ^{ère} épreuve	<i>Dissertations et commentaires de textes, préparation aux écrits</i> (cours commun avec la préparation aux écrits du CAPES)	1 ^{er} et 2 ^e semestres	F. Makowski (12 séances au S1) Au S2: T. Haug (5 séances) + A. Bouffard (5 séances) + N. Querini (2 séances)
2 ^e épreuve	Thème: <i>Travail – Techniques - Production</i>	12 séances (1 ^{er} semestre)	F. Fischbach (6 séances) + M. Labbé (6 séances) (cours mutualisé avec le séminaire de M1 PL13GM11)
3 ^e épreuve	— Leibniz — Les stoïciens	1 ^{er} semestre 1 ^{er} semestre	F. de Buzon (S1) (cours mutualisé avec la L3) Ph. Choulet (S1) (cours spécifique concours)
1 ^{ère} leçon	Domaine : <i>Les sciences humaines</i>	2 ^e semestre : 12 séances 1 ^{er} semestre : 10 séances (20h)	S. Dupouy (cours mutualisé avec le cours de L2 PL10DM17) + Y-J. Harder (6hCM) + L.Fedi (6hCM) + F. Fischbach (2h CM)+ S. Dupouy (6hCM)
2 ^e leçon	Les autres domaines : <i>Leçons et explications de textes, préparation aux oraux</i> (cours commun avec la préparation aux oraux du CAPES)	1 ^{er} semestre : 12 séances 2 ^e semestre : 12 séances	Ph. Choulet C. Brenni (4 séances) + ATER (1 séance)+ Ph. Choulet (7 séances)
textes français	— Condillac <i>Essai sur l'origine des connaissances humaines</i> — Merleau-Ponty, <i>Phénoménologie de la perception</i>	2 ^e semestre : 12 séances 1 ^{er} semestre : 12 séances	F. de Buzon (mutualisé avec le M1 Recherche) J. Rogozinski (mutualisé avec le M1 Recherche)
Texte anglais	Putnam <i>Reason, Truth and History</i>	2 ^e semestre: 4 séances	F. Longy
texte allemand	Feuerbach <i>Das Wesen des Christentums</i>	2 ^e semestre: 12 séances	T. Haug (mutualisé avec la philosophie allemande L2 S2)

CAPES

Épreuve	Intitulé du cours	Période de cours	Enseignants
1 ^{ère} épreuve	<i>Dissertations et commentaires de textes, préparation aux écrits</i> (cours commun avec la préparation aux écrits de l'agrégation)	séances échelonnées jusqu'aux écrits	F. Makowski (12 séances au S.1)
2 ^e épreuve	<i>Même cours</i>		
1 ^{ère} épreuve	Leçons et explications de textes, préparation aux oraux	Au 1er semestre : suivre le cours de Didactique disciplinaire du Master MEEF + cours commun avec la préparation de la 2e leçon de l'agrégation	Intervenants de la didactique disciplinaire + Ph. Choulet (S1) C. Brenni (4 séances)+ ATER (1 séance)+ Ph. Choulet (7 séances) (S2)
2 ^e épreuve, 1ère partie : explication de texte	<i>Même cours</i>		
2 ^e épreuve, 2 ^e partie : Entretien avec le jury sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat etc. »			Cette « compétence » fait partie des formations de l'ESPE

PRÉPARATION AUX ÉCRITS DE L'AGRÉGATION

1. Dissertation et commentaire de textes, préparation aux écrits hors programme

(cours commun avec la préparation aux écrits du CAPES)

Au premier semestre :

François Makowski (12 séances)

Le cours de méthodologie des épreuves écrites (dissertation et commentaire de texte) des concours n'est pas conçu comme le simple exposé de corrigés de dissertation ou de commentaire sur des sujets d'entraînement.

Il s'agit bien plutôt de décrire méthodiquement les différentes étapes de la construction d'une dissertation (analyse du sujet, déploiement des dimensions de la question, recherche des références mobilisables, élaboration d'une problématique, construction du plan, etc.) ou de la compréhension d'un texte philosophique (les questions à poser à un texte pour qu'il nous dise quelque chose : quel est l'objet, l'objectif, le problème abordé, le plan ? A quelle question répond le texte ? A qui s'adresse l'auteur ? Quels sont les mots-clefs, leur définition, les enjeux ? Qui a dit quoi d'autre sur le même sujet ? Etc.).

Au second semestre :

T. Haug (5 séances), A. Bouffard (5 séances), N. Querini (2 séances)

Lors de ces séances de préparation aux épreuves de philosophie générale de l'agrégation et du CAPES, nous travaillerons principalement la méthode de la dissertation, en traitant des sujets empruntés aux différents domaines de la philosophie. L'objectif est de permettre aux candidates et aux candidats de se perfectionner notamment dans l'exercice de la problématisation et de la construction d'un développement argumenté. Ces séances permettront également de revoir ou d'approfondir certains points de l'histoire de la philosophie susceptibles d'être réutilisés le jour du concours.

2^e épreuve : *Travail – Techniques - Production*

Franck Fischbach (6 séances); Mickaël Labbé (6 séances)

cours mutualisé avec le séminaire de M1 PL13GM11, cf. notice spécifique

3^e épreuve : *commentaire de texte*

Les Stoïciens : Philippe Choulet

Nous aborderons la doctrine stoïcienne sous les trois volets classiques (logique / épistémologie, philosophie de la Nature comme Nécessité / *Fatum*, philosophie morale de l'autonomie de la personnalité intérieure). Chaque séance se déroulera

ainsi: 1 heure de cours sur un problème précis, 1 heure d'exercice d'explication de texte relatif au problème en cours.

Le corpus est imposant, de Cléanthe à Marc-Aurèle, en passant par Chrysippe, Sénèque, Epictète et des compilateurs comme Cicéron, Plutarque, Diogène Laërce, qui éclairent les thèses stoïciennes et leur mise en pratique.

Bibliographie sélective. (Une bibliographie plus complète sera donnée à la rentrée)

1. Le volume de référence est celui de la Pléiade (Paris, Gallimard, 1962), *Les Stoïciens*, sous la direction de P.-M. Schuhl, trad. d'E. Bréhier (avec des notices de V. Goldschmidt, P. Aubenque, J. Brunschvicg, J. Pépin, L. Bourgey). Attention, certains textes importants ne sont pas publiés en entier (Cicéron, *Tusculanes / Sénèque, Lettres à Lucilius*), ou même pas du tout (Sénèque, les *Questions naturelles* et les *Tragédies*, par ex.).

Il y a aussi l'ancien recueil de *Textes choisis* par J. Brun, *Les Stoïciens*, Paris, PUF, Coll. Les Grands Textes, 1962. Introuvable sauf chez les bouquinistes, c'est un bon aide-mémoire.

2. Pour commencer.

Consulter les articles synthétiques sur le Stoïcisme et sur chaque stoïcien dans l'*Encyclopædia Universalis*, dans l'*Histoire de la Philosophie* de Bréhier et dans l'*Histoire de la Philosophie* de la Bibliothèque de La Pléiade, rééditée en Livre de poche. Creuser le chapitre de J. Brunschvicg, "Les Stoïciens", dans *La Philosophie grecque* (sous la direction de M. Canto-Sperber), Paris, PUF, coll. Premier Cycle, 1997. A.A. Long et D.N. Sedley, *Les Philosophes hellénistiques*, II, *Les Stoïciens*, Paris, GF Flammarion, 2001. Voir aussi l'article de Hegel sur les Stoïciens, dans ses *Leçons sur l'histoire de la Philosophie*, Vrin, T. 4, "La Philosophie grecque", 1974.

Et on peut aussi relire son Montaigne.

3. Ensuite, pour s'instruire de manière élémentaire:

Diogène Laërce, le L. VII ("Exposé général des doctrines stoïciennes") des *Vies et doctrines des philosophes illustres*, Livre de Poche, La Pochothèque, 1999 ; publié aussi en GF Flammarion, 2 vol.

L. Jerphagnon, *Vivre et philosopher sous les Césars*, Toulouse, Privat, 1980.

4. Lectures indispensables des œuvres principales des Stoïciens (on les trouve en Livre de poche dans diverses éditions):

Epictète, *Manuel. Entretiens*.

Marc-Aurèle, *Pensées pour moi-même* (parfois publié sous le titre: *Soliloques*)

Sénèque, *De la constance du sage. De la tranquillité de l'âme. De la brièveté de la vie. De la vie heureuse. De la providence. Lettres à Lucilius*. N.B. La belle édition de Sénèque, *Entretiens* et *Lettres à Lucilius*, éd. de Paul Veyne, Robert Laffont, coll. Bouquins, 1993. Les Tragédies: *Oedipe, Les Phéniciennes I et II, Médée, Hercule furieux, Phèdre, Thyeste, Les Troyennes, Agamemnon* (publiées en un volume bilingue, *Tragédies*, Belles Lettres, 2011).

Cicéron, *Traité du Destin. Tusculanes. Premiers Académiques. Des biens et des maux. De la nature des Dieux. Traité des devoirs*.

5. Quelques commentaires, par ordre de difficulté:

P. Hadot, *La citadelle intérieure, Introduction aux Pensées de Marc-Aurèle*, Paris, Fayard, 1992.

J.-B. Gourinat, *Premières Leçons sur le Manuel d'Epictète*, Paris, PUF, coll. Major Bac, 1998 / *Les Stoïciens et l'âme*, Paris, PUF, coll. Philosophies, 1996.

André-Jean Voelke, *La Philosophie comme thérapie de l'âme*, Paris, Cerf, 1993.
L'idée de volonté dans le Stoïcisme, Paris, PUF, 1973.
Victor Goldschmidt, *Le système stoïcien et l'idée de temps*, Paris, Vrin, 1953, nombreuses rééditions.

Leibniz : Frédéric de Buzon

cours mutualisé avec le cours de Licence 3^e année PL10EM12 se rapporter à la notice spécifique

PREPARATION AUX ORAUX DE L'AGRÉGATION

1^{ère} leçon : Les sciences humaines

1. Stéphanie Dupouy : Philosophie des sciences humaines

cours mutualisé avec la licence 2^e année (PL10DM17), se rapporter à la notice spécifique

2. *séances propres à la préparation de l'agrégation* :

Stéphanie Dupouy : La psychologie

Laurent Fedi : La sociologie

Franck Fischbach : L'école de Francfort

Yves-Jean Harder : le structuralisme

A partir de textes de Lévi-Strauss, on définira la révolution dans la méthode des sciences humaines que constitue le fait de comprendre les faits humains (linguistiques, sociales, psychologiques) non seulement comme des choses (Durkheim), mais comme des structures.

Lévi-Strauss, Cl., *Les Structures élémentaires de la parenté*, 2^{ème} édition, Paris, Mouton & Co, 1967.

Lévi-Strauss, Cl., *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958, repris en Presses Pocket, Agora, 2003.

Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962, repris en Presses Pocket, Agora, 2007.

Lévi-Strauss, *L'Homme nu*, Paris, Plon, 1971.

Milner, J.-C., *Le périple structural*, Paris, Éditions du Seuil, 2002.

2^{ème} leçon : 1^{er} semestre

(cours commun avec la préparation aux oraux du CAPES)

Philippe Choulet.

Ce cours se voudra un Cours d'exercices portant sur le savoir élémentaire en Philosophie. Il sera ouvert à tous, et pas seulement aux étudiants de concours: il consiste en une révision de quelques fondamentaux et "incontournables" de l'histoire de la Philosophie et une démonstration des diverses méthodes pour traiter tel et tel sujet. En effet, si "on n'apprend pas à philosopher", la philosophie est tout de même une discipline et un savoir qui s'apprend, comme toute autre discipline et tout autre savoir théorique,

avec ses notions, ses concepts, ses idées, ses principes, ses codes, sa rigueur. Nul ne saurait philosopher en Université en étant ignorant — laissons cela à l'ironique Socrate, aux naïfs et aux nonchalants...

Nous ferons donc une "revue des effectifs", en lien avec des auteurs classiques, philosophes et écrivains (et quelques-uns de leurs textes majeurs choisis pour leur puissance d'instruction), les exigences des jurys et les préoccupations des étudiants concernant les programmes des concours.

Chaque séance de 2 heures comportera un volet "leçon" et un volet "texte" (lecture, explication et / ou commentaire).

Bibliographie conseillée.

Manuels: Michel Gourinat, *De la philosophie*, Hachette, 2 vol.; *Encyclopédie philosophique universelle*, vol. 1: *L'univers philosophique*, PUF.

Recueils de textes: J. Médina, C. Morali, A. Sénik, *Philosophie (La philosophie comme débat entre les textes)*, Magnard. B. Morichère et alii, *Philosophes et philosophie*, 2 vol., Nathan.

Méthodologie: Ph. Choulet, D. Folscheid, J.-J. Wunenburger, *Méthodologie philosophique*, PUF, Premier Cycle. B. Baas, *Problématiques philosophiques*, éd. H & K.

Dictionnaires (de philosophie): User régulièrement du *Dictionnaire culturel en langue française* (Le Robert, 4 vol.). A. Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, PUF. P. Foulquié, *Dictionnaire de la langue philosophique*, PUF.

Histoires de la philosophie: *Gradus philosophique*, GF. *Histoire de la philosophie*, 3 vol., Gallimard, coll. La Pléiade (rééd. Folio). *La philosophie allemande*, PUF, collection "Premier cycle". *La philosophie au moyen-âge*, PUF, collection "Premier cycle". *La philosophie grecque*, PUF, collection "Premier cycle". J. Rivelaygue, *Leçons de métaphysique allemande*, 2 vol., Livre de poche, Biblio-essais. *Figures de la pensée philosophique* (Jean Hyppolite), 2 vol. PUF, Epiméthée. Ch. Godin, *La Philosophie pour les Nuls*.

Notions de philosophie: *Encyclopédie philosophique universelle**, vol. 2: *Les notions philosophiques*, PUF. *Notions de philosophie*, ss la dir. de D. Kambouchner, Folio-Essais, Gallimard, 3 vol. Alain, *Propos, Eléments de philosophie, Système des Beaux-arts, Les Dieux*.

Textes français :

Condillac *Essai sur l'origine des connaissances humaines* : Frédéric de Buzon mutualisé avec le séminaire de M1 Recherche PL13HM12, se rapporter à la notice spécifique

Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception* : Jacob Rogozinski mutualisé avec le M1 Recherche, PL13GM12, se rapporter à la notice spécifique

Texte anglais :

Putnam, *Reason, Truth and History*: Françoise Longy

DEVOIRS ÉCRITS DES ÉTUDIANTS

Au total, les étudiants se voient offrir chaque année la possibilité de composer **plus de 20 devoirs écrits**, qui se répartissent généralement comme suit :

- 5 dissertations de philosophie générale (épreuves sans programme), sur table.
- 3 dissertations sur thème type 2^e épreuve de l'agrégation, sur table ou à la maison.
- 4 commentaires de texte type CAPES, sur table.
- 3 + 3 commentaires de textes sur les deux auteurs de l'écrit de l'agrégation, sur table ou à la maison.
- 3 devoirs sur table formant une agrégation blanche.
- 2 devoirs sur table formant un CAPES blanc.

Le calendrier de toutes les épreuves sur table est affiché à la rentrée.

Les copies sont corrigées par l'équipe de la préparation des concours et les devoirs font l'objet d'un corrigé méthodique.

Les résultats des étudiants font l'objet d'un suivi par le responsable de la préparation aux concours.

NB. La durée des épreuves écrites d'admissibilité au CAPES étant fixée à 5 heures, et celle de l'agrégation restant à 7 heures, il revient aux étudiants de choisir, lors des épreuves d'entraînement, l'épreuve qu'ils préparent, et de l'indiquer clairement au correcteur.

EXERCICES ORAUX

Préparation avant l'admissibilité

Les oraux à programme spécifique (les textes de l'agrégation et la leçon sur un domaine) donnent lieu à des cours magistraux, qui sont complétés ensuite par des colles.

À partir du mois de mars, des colles sur les épreuves hors programme (leçon et explication de texte) auront lieu le lundi après-midi, sous la responsabilité de François Makowski.

Les oraux sans programme spécifique (seconde leçon de l'agrégation, oraux du CAPES sur le programme des séries générales et techniques du baccalauréat) sont préparés par deux leçons hebdomadaires que les étudiants sont invités à effectuer, suivis d'une reprise et d'une leçon par le professeur.

NB. L'UE de « didactique disciplinaire » du Master (Enseignement) fait office de préparation aux épreuves orales du CAPES.

Colles après l'admissibilité

Après les résultats de l'admissibilité, les candidats admissibles bénéficient de colles par les enseignants en charge de la préparation aux épreuves.

ÉTUDES A L'ÉTRANGER

Nous rappelons à tous les étudiants de philosophie qu'ils ont l'opportunité de suivre des cours pendant un ou deux semestres dans une université étrangère, en faisant valider leurs résultats par un système d'équivalences.

Dans cette perspective, ils peuvent bénéficier de bourses octroyées par l'Université de Strasbourg, soit dans le cadre d'accords Erasmus, soit dans le cadre d'accords de coopération spécifiques passés entre l'UdS et plusieurs universités étrangères. Ils peuvent suivre avant leur départ des cours de mise à niveau en langues étrangères.

Nous conseillons à nos étudiants de profiter pleinement de cette opportunité.

Date limite du retrait des dossiers de candidature au Service des Relations Internationales de l'UdS : **vers la mi-janvier**.

Date limite de dépôt des dossiers : **vers la mi-mars**. N'oubliez pas de demander confirmation au service des relations internationales et de consulter régulièrement le site unistra.fr, notamment - et surtout - pour les demandes de bourses. Aucun dossier hors délai n'est accepté.

Pour toute information, vous pouvez également vous adresser :

- au département de philosophie : M. Briguglia pour les autres programmes internationaux et ERASMUS.
- à la Direction des relations internationales (DRI), au département de mobilité internationale

Liste des principales universités partenaires :

- accords Erasmus (et Erasmus-Eucor) :

- Allemagne : Fribourg-en-Brisgau, Tübingen
- Italie : Milan
- Suisse : Bâle

- accords de coopération :

- Allemagne : Heidelberg
- Canada : Laval, Montréal
- Italie : Naples
- Roumanie : Cluj-Napoca
- Suisse : Neuchâtel
- USA : Indiana University, Purdue University

Nous attirons tout particulièrement l'attention des étudiants sur l'existence de *cursus de master de philosophie en langue française* dispensés par les Universités de Cluj-Napoca, Laval, Montréal et Neuchâtel.

Doctorat de Philosophie

L'Equipe d'accueil de doctorants en philosophie (EA 2326) fait partie de l'Ecole doctorale des humanités.

Les titulaires d'un Master peuvent s'inscrire en thèse auprès de l'un des professeurs de philosophie ou de l'un des maîtres de conférences en philosophie habilité à diriger des recherches (HDR).

Les formalités administratives à accomplir sont consultables sur les pages de la Direction de la Recherche.

Financement de la thèse

Les pages de la Direction de la Recherche vous fournissent tous les renseignements nécessaires sur la recherche de financement d'une thèse.

Chaque année, l'Equipe de recherche en philosophie (EA 2326) et la Faculté de philosophie défendent les candidatures de leurs doctorants à des contrats doctoraux avec ou sans mission complémentaire d'enseignement.

Débouchés

Les docteurs en philosophie peuvent candidater à des postes de maîtres de conférences. Pour cela, ils doivent, après avoir soutenu leur thèse, demander leur qualification auprès du Conseil National des Universités (CNU) dans la ou les sections qu'ils visent (la philosophie relève de la section 17).

Pour information, il est à noter que parmi les nombreuses candidatures aux postes de maîtres de conférences auprès des universités françaises, les dossiers qui présentent, en plus de la thèse, une réussite à l'agrégation sont généralement évalués comme supérieurs à ceux qui ne présentent pas un tel "plus". L'absence d'agrégation constitue un handicap très sérieux qu'il convient de prendre en compte dans son projet professionnel. Les personnes qui ont comme projet de devenir maîtres de conférences dans une université française ont intérêt à passer l'agrégation, soit avant soit après leur doctorat.

ÉQUIPE D'ACCUEIL et de RECHERCHE EN PHILOSOPHIE
« Centre de recherche en philosophie allemande et contemporaine »
CREΦAC

Une présentation de l'équipe de recherche est consultable sur notre site :
philo@unistra.fr

L'équipe de recherche en philosophie inclut la plupart des enseignants-chercheurs
du Département de Philosophie et des chercheurs associés.

DIRECTEUR

Jacob Rogozinski

Anne Merke à compter de 1^{er} janvier 2018.

MEMBRES TITULAIRES

Professeurs

Frédéric de Buzon

Franck Fischbach

Anne Merker

Jacob Rogozinski

Maître de conférences HDR

Gianluca Briguglia

Maîtres de conférences

Stéphanie Dupouy

Laurent Fedi

Yves-Jean Harder

Mickaël Labbé

Doctorants contractuels

Timothée Haug

Ramon Macho

Jean Quétier

Sihem Riad

András Schuller

Alix Bouffard

Camille Brenni

ATER

Nicolas Quérini

Jil Muller

Professeurs émérites

Gérard Bensussan
Jean-Claude Chirollet
Jean-Luc Petit
Maurice Sachot

MEMBRES ASSOCIES

E. Alloa
E. Dorfmann
Nathalie Eberhardt
Christian Ferrié
Marc Goldschmidt
Sandrine Israël-Jost
François Makowski
Judith Michalet
F. Neyrat
Ch. Palermo
Olivier Peterschmitt
I. Podoroga
Philippe Rohrbach
Géraldine Roux
Souheil Sayoud
Arnaud Tomès
Matthias Vollet

Elle fédère ses travaux autour de l'axe principal qu'est l'histoire de la philosophie allemande, complété par les orientations originales de chacun des enseignants-chercheurs.

Elle organise régulièrement sur l'ensemble du champ de la philosophie des journées d'études et des colloques ouverts à tous.

Responsabilités internes à l'Équipe d'Accueil « Philosophie » :

Directeur des *Cahiers philosophiques de Strasbourg* : Jacob Rogozinski
Responsable de publication des *Cahiers philosophiques de Strasbourg* :
Anne Merker

LES CAHIERS PHILOSOPHIQUES DE STRASBOURG

Numéros parus :

N° 1, 1994 : "Husserl" et "Espace"
N° 2, 1994 : "Le quotidien" et "L'héroïsme"
N° 3, 1995 : "Rhétorique" et "Platon"
N° 4, 1996 : "Phénoménologie et psychanalyse" et "La paix à l'âge classique"
N° 5, 1997 : "Stanley Cavell", "Heidegger" et "Kant"

- N° 6, 1997: "L'enseignement de la philosophie" et "Emmanuel Levinas"
 N° 7, 1998 : "Puissance et affects : une pathétique de la puissance" et "Aristote"
 N° 8, 1999 : "Plotin"
 N° 9, 2000 : "Le secret" et "La rhétorique"
 N° 10, 2000 : "Nature"
 N° 11, 2001 : "Les lois et les mœurs"
 N° 12, 2001 : "Les anciens savants"
 N° 13, 2002 : "L'anthropologie et le politique selon J.-J. Rousseau"
 N° 14, 2002 : "Levinas et la politique"
 N° 15, 2003 : "L'épicurisme antique"
 N° 16, 2003 : "Idéalisme et historicisme"
 N° 17, 2004 : "Concepts et catégories"
 N° 18, 2004 : "Leibnitz"
 N° 19, 2006 : "Littérature et philosophie"
 N° 20, 2006 : "Le retour des vertus intellectuelles"
 N° 21, 2007 : "Mélange de philosophie allemande"
 N° 22, 2007 : "Philosophie allemande et philosophie antique"
 N° 23, 2008 : "Platon et Aristote à la lumière de la philosophie allemande : penser, agir, être"
 N° 24, 2008 : "Que faire de la communauté ?"
 N° 25, 2009 : "L'idée de monde / La vie active"
 N° 26, 2009 : "Kant et les mathématiques"
 N° 27, 2010 : "Walter Benjamin, les vicissitudes du mythe"
 N° 28, 2010 : « Philosophie et Sciences »
 N° 29, 2011 : « Franz Rosenzweig : politique, histoire, religion »
 N° 30, 2011 : « Michel Henry : une phénoménologie radicale »
 N° 31, 2012 : « La Personne »
 N° 32, 2012 : « La science et sa logique »
 N° 33, 2013 : « Les philosophes lisent Kafka »
 N° 34, 2014 : « Le Corbusier : penser en architecture »
 N° 35, 2014 : « La réception germanique d'Auguste Comte »
 N° 36, 2015 : « Heidegger, la Grèce et la destinée européenne »
 N° 37, 2015 : « Messianisme, souveraineté et sécularisation »
 N° 38, 2015 : « La naturalisation de la phénoménologie, 20 ans après »
 N° 39, 2016 : « Jacques Derrida entre France et Allemagne »
 N° 40, 2016 : « Nietzsche, philologue et philosophe »
 N° 41, 2017 : « Marx jeune-hégélien »

LES CAHIERS PHILOSOPHIQUES DE STRASBOURG

Université de Strasbourg
 Division de la Recherche - Service des Publications
 MISHA – Maison interuniversitaire des Sciences de l'Homme – Alsace
 5, allée du Général Rouvillois
 CS 50 008 - 67083 STRASBOURG cedex

AMICALE DES ETUDIANTS EN PHILOSOPHIE DE STRASBOURG

7, rue de l'Université 67000 Strasbourg

Courriel : aep.strasbourg@gmail.com

Facebook: Aep Philosophie

Site web: <https://sites.google.com/site/aepstrasbourg>

Buts statutaires de l'Amicale :

- Favoriser un climat d'échanges entre étudiants, enseignants et personnel administratif.
- Encourager les initiatives étudiantes en vue de l'organisation de la vie de la faculté et de la vie étudiante en général.
- Défendre les intérêts spécifiques de la formation philosophique.

L'Amicale publie un bulletin bimestriel gratuit d'informations et vous donne rendez-vous sur son site web. Elle organise des manifestations culturelles et sociales : des soirées débats, des sorties théâtres, des rencontres entre étudiants.

Pour profiter de la bonne ambiance et participer aux réunions, **devenez membre actif** en vous rendant aux permanences de l'Amicale : tous les jours entre 12h00 et 14h00 toute l'année, avec des horaires élargis durant la période de rentrée. Pour tous les nouveaux arrivants, une **JOURNÉE D'ACCUEIL** est prévue durant la première semaine de cours, avec une présentation de la Faculté de Philosophie, une visite des hauts lieux étudiants de la ville et la soirée de rentrée.

Les modalités d'évaluation des étudiants en Licence et en Master pour l'année universitaire 2017-2018 (extrait des règles générales votées par la CFVU)

Dispositions générales applicables au cursus de Licence

1. Inscription administrative

Elle consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires concernant l'étudiant, le paiement des droits, la détermination du statut de l'étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale. Nul ne peut être autorisé à accéder aux activités d'enseignement et aux examens s'il n'est pas régulièrement inscrit.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis de la CFVU. Tout étudiant peut acquérir les unités d'enseignement constitutives de son cursus, de manière progressive, année après année, quel que soit ce nombre d'année.

2. Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle est obligatoire. En l'absence d'inscription pédagogique, l'étudiant n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

3. Assiduité

Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté peuvent être dispensés d'assiduité. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accès à ce profil spécifique.

Constituent des profils spécifiques les situations suivantes :

- Etudiant salarié à partir de 10 heures de travail par semaine,
- Etudiant sportif ou arbitre de haut niveau,
- Etudiant en situation de handicap,
- Etudiant en situation de longue maladie,
- Etudiant artiste confirmé,
- Etudiant chargé de famille et étudiante enceinte,
- Etudiant engagé en situation de responsabilité dans une association dont l'objet est en lien avec l'université ou étudiant élu des Conseils de l'université ou des Conseils d'UFR ou pouvant attester d'une activité significative dans la vie associative au sein de l'université ou d'une composante,
- Etudiant élu au CROUS

- Toute autre situation particulière retenue par le directeur de la composante après avis de l'équipe pédagogique

4 Modalités de progression par semestre

La progression de l'étudiant se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre.

Pour accéder à l'année supérieure, l'étudiant doit avoir validé les deux semestres de l'année en cours. Toutefois, un étudiant n'ayant pas validé son année, mais ayant acquis au moins 24 crédits ECTS sur 30 pour chacun des deux semestres est autorisé à s'inscrire en année supérieure. L'acquisition des éléments en dette dans l'année non validée est prioritaire.

Par dérogation aux principes énoncés ci-dessus, l'étudiant n'ayant pas validé son année et ayant acquis moins de 24 crédits ECTS par semestre peut être autorisé à suivre par anticipation des éléments pédagogiques de l'année supérieure. Mais Il reste exclusivement inscrit dans l'année non validée, et les éléments pédagogiques suivis dans l'année supérieure font l'objet d'un contrat signé par le responsable pédagogique et par l'étudiant. Dans ce cas, la somme totale en ECTS des UE suivies ne pourra pas, par défaut, excéder 30 ECTS par semestre. Le responsable pédagogique informe le service de la scolarité des contrats établis. Lors de son inscription pédagogique, l'étudiant présente obligatoirement le contrat pédagogique signé.

Un étudiant ne peut en aucun cas être inscrit en troisième année de licence s'il n'a pas validé la première année de licence.

5. Etudes accomplies à l'étranger

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont intégrées au cursus de l'étudiant, au même titre que les études accomplies à l'Université de Strasbourg.

Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique, et les notes sont validées par un jury de semestre et/ou d'année.

6. Validation d'acquis

Les validations d'acquis prononcées par les commissions pédagogiques se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE.

7. Jurys

Il est créé des jurys de semestre. Le jury de semestre est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.

Il est créé des jurys d'année. A l'issue de chacune des deux sessions d'examens, le jury d'année se prononce sur la validation par compensation de deux semestres immédiatement consécutifs, tels que définis au point 8 ci-après.

Il est créé des jurys de diplôme. Le jury de diplôme prononce la délivrance du diplôme.

8. Compensation

Sous réserve d'autres modalités validées par la CFVU, la compensation s'opère à l'intérieur d'une UE et entre UE d'un même semestre, sans note seuil. Elle s'opère aussi entre les deux semestres d'une même année d'études.

Au niveau de l'UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Au niveau du semestre : les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles, sans note seuil. Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20.

En cas de dispense, l'UE n'est pas prise en compte dans le calcul du semestre.

Au niveau des deux semestres d'une même année d'études : la compensation opère entre les moyennes obtenues aux deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6.

Au niveau du diplôme : les semestres de la Licence ne se compensent pas entre eux, à l'exception de deux semestres immédiatement consécutifs dans une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6.

Toutefois, lorsqu'un seul semestre n'est pas validé et que la moyenne des six semestres est égale ou supérieure à 10/20, le jury de diplôme a la possibilité d'accorder la compensation de ce semestre non validé. L'étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de cette compensation.

9. Calcul de la moyenne générale en Licence

La moyenne générale obtenue en Licence est la moyenne des moyennes des six semestres, sans pondération des semestres.

En cas de dispense de semestre, la moyenne générale en Licence est la moyenne des moyennes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg.

Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

En cas de réorientation, la moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des moyennes des seuls semestres effectués dans le diplôme terminal

L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Licence.

Des points de jury peuvent être accordés pour l'attribution d'une mention.

10. Conservation de notes d'une année à l'autre

Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues à des épreuves dans des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre.

11. Capitalisation

L'acquisition d'une UE emporte celle des crédits européens correspondants.

Les éléments constitutifs d'une UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.

Une UE acquise ne peut plus être représentée à un examen, quel que soit le parcours d'études où elle est inscrite.

Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note de ce semestre. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention ou spécialité).

En cas de redoublement ou de modification de l'offre de formation, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Les mesures transitoires préservent le nombre de crédits européens acquis par l'étudiant.

La validation d'un semestre emporte l'acquisition des 30 crédits ECTS du semestre.

La validation de la Licence emporte l'acquisition des 180 crédits ECTS de la Licence.

12. Session de rattrapage

Par définition, dans un régime d'évaluation continue intégrale dont l'objectif est de favoriser la réussite et les apprentissages des étudiants par des épreuves formatives, multiples et diversifiées, la session de rattrapage est avant tout destinée aux étudiants empêchés de composer au cours du semestre et ne peut pas comporter d'épreuves en nombre identique et de même nature que celles proposées au cours du semestre. Les modalités d'organisation de cette session de rattrapage sont proposées par les composantes. Elles comporteront une épreuve unique par UE.

Une session de rattrapage est organisée pour chaque semestre, elle concerne uniquement les étudiants déclarés ajournés (qui ont obtenu une moyenne inférieure à 10/20) ou défaillants (absents à l'épreuve C) à l'issue de la 1^{ère} session. Il doit impérativement repasser l'épreuve de chaque UE où il a été déclaré défaillant ou ajourné.

NB :

La faculté de philosophie a opté pour le contrôle continu intégral en licence et a adopté les règles suivantes :

Les 3 épreuves d'une UE de Licence se définissent de la manière suivante :

a : une épreuve laissée au choix de l'enseignant.

b : une épreuve écrite ou orale

c : une épreuve sur table en fin de semestre, sur convocation.

1. Cas général :

Les étudiants ont **deux ou trois notes selon les UE**. Dans certaines UE, 3 évaluations sont imposées, et les étudiants ont obligatoirement **3 notes**. Dans les autres, 3 évaluations sont proposées et organisées par l'enseignant, et l'étudiant peut choisir de passer l'épreuve **a seulement**, ou l'épreuve **b seulement**, ou les

épreuves **a et b** (s'il passe les deux épreuves **a et b**, l'enseignant retiendra la **meilleure** des 2 notes).

L'épreuve c est **toujours obligatoire**, et compte dans tous les cas pour 50% dans la moyenne de l'UE. Pour le détail, voir le tableau récapitulatif page 127.

Les absences aux épreuves :

Les épreuves C sont des épreuves convoquées.

En cas d'absence à une épreuve C, l'étudiant sera noté « défaillant » à l'UE et devra passer la session de rattrapage.

- L'étudiant qui a manqué **l'épreuve C sans motif valable** ne conserve pas le bénéfice des notes acquises aux épreuves a et b.

Par contre, l'étudiant qui a manqué **l'épreuve C pour un « cas de force majeure »**, **conserve le bénéfice des notes acquises**, sauf s'il fait la demande de ne pas les conserver. A noter : l'étudiant devra prouver qu'il a manqué l'épreuve pour un « cas de force majeure » et apporter les pièces justificatives au secrétariat dans les 7 jours.

Les épreuves A et B ne sont pas des épreuves convoquées :

- L'étudiant qui a manqué **une épreuve A ou B sans motif recevable** obtient la note 0 à l'épreuve. Pour une absence justifiée pour cas de force majeure, la note est alors neutralisée par le président du jury.

2. Cas des étudiants dispensés, en double cursus ou salariés :

Quelle que soit l'UE, l'étudiant dispensé doit obligatoirement avoir 2 notes.

L'étudiant peut choisir de passer **l'épreuve a seulement**, ou **l'épreuve b seulement**, ou **les épreuves a et b**. S'il passe les **deux épreuves a et b**, l'enseignant retiendra **la meilleure des deux notes**. L'étudiant passe **obligatoirement c** (qui est une épreuve avec convocation).

Tout étudiant qui souhaite obtenir une dispense doit fournir à l'administration les pièces justificatives (double cursus, travail salarié). La dispense est renouvelée à chaque semestre sur présentation des pièces justificatives. L'étudiant dispensé est invité à se signaler auprès des enseignants avant le début des évaluations

Tout étudiant, quel que soit son statut, est censé se tenir **informé** des dates et modalités de l'évaluation, en consultant le site de la Faculté et les panneaux d'affichage.

Tout problème particulier rencontré par l'étudiant doit être signalé dans les plus brefs délais à l'enseignant, au secrétariat et au responsable de la Licence.

Tableau récapitulatif : nombre de notes requises par UE en licence

	3 évaluations imposées (3 notes obligatoires)	3 évaluations proposées (2 notes obligatoires)
L1 S1	UE1: PL10AM31 (Anglais) UE3: PL10AM10 UE4: PL10AM12	UE1: PL10AM30 (Allemand) UE2: PL10AM91
L1 S2	UE1: PL10BM31 (Anglais) UE3: PL10BM16 UE4: PL10BM12 UE5: 3 notes <i>en tout</i> pour l'UE PL10BM20+BM29 PL10BM24+BM84	UE1: PL10BM30 (Allemand) UE2: PL10BM91
L2 S3	UE1: PL10CM31 (Anglais) UE3: PL10CM10 UE4: PL10CM12 UE6: 3 notes <i>en tout</i> pour l'UE PL10CM20+CM29 PL10CM24+CM84	UE1: PL10CM30 (Allemand) UE2: PL10CM91 UE5: PL10CM13
L2 S4	UE1: PL10DM31 (Anglais) UE3: PL10DM16 UE4: PL10DM12 UE6: 3 notes <i>en tout</i> pour l'UE PL10DM20+DM29 PL10 DM17+code autre UFR	UE1 : PL10DM30 (Allemand) UE 2 : PL10DM91 UE5 : PL10DM13
L3 S5	UE1 : PL10EM31 (Anglais) UE3 : PL10EM10 UE4 : PL10EM12 UE6 : 3 notes <i>en tout</i> pour l'UE PL10EM22 +Grec PL10EM20+EM29	UE1 : PL10EM30 (Allemand) UE2 : PL10EM91 UE5 : PL10EM13
L3 S6	UE1 : PL10FM31 (Anglais) UE3 : PL10FM16 UE4 : PL10FM12 UE6 : 3 notes <i>en tout</i> pour l'UE PL10FM20+FM29 PL10FM24+FM84	UE1 : PL10FM30 (Allemand) UE2 : PL10FM91 UE5 : PL10FM13

Règles relatives au Master (extrait des règles générales)

1. Dispositions générales applicables au cursus de Master

L'accès en première année de master est subordonné, le cas échéant, à l'examen des prérequis, des conditions de sélection et des capacités d'accueil déterminées par le conseil d'administration sur proposition de la CFVU. L'admission est prononcée par le président de l'université sur proposition de la commission pédagogique.

La validation de la première année de master donne accès de droit à la seconde année de master dans la même mention à l'université de Strasbourg.

A défaut de cet accès de droit, l'accès en 2^{ème} année de master est subordonné, le cas échéant, à l'examen des prérequis et ou des conditions de sélection et des capacités d'accueil déterminées par le conseil d'administration sur proposition de la CFVU conformément aux articles L612-6-1 et D612-36- du code de l'éducation. L'admission est prononcée par le président de l'université sur proposition de la commission pédagogique compétente, sous réserve d'avoir validé les 60 crédits correspondant aux deux semestres de la première année de master.

L'étudiant n'ayant pas validé sa première année de master peut exceptionnellement être autorisé à suivre des éléments pédagogiques de la deuxième année. Il reste exclusivement inscrit dans la première année non validée. Les MECC soumises à la CFVU précisent si cette disposition s'applique ou non, et éventuellement identifient les éléments pédagogiques concernés.

2. Inscription administrative

Elle est obligatoire, comme pour la licence.

Nul ne peut être autorisé à accéder aux activités d'enseignement et aux examens s'il n'est pas régulièrement inscrit.

Deux inscriptions administratives sont autorisées en première année de Master.

La limitation à deux inscriptions administratives n'est pas opposable aux étudiants qui, ayant obtenu un Master, souhaitent acquérir des compétences complémentaires dans d'autres Masters habilités.

Lorsqu'un étudiant est déclaré ajourné au Master, le jury de Master peut l'autoriser à se réinscrire en deuxième année de Master.

3 Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle est obligatoire.

4. Etudes accomplies à l'étranger

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont intégrées au cursus de l'étudiant, au même titre que les études accomplies à l'Université de Strasbourg.

Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique, et les notes sont validées par un jury de semestre et/ou d'année

5. Validation d'acquis

Les commissions pédagogiques (régies par le décret n° 85-906 du 23 août 1985) sont chargées de la validation des acquis.

Les validations d'acquis prononcées par les commissions pédagogiques se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE.

6. Jurys

Il est créé des jurys de semestre. Le jury de semestre est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.

Il est créé des jurys de diplôme. Ces jurys sont différents des jurys de semestre. Ils prononcent l'admission au diplôme.

Le Président du jury de diplôme de Master est désigné parmi les enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches.

7. Compensation

Compensation au sein de l'UE

Les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note seuil. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Compensation semestrielle

Les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles.

Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20.

Compensation entre les semestres

Les notes des semestres du Master ne se compensent pas entre elles.

Toutefois, au sein d'une même année de Master, une compensation des notes des semestres peut être instaurée.

7. Calcul de la moyenne générale en Master

La moyenne générale en Master est la moyenne des moyennes des quatre semestres, sans pondération des semestres.

L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Master.

Le jury de Master peut accorder des points de jury pour l'attribution d'une mention.

En cas de dispense de semestre(s), la note du Master est la moyenne des moyennes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

En cas de réorientation, la note du diplôme est la moyenne des quatre semestres accomplis par l'étudiant à l'Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique réalisé dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg. Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

8. Conservation de notes d'une année à l'autre

Les notes des épreuves supérieures ou égales à 10/20 des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre.

9. Régime de l'évaluation continue intégrale

Les dispositions figurant en licence sont aussi applicables en Master. Mais il n'y a pas de session de rattrapage.

10. Cas particulier d'un mémoire de recherche ou d'un rapport de stage

L'évaluation d'un stage de recherche et d'un mémoire de recherche est prévue dans les modalités proposées par le conseil de la composante à laquelle est rattachée la formation et qui sont soumises à la CFVU. Le jury devant lequel ce mémoire est présenté doit comporter au moins un membre habilité à diriger des recherches.

Extrait du règlement général des examens de l'Université de Strasbourg

Consultable sur <http://philo.unistra.fr>

- L'inscription pédagogique est obligatoire. **En l'absence d'inscription pédagogique, l'étudiant n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.**

- Les candidats **ne peuvent accéder à la salle d'examen au-delà de la première heure de l'épreuve**, ou au-delà de la moitié de la durée de l'épreuve lorsque celle-ci est inférieure ou égale à une heure. Les candidats retardataires ne bénéficient d'aucune durée supplémentaire.

- **Les étudiants ne peuvent être admis à composer que sur présentation de la carte d'étudiant**, ou, à défaut, de l'une des pièces d'identité suivantes : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte de séjour.

- Si un étudiant se présente au moment de l'épreuve sans figurer sur la liste d'émargement, il est autorisé à composer. Toutefois, la note obtenue à cette épreuve ne sera prise en compte qu'après vérification de son autorisation à composer.

- Les étudiants doivent obligatoirement composer à la place qui leur a été assignée, lorsque tel est le cas. Les surveillants sont autorisés à procéder à tout changement de place s'ils l'estiment nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.

- **Sacs, porte-documents, cartables doivent être déposés à l'entrée de la salle d'examen à la demande des enseignants qui surveillent l'épreuve.**

- **L'étudiant ne doit en aucun cas être en possession de documents non expressément autorisés pour l'épreuve.**

- L'étudiant ne doit pas être en possession d'un quelconque matériel de stockage et de transmission d'informations. Les agendas électroniques et **les téléphones portables (même à usage d'horloge) doivent impérativement être éteints et rangés. Leur manipulation est strictement interdite durant l'examen.**

- Les candidats ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition.

- Les candidats qui demandent à quitter la salle provisoirement **ne peuvent y être autorisés qu'un par un** et, de préférence, accompagnés d'un surveillant.

- **Aucun candidat n'est autorisé à quitter la salle** avant la fin de l'épreuve pour les épreuves d'une durée inférieure ou égale à une heure et **avant la première heure**, pour les épreuves d'une durée supérieure (Conseil de faculté, 18/04/2016).

- À l'issue du temps de composition et dans le respect du temps minimum de présence imposé dans la salle d'examen, **les candidats doivent remettre leur copie et émarger la liste de présence** avant de quitter la salle.

- **La remise de la copie est obligatoire, même s'il s'agit d'une copie blanche.**

- En cas d'événement exceptionnel entraînant un retard massif des étudiants, il appartient au président du jury de décider de retarder le début de l'épreuve ou de la reporter. S'il n'est pas présent sur les lieux, le responsable de salle recueille ses instructions.

- Conformément aux dispositions du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, **les usagers auteurs ou complices d'une fraude ou d'une tentative de fraude sont passibles des sanctions suivantes : avertissement; blâme ; exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans; exclusion définitive de l'établissement ; exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans.**